

# AMIOS

---

## SPORT BUSINESS SCHOOL

---

### MEMOIRE PROFESSIONNEL DE RECHERCHE

Présenté et soutenu par  
**LAFUENTE Anaïs**

**PROGRAMME GRANDE ECOLE 5<sup>ème</sup> année**  
**MASTER of BUSINESS in SPORT**  
Session de septembre 2019

***La féminisation des postes à responsabilité, au sein des instances dirigeantes du mouvement sportif.***

Directeur de mémoire : **CHANAVAT** Nicolas  
Tutrice : **SALVADOR** Thérèse  
Mail : [anaislafuentepro@gmail.com](mailto:anaislafuentepro@gmail.com)

## REMERCIEMENTS

*En premier lieu, je tiens à remercier Thérèse SALVADOR qui a accepté de me suivre tout au long de cette année scolaire, pour l'élaboration et l'avancée de ce mémoire. Je souhaite la remercier pour le temps qu'elle m'a accordé en entretien face à face, mais aussi lors de nos nombreux échanges emails. C'est pour moi un réel honneur d'avoir Madame SALVADOR, au parcours sportif et professionnel remarquable, comme tutrice de ce mémoire.*

*Je souhaite également remercier mon directeur de mémoire, Nicolas CHANAVAT pour ses conseils et suggestions lors de nos suivis de mémoire.*

*Une attention toute particulière à Latifa SOILHI, Christina CARABIN, Sandra BENHAMOU, Audrey ROPARTZ et Charlotte alias « Cha-Cha », membres et ex-membre de mon école AMOS Paris, pour leur soutien et motivation qu'elles m'ont donnés.*

*Je souhaite remercier tous les professionnels ayant répondu favorablement à ma demande de rencontre : Laurence VENET-MAROIS, Marie CANOLLE, Laurent HERPE, Marie-Christine CAZIER, Evelyne CIRIEGI, Véronique MOREIRA, Patricia COSTANTINI, Marie-Amélie LEFUR, Corinne LEBIGRE et André LECLERQ. Je les remercie pour le temps qu'ils m'ont accordé car je sais à quel point cela peut être difficile d'en trouver. Mais aussi pour leur sincérité, recommandations et bienveillance à mon égard.*

*Je remercie Carlos TEIXEIRA, directeur de l'entreprise dans laquelle j'ai effectué mon contrat de professionnalisation pour cette dernière année de Master, pour son écoute, ses conseils et sa bienveillance. Mais également Nicolas, Sabine, Erwan, Patrick, Lisette et Raluca, mes chers collègues, qui ont su m'épauler et rendre mon année meilleure.*

*Enfin, je tiens à remercier chaleureusement ma mère, pour ses précieuses relectures, mon père, mes amis et Anthony, pour leur inconditionnel soutien.*

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA REVUE DE LITTERATURE</b> .....	<b>10</b>
<b>1.1 SUR LES TRACES DES PREMIERES FEMMES DANS LE SPORT</b> .....	<b>10</b>
1.1.1 LES FEMMES ET LA PRATIQUE SPORTIVE .....	10
1.1.2 LES PREMIERES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE DU SPORT .....	11
1.1.2.1 L'émergence de la place des femmes dans l'institution sportive .....	11
1.1.2.2 La mise en place de la proportionnalité et des quotas : les possibles sanctions .....	13
<b>1.2 LA CONSTRUCTION DES INEGALITES DE CARRIERE AU SEIN DES INSTANCES SPORTIVES</b> .....	<b>15</b>
1.2.1 LA DIVISION SEXUELLE AU CŒUR DES INSTANCES SPORTIVES : UN PLAFOND DE VERRE ENCORE BIEN PRESENT .....	15
1.2.1.1 La proportion de femmes dans les instances du sport.....	17
1.2.1.2 Et sur le terrain sportif ?.....	19
1.2.1.2.1 Les Directrices Techniques nationales .....	19
1.2.1.2.2 Les entraîneuses.....	21
1.2.1.2.3 Les arbitres.....	22
1.2.2 UNE DIVISION GENREE D'UN POINT DE VUE HORIZONTAL.....	22
1.2.3 « SANS ÇA, TU N'Y ARRIVERAS PAS ! » .....	24
1.2.3.1 Des prédispositions pour accéder aux postes de pouvoir.....	24
1.2.3.2 Les inégalités de carrière entre les sexes .....	25
<b>1.3 EN MARCHÉ VERS LE CHANGEMENT</b> .....	<b>27</b>
1.3.1 UNE POLITIQUE RENOVÉE ET RELATIVEMENT RÉCENTE.....	27
1.3.2 L'ENGAGEMENT DES ORGANISATIONS SPORTIVES .....	27
1.3.3 FOCUS SUR LES PLANS DE FEMINISATION .....	29
1.3.3.1 Quelques données en chiffres.....	30
1.3.3.1.1 Les axes abordés .....	30
1.3.3.1.2 L'utilisation des leviers et les publics ciblés .....	31
1.3.3.2 Quelques exemples .....	32
1.3.3.2.1 Une fédération olympique : La Fédération Française de Football .....	32
1.3.3.2.2 Le projet SUCESS : Un programme Européen en faveur de la mixité.....	35
1.3.3.3 Et à l'international alors ? .....	36
1.3.3.3.1 Les fédérations sportives internationales .....	36
1.3.3.3.2 Des femmes à la tête des fédérations sportives internationales ? .....	37
1.3.3.3.3 La France s'inscrit sur une dynamique internationale .....	37
<b>PARTIE 2 : METHODOLOGIE DE REALISATION</b> .....	<b>39</b>
<b>2.1 LA METHODOLOGIE RETENUE</b> .....	<b>39</b>
2.1.1 LE CHOIX DE L'ENQUETE : L'ETUDE QUALITATIVE .....	39
2.1.1.1 L'organisation de l'enquête.....	39
<b>2.2 LES CARACTERISTIQUES DE LA CIBLE</b> .....	<b>41</b>
2.2.1 LES PROFILS DE L'ENQUETE .....	41

<b>PARTIE 3 : RESULTATS DES HYPOTHESES, DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>45</b>
<b>3.1 RESULTATS DES HYPOTHESES.....</b>	<b>46</b>
3.1.1 HYPOTHESE N°1 .....	46
3.1.2 HYPOTHESE N°2 .....	48
3.1.3 HYPOTHESE N°3 .....	50
3.1.4 HYPOTHESE N°4 .....	52
3.1.5 HYPOTHESE N°5 .....	54
3.1.6 HYPOTHESE N°6 .....	55
<b>3.2 RECAPITULATIF DES RESULTATS.....</b>	<b>58</b>
3.2.1 LES REPONSES AUX HYPOTHESES DES EXPERTS .....	58
3.2.3 LES STATISTIQUES DES REPONSES DE NOS EXPERTS.....	58
<b>3.3 LES RECOMMANDATIONS ET PRECONISATIONS .....</b>	<b>59</b>
3.3.1 SELON NOS EXPERTS INTERROGES.....	59
3.3.2 RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS ET PRECONISATIONS DES EXPERTS .....	64
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>66</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>69</b>

## INTRODUCTION

Historiquement, le sport fut créé en direction d'un public masculin et aisé. Bien loin de l'époque où Pierre de Coubertin, père des jeux Olympiques modernes, met en avant le fait que « les JO doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devant être, avant tout, de couronner les vainqueurs »<sup>1</sup>. Aujourd'hui, de très grandes championnes font partie intégrante du paysage sportif et les femmes pratiquent la discipline de leur choix.

A partir des années 1950, la relative *démocratisation* et la massification de la pratique sportive ont contribué à sa forte augmentation, ces dernières décennies. En effet, le taux de la pratique sportive féminine est quasiment égal à celle des hommes puisque, 84% des femmes déclarent pratiquer une activité physique ou sportive, contre 89% des hommes, que ce soit dans la vie de tous les jours ou en vacances<sup>2</sup> (voir **annexe 1** – Sport au Féminin - doc. FDJ).

Les femmes aiment autant le sport que les hommes, mais elles s'orientent majoritairement vers une pratique beaucoup moins intensive et basée sur la non-performance. Les femmes et hommes se distinguent sur l'intensité et les limites posées du sport puisque, 57% des femmes le pratique au moins une fois par semaine contre 65% des hommes.

Cette différence s'explique par des contraintes auxquelles sont soumises les femmes (plus que les hommes semble-t-il) : le temps alloué par les femmes à leurs loisirs chaque semaine est inférieur de plus de 3 heures à celui des hommes<sup>3</sup>.

Pour ma part, je suis joueuse de tennis en compétition depuis l'âge de 9 ans et je dois dire que dans ma pratique sportive, les femmes sont relativement présentes. Mais pour appuyer sur la véracité des propos précédents, lorsque nous touchons à la compétition, la participation des hommes est bien plus conséquente que celle des femmes.

Par ailleurs, j'ai souvent remarqué que les hommes étaient plus nombreux dans l'encadrement de la pratique. Dans mon club de l'époque (Tennis Club du Val d'Europe), seule une femme faisait partie du bureau. Également, les entraîneurs et éducateurs étaient majoritairement des hommes.

Je me suis toujours aperçue de cette présence minoritaire des femmes dans les fonctions dirigeantes.

En avril 2013 est élue Isabelle Lamour « douce main de fer de l'escrime française »<sup>4</sup> au poste de Présidente de la Fédération Française d'Escrime et c'est à ce jour, la seule et l'unique femme présidente d'une *fédération olympique*.

Un an plus tard, Najat Vallaud-Belkacem pose une réelle avancée dans le fonctionnement du monde sportif en créant la loi « pour l'égalité réelle des femmes et des hommes ».

Mais que prévoit cette loi ?

---

<sup>1</sup> Jeux Olympiques de 1912 à Stockholm

<sup>2</sup> Baromètre FDJ sur le sport au féminin - 2018

<sup>3</sup> Selon l'Étude Kantar TNS réalisée par Internet pour FDJ auprès d'un échantillon représentatif de 1501 femmes et de 500 hommes âgés de 16 à 65 ans, du 22 au 30 janvier 2018.

<sup>4</sup> Dans *La Croix*, Isabelle Lamour, *la douce main de fer de l'escrime française*, 26/04/2013 : <https://www.la-croix.com/Actualite/Sport/Isabelle-Lamour-la-douce-main-de-fer-de-l-escrime-francaise-2013-04-26-953232>

« 1. Lorsque la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25%, les statuts prévoient [...] une proportion minimale de 40% des sièges pour les personnes de chaque sexe. »

« Par dérogation au premier alinéa du présent 1, les statuts peuvent prévoir, pour le premier renouvellement des *instances* dirigeantes suivant la promulgation de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, que la proportion de membres au sein des instances dirigeantes du sexe le moins représenté parmi les licenciés est au moins égale à sa proportion parmi les licenciés »

« 2. Lorsque la proportion de licenciés d'un des deux sexes est inférieure 25%, les statuts prévoient [...] une proportion minimale de sièges pour les personnes de chaque sexe pouvant prendre en compte la répartition par sexe des licenciés, sans pouvoir être inférieure à 25% »

« 3. La proportion de licenciés de chacun des deux sexes est appréciée sans considération d'âge, ni de toute autre condition d'éligibilité aux instances dirigeantes »

Il est à noter que, bien que plusieurs lois en faveur de la *parité* prévoient des mesures contraignantes, l'Article 63 ne prévoit lui aucune sanction en cas de non-respect.

Ces dispositions obligatoires et ces objectifs chiffrés constituent une réelle avancée pour le monde sportif. En effet, le sport traite désormais, l'égalité entre les femmes et les hommes, au même titre que le monde du travail ou le monde politique.

Cependant, parmi les 23 fédérations olympiques qui comprennent une proportion de licencié.e.s d'un des deux sexes, supérieur à 25%, 4 fédérations ne parviennent pas à appliquer la loi et optent pour la dérogation : la fédération française d'**Escrime** (26,50% de femmes élues / 27,30% de licenciées), de **Volley-Ball** (38% de femmes élues / 48,60% de licenciées), du **Golf** (25% de femmes élues / 27,80% de licenciées) et du **Ski** (26% de femmes élues / 37,8% de licenciées).

Et, parmi les 13 fédérations olympiques qui comprennent une proportion de licencié.e.s d'un des deux sexes inférieure à 25% (chiffres de 2015), 2 fédérations ne parviennent pas à appliquer la loi : la fédération française de **Lutte** (23% de femmes élues au comité directeur) et de **Rugby** (24% de femmes élues)<sup>5</sup>.

Alors oui, au fil des années toutes les différences selon le sexe ont été supprimées arrivant ainsi à la mise en place de lois qui assurent l'égal accès des hommes et des femmes aux instances dirigeantes du mouvement sportif. Et pourtant, aujourd'hui encore, la place des femmes reste minoritaire au sein des fédérations, clubs, comités et organisations. Sur 115 fédérations sportives, on recense 11 femmes présidentes et sur 36 fédérations sportives olympiques, seulement une seule femme préside (Isabelle LAMOUR).

Comment à l'heure où le sport prône l'égalité, la *mixité* et la *parité*, les femmes peuvent être encore, sous-représentées aux postes décisionnels dans les organisations sportives ?

Bien souvent les femmes qui accèdent à ce type de responsabilité se distinguent par des *dispositions* sociales et/ou sportives. Le *genre* reste encore un critère discriminant lorsqu'il se cumule avec d'autres facteurs tels que : la non-pratique d'un sport, la faiblesse des niveaux des diplômes ou des revenus.

---

<sup>5</sup> L'Œil d'EGAL SPORT, Dossier bilan FDO 2020 et 2022, page 7

Dans un milieu qui repose sur un réseau particulièrement masculin, les femmes rencontrent aujourd'hui certaines difficultés à accéder aux postes de responsabilité.

Ainsi, le sujet de ce mémoire tend à exposer : « **Dans quelles mesures l'accessibilité des femmes dans les fonctions dirigeantes des instances sportives, nécessitent-elles certaines dispositions ?** ».

Nous entendons par *dispositions*, l'adoption de mesures ou la réalisation de préparatifs en vue d'une fin précise<sup>6</sup>.

Pour répondre de façon précise à cette problématique, ce travail fera l'objet de plusieurs propositions de recherches. Ces dernières sont ressorties après l'étude des écrits, des rapports et des articles scientifiques de la revue de littérature. Nous allons donc, chercher à valider les propositions de recherches suivantes :

- **Proposition de recherche n°1** : le poste de ministre des sports est une tentative de parité quant à l'intégration des femmes aux fonctions dirigeantes du monde sportif.
- **Proposition de recherche n°2** : la répartition des femmes au sein des instances dirigeantes du sport est soumise à la *division sexuelle* du travail.
- **Proposition de recherche n°3** : avoir un passé d'athlète professionnel ou de haut niveau, aide une femme à obtenir un poste à responsabilité, dans le milieu professionnel du sport.
- **Proposition de recherche n°4** : l'organisation des instances du mouvement sportif est de plus en plus vieillissante.
- **Proposition de recherche n°5** : la vie de femme ou familiale est un frein à l'accessibilité des femmes, aux postes de responsabilité.
- **Proposition de recherche n°6** : la combinaison de plusieurs actions en faveur de l'égalité femme-homme en général et dans le sport en particulier peut expliquer l'évolution des femmes dans les instances.

Pour apporter une réponse à ces propositions de recherche, une étude de terrain a été faite. En effet, une quinzaine de professionnels, issus d'instances sportives ont été interrogés sous forme d'entretiens semi-directifs (étude qualitative). Les résultats sont ensuite mis en lien avec la revue de littérature.

Dans une première partie, nous ferons donc un état des lieux sur des recherches déjà effectuées sur la problématique. Cette partie théorique permet de mettre en avant la place et les actions réalisées en faveur des femmes dans les instances sportives.

---

<sup>6</sup> Selon le Centre national de ressources textuelles et lexicales, section B.1 : <https://cnrtl.fr/definition/disposition>

Dans une deuxième partie sera présentée la méthodologie utilisée pour réaliser les enquêtes de terrain. Il sera mis en avant, le profil et le type d'*organisation sportive* de chaque professionnel interrogé, lors d'entretien qualitatif.

Enfin, les résultats seront analysés et comparés à la revue de littérature. Dans cette troisième partie nous verrons si nos propositions de recherches seront validées ou réfutées. Ainsi que de potentielles pistes pour « améliorer » la condition des femmes au sein des instances sportives, seront exposées.

*« Un soir de match à l'extérieur, alors que je suis tranquillement installée dans la tribune officielle pour regarder l'échauffement de mon équipe, des amis que je n'avais pas vus depuis longtemps me font signe des tribunes d'en face afin que je les rejoigne. Je me lève alors pour aller à leur rencontre et, en toute logique, je suis stoppée par un homme chargé de la sécurité qui me demande mon accréditation. N'en ayant pas, je lui dis simplement : « je vais voir des amis en face et je reviens. J'en ai pour quelques minutes. » Il me prévient que si je sors de cette zone sans accréditation (un bracelet de couleur au poignet), je ne pourrai plus revenir. Je lui rétorque alors : « Je comprends, mais on ne m'en a pas donné quand je suis arrivée. » Voyant ma gêne, il me demande alors « Mais vous êtes qui ? » Je lui réponds simplement en lui montrant l'équipe en train de s'échauffer : « Je suis la présidente de l'US Ivry ». Visiblement mal à l'aide, il m'indique qu'il va voir avec la responsable de l'organisation, qui se trouvait à quelques mètres de nous. Il s'éloigne et s'adresse à la jeune femme. Mon instinct de femme (ou plutôt de sociologue) me pousse à le suivre et, alors que je suis juste derrière lui, je l'entends dire à la responsable : « La femme du président du club d'Ivry souhaite sortir de la tribune officielle et elle n'a pas de bracelet. »*

*Cela ne faisait pas plus de dix secondes que je lui avais parlé, et il avait déjà totalement déformé ce que je lui avais dit, tant il était impensable dans son esprit qu'une femme puisse être présidente d'un club professionnel masculin. En dix secondes, j'étais passée de « présidente » à « femme de président ». Mais l'histoire ne s'arrête pas là ... Je m'empresse de lui faire savoir, en lui tapant sur l'épaule avec un large sourire, que ce n'est pas du tout ce que je lui ai dit quelques secondes auparavant et lui répète : « Je suis la présidente et non la femme du président ! » Et alors, l'improbable se poursuit, il me rétorque : « Vous en êtes sûre ? »<sup>7</sup>*

---

<sup>7</sup> Béatrice BARBUSSE – Extrait « Du sexisme dans le sport » p.161

## PREMIERE PARTIE : La revue de littérature

### Fonctions dirigeantes du sport : vous avez dit « femmes » ?

#### 1.1 Sur les traces des premières femmes dans le sport

##### 1.1.1 Les femmes et la pratique sportive

Au cours du XIXe siècle, le sport voit le jour en Angleterre puis s'exporte très rapidement en France. La pratique se structure sous l'impulsion de Georges DE SAINT-CLAIR. Il deviendra secrétaire général du Racing Club de France dès 1884 et est alors considéré comme le premier artisan du développement du sport français. En 1889, il sera le premier président de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA), la première fédération sportive, notamment aux côtés de Pierre DE COUBERTIN, Jules MARCADET, Frantz REICHEL et Charles BRENNUS.

À cette époque, la pratique du sport est représentée comme l'utilisation et l'exploitation du corps. De ce fait, le sport pour les femmes s'est « naturellement » heurté aux représentations de la féminité qui sont : la beauté, la maternité et la sexualité.

Depuis la Grèce antique, les philosophes considèrent, par nature, la femme comme un être inférieur à l'homme. Dès la petite enfance, la jeune fille est éduquée de façon à adopter les comportements d'une femme et d'une mère au foyer.

Le sport est donc considéré comme néfaste pour la femme puisque les pratiques qui nécessitent des sauts, des écarts de jambes ou encore la tête en bas peuvent nuire aux organes génitaux. Le corps médical est clair : la femme doit être en bonne santé pour assurer la reproduction humaine. En 1922, le docteur et chef de l'École de gymnastique de Joinville, Maurice BOIGNEY, rappelle encore que : « La femme n'est pas faite pour lutter mais pour procréer »<sup>8</sup>

Malgré les convictions de Pierre DE COUBERTIN : « Aux Jeux Olympiques, leur rôle devrait être surtout, comme aux anciens tournois, de couronner les vainqueurs » car « une *olympiade* femelle est impensable, elle serait impraticable »<sup>9</sup>, ce sont bien les jeux Olympiques de 1900 à Paris qui voient l'entrée en lice des premières femmes (**annexe 2** : affiche de l'Exposition Universelle de 1900, *Concours internationaux d'Escrime*.) Des épreuves féminines de golf et de tennis (**annexe 3** : Charlotte COOPER, photographiée en 1900) sont organisées et quelques femmes participent à des épreuves mixtes en voile, en croquet et en équitation. Bien que le Comité International Olympique (CIO) édicte une doctrine des Jeux, les organisateurs n'en tiennent pas toujours compte et laissent participer 22 sportives à ces Jeux.

En 1912, l'Union Française de Gymnastique Féminine (UFGF) est créée sous la présidence masculine de Monsieur PODESTAT. Pendant ce temps, le sport féminin se développe laborieusement au sein de l'USFSA.

En 1916, les deux associations *Fémina Sport* et *Académia* fondent la Fédération des sociétés féminines sportives de France, pour ouvrir tout le panel des sports aux femmes et contrebalancer l'influence de l'UFGF. Les premiers championnats de France féminins

<sup>8</sup> Florence CARPENTIER, *Le sport est-il éducatif*, Rouen, 2004, p.146

<sup>9</sup> Pierre de Coubertin, *Pédagogie sportive*, 1992

d'athlétisme sont organisés en juillet 1917 et la fédération est officiellement annoncée le 18 janvier 1918.

En 1919, Alice MILLIAT devient présidente de la *FSFSF*. Elle est reconnue comme l'une des plus grandes militantes du combat pour la reconnaissance du sport féminin au niveau international. Cette même année, elle demande au CIO d'inclure les épreuves féminines d'athlétisme lors des jeux Olympiques à venir, mais sa demande est refusée par Pierre DE COUBERTIN. Son action (notamment d'organiser 4 jeux Olympiques féminins) permettra l'arrivée officielle des femmes aux jeux Olympique d'Amsterdam en 1928.

En France, le sport féminin continuera de se développer au sein des fédérations féminines. Mais suite à la loi de réorganisation du sport qui impose une seule fédération par sport, elles disparaîtront en 1940. Ainsi, le sport pour les femmes retombe entre les mains des hommes et les commissions féminines mises en place, n'ont aucun pouvoir et aucun moyen. Petit à petit, les dirigeantes disparaissent et certains sports, comme le football et les sports de combat sont interdits aux femmes.

## **1.1.2 Les premières femmes dans la gouvernance du sport**

### **1.1.2.1 L'émergence de la place des femmes dans l'institution sportive**

C'est en 1980 que se pose la question de la *féminisation* du monde sportif et en particulier des fonctions dirigeantes. Alors que le Conseil de l'Europe est en pleine réflexion quant à l'égalité entre hommes et femmes, Edwige AVICE instaure une loi en 1984, qui dit que pour obtenir son agrément de l'État, l'association sportive doit « assurer l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes ».

Dix ans plus tard, le *British Sport Council* organise avec le soutien du Comité international olympique, une conférence mondiale sur les femmes et le sport. À ce moment-là, la France n'est pas officiellement représentée, seule Nicole DECHAVANNE<sup>10</sup> est présente mais à titre personnel. Selon elle, la cause « n'intéresse personne », « ce n'était pas les priorités du Ministère ». La conférence aboutit à la « Déclaration de Brighton » de 1994, adoptée par 300 délégués (représentants des ONG, gouvernements, comités nationaux olympiques, des fédérations sportives) de 82 pays. Elle instaure « l'augmentation du nombre de femmes à des postes d'entraîneurs, de conseillers et de responsabilités dans le sport »<sup>11</sup>.

La première conférence « femme et sport » est organisée par le CIO en 1996 dans le but de fixer des objectifs quant à la représentativité des femmes dans les instances dirigeantes des Comité Nationaux Olympiques<sup>12</sup> et des sanctions, si les objectifs ne sont pas atteints. Ces conférences ont lieu tous les 4 ans et sont rééditées pour continuer de faire avancer le sujet.

---

<sup>10</sup> Présidente puis directrice technique nationale / DTN de la Fédération de gymnastique volontaire / FFEPGV, seule femme au bureau du Comité olympique français de 1982 à 1986 et militante pour la participation des femmes à tous les niveaux de l'organisation du sport.

<sup>11</sup> 1994, Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport, disponible sur :

<https://iwgwomenandsport.org/brighton-declaration/>

<sup>12</sup> 10% de femmes dans les CNO d'ici 2000 et 20% en 2005

En 2011, seuls 30% des comités olympiques nationaux ont atteint les 20% de représentation féminine aux postes de responsabilité fixés en 2005.

En 2013, on comptabilise 102 membres actifs dont 18,6% de femmes au Comité international olympique (CIO), et pour son mandat de 2013-2017, le conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (COSF) affiche 14% de femmes<sup>13</sup> ...

C'est à la nomination de Marie-George BUFFET, à la tête du ministère de la Jeunesse et des Sports de 1997 à 2002, que la question de la gouvernance du sport par les femmes est de nouveau abordée.

Lors de la circulaire Jospin en mars 2000<sup>14</sup>, il est imposé à chaque ministère de mettre en place un *plan pluriannuel* d'amélioration de l'accès des femmes aux postes d'encadrement supérieur.

Dans le cadre de la préparation à la loi dite « Buffet » de 2000, des quotas très précis sont proposés pour la représentation des femmes aux postes de responsabilités du mouvement sportif :

« Les *quotas* de candidatures féminines semblent le moyen le plus sûr de tendre vers un rééquilibrage. Leur efficacité est conditionnée par la pratique des investitures mises en œuvre par les fédérations [...] Votre rapporteur propose donc l'instauration de minima en faveur des femmes sur des listes constituées et d'un scrutin à la proportionnelle. Ainsi, il semble nécessaire d'avoir un minimum de cinq femmes dans un Comité directeur de trente personnes pour un sport comptant moins de 10% de femmes licenciées. Dans un tel cas, parmi les douze premiers candidats d'une liste, il faudra retrouver un minimum de trois femmes. La parité devra être effective à 40% de licenciées, avec trois candidates parmi les six premières de chaque liste et ainsi de suite par tranche de six (six femmes dans les douze premières, neuf dans les dix-huit) [...] ».

La loi instaurée le 6 juillet 2000 viendra compléter celle de 1984 : « l'agrément de l'État aux fédérations est fondé sur l'existence de dispositions statutaires garantissant le fonctionnement démocratique de l'association, la transparence de sa gestion et l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes »<sup>15</sup>.

En 2002, les statuts « doivent prévoir que la composition de conseil d'administration doit refléter la composition de l'assemblée générale », selon le décret d'application<sup>16</sup>.

Le décret 7 janvier 2004<sup>17</sup> qui précise que : « la représentation des femmes est garantie au sein de la ou des instances dirigeantes en leur attribuant un nombre de licenciées éligibles » instaure cet objectif dans le but d'être atteint, au plus tard, lors du renouvellement des instances dirigeantes suivant les jeux olympiques de 2008. En 2009, une progression de la féminisation se fait voir car les fédérations se réfèrent à ces dispositions.

---

<sup>13</sup> Selon le rapport de Catherine LOUVEAU, « *Dans le sport, des principes aux faits...* » p.182, 2015

<sup>14</sup> Circ. Du 6 mars 2000 relative à la préparation des plans pluriannuels d'amélioration de l'accès des femmes aux emplois et postes d'encadrement supérieur de la fonction publique de l'État, JO du 7.

<sup>15</sup> Loi n°2000-627 du 6 juill.2000 modifiant la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, JO du 8.

<sup>16</sup> Decr. N°2002-1269 du 18 oct. 2002 pris pour l'application de l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, JO du 19.

<sup>17</sup> Decr. n° 2004-22 du 7 janv.2004 puis pour l'application de l'article 16 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 et relatif à l'agrément des fédérations sportives, aux dispositions obligatoires des statuts des fédérations sportives agréées et à leur règlement disciplinaire type, JO du 8.

Bertrand JARRIGE, directeur des sports de l'administration centrale en 2011<sup>18</sup>, reconnaît certaines réticences des fédérations<sup>19</sup> notamment car selon lui : « la règle de proportionnalité ne présente que très peu d'efficacité dans le cas des fédérations très masculinisées ou très féminisées. En effet, la règle ne serait efficace que si la mixité était une réalité dans l'ensemble des fédérations »<sup>20</sup>

### 1.1.2.2 La mise en place de la proportionnalité et des quotas : les possibles sanctions

En 2011, le rapport du Sénat suggère que pour refléter la répartition des licenciés entre les deux sexes, il ne faut pas attribuer moins de 20% des sièges au sexe le moins représenté. Et ce seuil, Nicole DECHAVANNE l'avait proposé et demandé depuis les années 1990... Malheureusement, cette proportionnalité est loin d'être respectée de tous. En 2013, on compte 26,5% de femmes dans les *comités directeurs* des fédérations et 22,8% parmi les élus aux bureaux des fédérations ; seules trente-huit fédérations assurent une représentativité des femmes à ces deux niveaux d'instances dirigeantes, soit 36% des fédérations contre 23% en 2009. Concernant l'olympiade 2013-2016, les femmes représentent 12,5% des présidents (soit quatorze femmes pour dix en 2009)<sup>21</sup> Alors que de plus en plus de lois et de *décrets* sont mis en place pour garantir et réglementer « l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes », il n'y a pas de réelle sanction infligée à une fédération sportive et encore moins aux structures sportives nationales et internationales.

Bien qu'aujourd'hui on trouve un peu plus de rapports et de travaux d'enquêtes sur la question, l'attention tardive et politiquement peu soutenue prouve une certaine résistance du monde sportif quant à l'intégration des femmes aux postes de responsabilité et de pouvoir. Tout ceci paraît compétemment paradoxal dans un milieu où l'on prône l'égalité, le respect, la mixité, ... S'agissant des femmes issues du milieu associatif et des politiques publiques, une réelle attention a été portée sur la massification de la pratique sportive féminine. En revanche, leur place dans les institutions a été peu questionnée.

Le sport est depuis longtemps confronté à l'antiféminisme car les sportives n'aiment pas être associées aux « *féministes* ». Elles se démarquent de cette posture, ce qui les pousse à douter encore de leur légitimité et/ou de leurs capacités à exercer des fonctions dirigeantes.

---

<sup>18</sup> Sénat-Rapport d'activité 2011, au nom de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, et compte rendu des travaux sur le thème « *Femmes et sports* » déposé par Michèle André, sénatrice.

<sup>19</sup> S'étant vu refuser sa demande d'abrogation de la règle de proportionnalité, la Fédération française de gymnastique a saisi le Conseil d'état d'un recours ; celui-ci a rendu raison, considérant que le principe d'égalité, constitutionnel, « interdit de faire prévaloir la considération du sexe sur celle des capacités et l'utilité commune », Conseil d'État, 2<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> SSR, 10/10/2013, 359219, publié au recueil Lebon.

<sup>20</sup> En rapport avec « *Les propositions pour la réforme des statuts des fédérations sportives* » de François ASENSI, remis à Lionel Jospin et Marie-George BUFFET, avril 2000.

<sup>21</sup> Chiffres clés de la féminisation du sport en France 2<sup>o</sup>12-2013, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, d'après

Pour beaucoup, les références à Alice MILLIAT, Marie-Thérèse EYQUEM<sup>22</sup> et aux nombreuses femmes ministres des sports depuis les années 1980<sup>23</sup> suffisent à « prouver » que les femmes sont bien présentes et intégrées dans le monde du sport. Cependant, pour Fabienne BOUCARET ce poste serait : « l'arbre qui cache la forêt »<sup>24</sup>. Ce qui nous amène à notre première hypothèse :

**Proposition de recherche n°1 : le poste de ministre des Sports est une tentative de parité quant à l'intégration des femmes aux fonctions dirigeantes du monde sportif.**

En 2014, Najat VALLAUD-BELKACEM, alors ministre des Sports, impose des quotas pour la composition des comités directeurs des fédérations sportives et donne naissance à la loi du 4 août 2014<sup>25</sup> « pour l'égalité réelle des femmes et des hommes ».

Selon les Fédérations, cette loi aurait pour but d'atteindre une parité dans les comités directeurs en 2016 ou d'ici 2020.

Ainsi, la loi du 4 août 2014 met en place un principe d'évolution vers une parité et met fin au principe de proportionnalité : pour les fédérations comportant plus de 25% de leurs licences pour l'un des deux sexes, les statuts doivent prévoir au moins 40% de représentants de chaque sexe d'ici 2021 et, pour les fédérations délivrant moins de 25% de leurs licences à l'un des deux sexes, les statuts doivent prévoir au moins 25% de représentants de chaque sexe dès la fin de l'olympiade 2016.

Cette loi est en quelque sorte « une révolution » car elle vaut dans tous les secteurs de la société et non spécifiquement au milieu du sport, comme auparavant.

On assiste à un moment fort, puisque le sport est –enfin- considéré comme un secteur où l'égalité des femmes et des hommes représente des enjeux majeurs, au même titre que le monde du travail et des politiques.

Pour mener à bien cette évolution, les fédérations sportives s'appuient sur des *plans de féminisation* mis en place par le ministère des Sports depuis mars 2013, dans le cadre des conventions négociées pour la période 2014-2017.

En cas d'absence de ces plans de féminisation, il n'y aura aucune subvention envisagée pour le développement de la pratique sportive féminine.

Dans ce sens, chacune des fédérations doit établir comment elle compte mettre en place et assurer leurs objectifs avec des éléments chiffrés. Les fédérations doivent aussi tenir un compte rendu de leur progrès autour de cinq axes, dont « promouvoir des femmes à la tête des instances dirigeantes ».

En 2016, à la fin du mois de septembre, 87 fédérations sportives sur les 115 avaient élaboré un plan de féminisation.

---

<sup>22</sup> Théoricienne et dirigeante notoire du sport féminin qui participe à son extension au sein du Rayon sportif féminin, de la Fédération sportive de France et la Fédération internationale catholique d'éducation physique et sportive, dans les années 1960.

<sup>23</sup> La première est nommée en 1946 ; onze femmes ont dirigé ce ministère depuis Edwige AVICE.

<sup>24</sup> Fabienne BOUCARET, *Le sport féminin, dernier bastion du sexisme*, 2012, page 231

<sup>25</sup> Loi n2014-873 du 4 août 2014, *pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*, JO du 5.

## 1.2 La construction des inégalités de carrière au sein des instances sportives

Suite à la politique d'égalité des sexes de l'Union Européenne, à partir des années 1990, le gouvernement français met en place une *politique volontariste* en faveur de l'égalité des sexes dans la vie politique, économique et sociale.

« Dès lors, la féminisation des instances dirigeantes du sport constituera – de manière plus ou moins marquée selon les ministres en place – un des axes de cadrage du ministre chargé des sports. Pourtant, qu'elles soient présidentes, *cadres techniques* sportifs ou *cadres gestionnaires*, les femmes sont largement sous représentées aux postes décisionnels des organisations sportives... »<sup>26</sup>

Dans cette partie, il sera exposé des études sur le *genre*<sup>27</sup> à l'origine de la construction des inégalités entre les hommes et les femmes dans la vie sociale, politique ou professionnelle. Ces études ont été exposées dans un rapport d'étude nommé « **Où sont les femmes ?** » mis en œuvre dans Jurisport (n°171) par Cyrille ROUGIER (Janvier 2017)<sup>28</sup>.

### Le petit extrait du propos sexiste :

« On parle souvent de l'égalité dans les salaires. Je pense que ce n'est pas un truc qui marche dans le sport. Le tennis est le seul sport aujourd'hui où il y a la parité, alors que le tennis masculin reste plus attrayant que le tennis féminin. » Gilles Simon, joueur de tennis professionnel, 2012<sup>29</sup>.

### 1.2.1 La division sexuelle au cœur des instances sportives : un plafond de verre encore bien présent

Rappelons que la *division sexuelle du travail* se caractérise par « un principe de séparation » entre les hommes et les femmes qui n'investissent pas les mêmes secteurs de travail et un « principe hiérarchique » par lequel le travail des hommes est en général plus valorisé que celui des femmes<sup>30</sup>.

Même si la division sexuelle du travail s'efface peu à peu dans bien des domaines, elle reste tout particulièrement présente dans le milieu sportif.

Réussir sa carrière professionnelle n'est pas une chose facile. Il faut faire preuve de savoir, savoir-être, savoir-faire, ... Autant de qualités qu'il faut mettre en œuvre pour

<sup>26</sup> Cyrille ROUGIER – Dossier « Où sont les femmes ? », Jurisport 171, Janvier 2017.

<sup>27</sup> Voir glossaire

<sup>28</sup> L'enquête de Cyrille ROUGIER a fait l'objet de questionnaires auprès de dirigeant-e-s (membres bénévoles élu-e-s des comités, bureaux directeurs), cadres techniques sportifs responsables de la performance et du développement sportif (conseillers techniques sportifs, entraîneur-e-s nationales-aux, directrices et directeurs techniques nationales-aux) ou cadres administratifs et de gestion. Ces membres appartiennent à 108 fédérations sportives nationales et à 121 comités olympiques et sportifs français. Complémentaires au traitement des 290 questionnaires reçus (194 dirigeantes bénévoles et 85 cadres salariés), 26 entretiens ont été réalisés avec des femmes cadres et dirigeantes.

<sup>29</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 27.

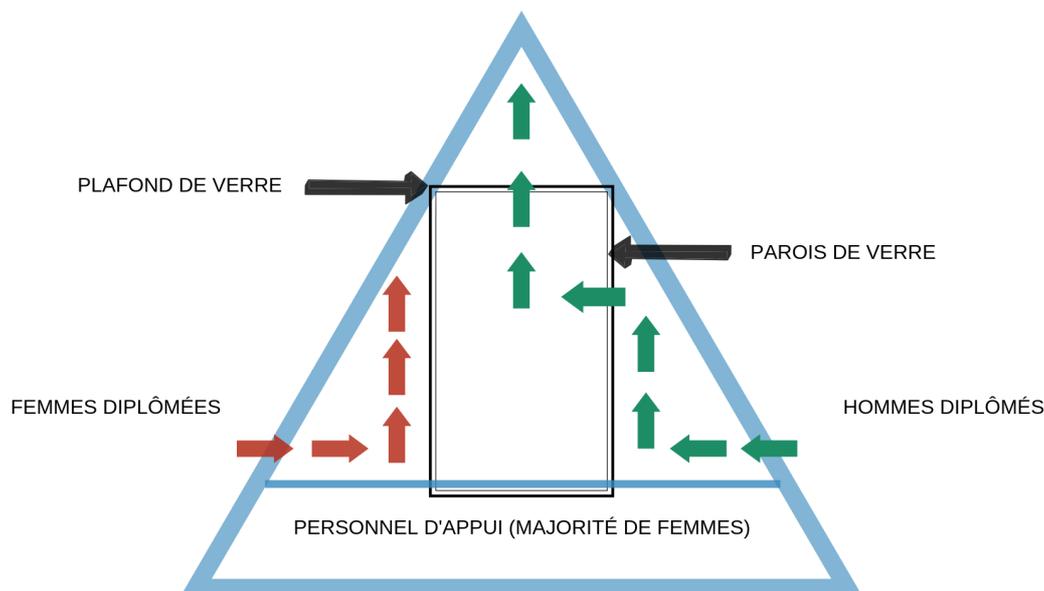
<sup>30</sup> D. KERGOAT, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in H. HIRATA, \_F. LABORIE, H. LE DOUARÉ et D. SENOTIER, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 (1<sup>er</sup> ed. : 2000), p.35-44

progresser et gravir les échelons d'une hiérarchie. À juste titre, un homme et une femme peuvent tout à fait montrer les mêmes qualifications (diplômes, expériences, motivations, compétences, ...) pour prétendre à évoluer. Cependant, il existe encore un phénomène appelé « *plafond de verre* » ou « *glass ceiling* », en anglais.

Apparue pour la première fois à la fin des années 1970 aux États-Unis et publiée en 1986 dans le *Wall Street Journal*, l'expression « *plafond de verre* » se caractérise comme « l'ensemble des obstacles visibles ou invisibles qui peuvent rendre compte d'une certaine rareté des femmes en position de pouvoir et de décision dans les organisations publiques, dans les entreprises mais aussi dans les associations ou les syndicats »<sup>31</sup>

Parfois, le *plafond de verre* est associé à la notion de « *parois de verre* ». À titre d'exemple, dans le rapport « *La promotion des femmes aux postes de directions* » édité par le Bureau International du Travail (1997), le phénomène des barrières invisibles limitant l'accès des femmes aux postes de responsabilité, entre *plafond* et *parois de verre*, est bien réel.

### **Schéma : le plafond et les parois de verre dans la pyramide organisationnelle :**



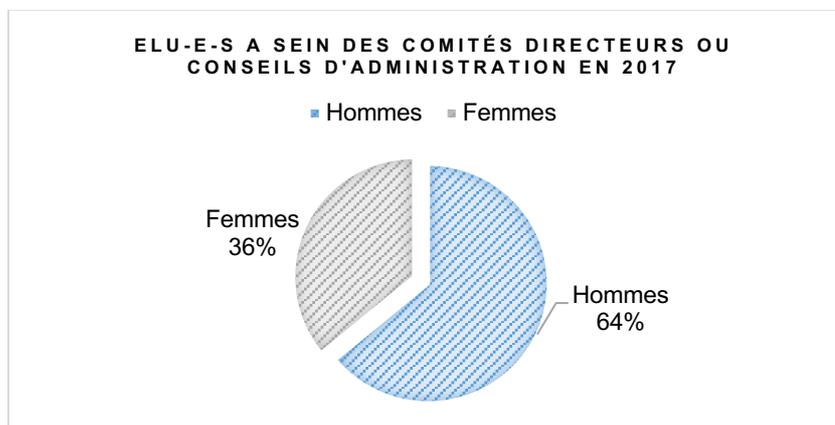
Source : Étude ORSE (Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises) :  
L'accès des femmes aux postes de décisions dans les entreprises

Nous pouvons retrouver ce phénomène au sein des organisations sportives puisque les hommes sont surreprésentés aux positions les plus valorisées et les plus convoitées. Au sein des fédérations sportives nationales et des comités olympiques sportifs, des services centraux ou déconcentrés du ministère chargés des sports, des établissements publics dépendant du ministère chargé des sports, ou encore aux postes d'inspection, de professeurs de sport et de formateurs, les hommes se concentrent sur les plus hautes *sphères décisionnelles*.

<sup>31</sup> Étude réalisée par l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) : « l'accès des femmes aux postes de décisions dans les entreprises » dans « *Le plafond de verre : les freins à la mobilité ascendante des femmes dans les entreprises* », Sarah PHILLIPPE 2012/2013.

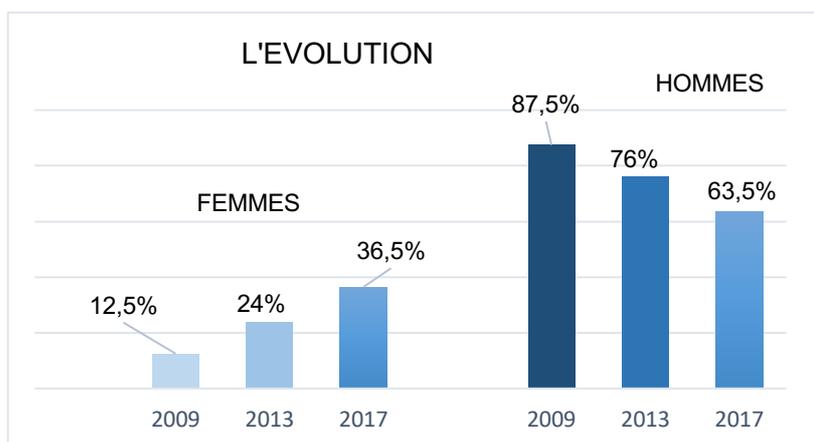
### 1.2.1.1 La proportion de femmes dans les instances du sport

En août 2017, le collectif Œil EGAL SPORT, en charge de la promotion de l'égalité homme/femme dans le sport, dresse un bilan global<sup>32</sup> sur la proportion de femmes dans les instances dirigeantes des **fédérations françaises sportives olympiques** :



Source : OEIL EGAL SPORT : La gouvernance du sport se féminise-t-elle ?  
F.F Olympique – bilan au 01/08/2017

Parmi les 1007 élu.e.s au sein des comités directeurs ou *conseils d'administration*, on dénombre en 2017, 366 élues soit 36,35% de femmes. Un chiffre très sensiblement en hausse puisqu'en 2009 puis en 2013, on dénombrait respectivement 12,50% puis 24% de femmes dans ces mêmes instances.



Source : OEIL EGAL SPORT : La gouvernance du sport se féminise-t-elle ?  
F.F Olympique – bilan au 01/08/2017

Ce pourcentage baisse de près de 5 points au sein des Bureaux qui, parmi 328 élu.e.s, comptent 32% de femmes soit 104 élues.

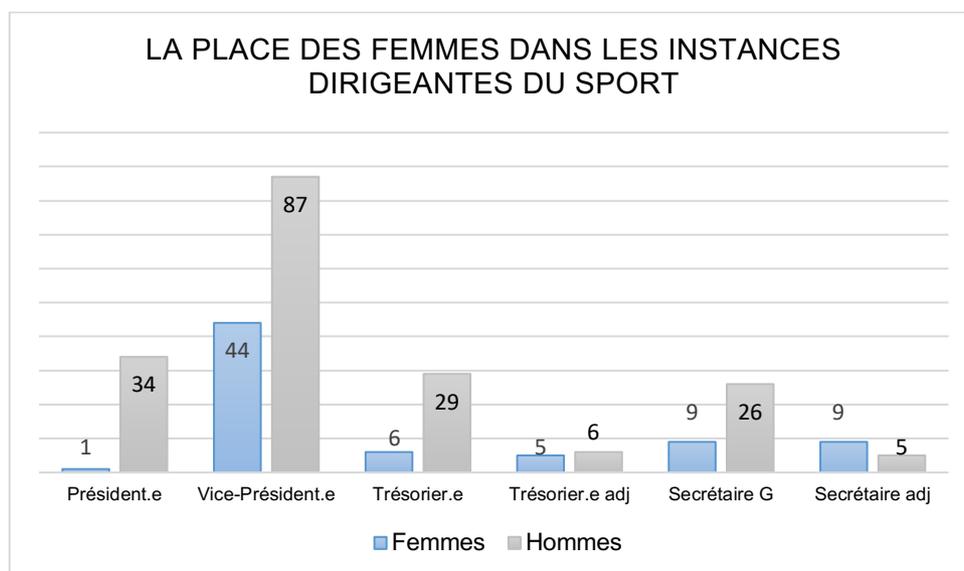
<sup>32</sup> L'Œil EGAL SPORT : « La gouvernance du sport se féminise-t-elle ? », Fédérations olympiques, Olympiade 2017/2020.

Malgré une forte progression des femmes dans les instances dirigeantes des 33 fédérations olympiques d'été (à Tokyo contre 28 à Rio), le phénomène du plafond de verre est bien présent. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, seule une femme occupe la place de Présidente au sein de la Fédération Française d'Escrime : Isabelle Lamour. Et seulement, 44 femmes sur 131 sont présentes aux postes de vice-présidence, soit 34%.

Au poste de trésorier.e, on dénombre 6 femmes soit 17%, alors qu'au poste de trésorier.e adjoint.e, la féminisation monte à 45,5% avec 5 femmes sur 11 élu.e.s.

Enfin, 9 femmes occupent le secrétariat général soit 26%, alors qu'au poste de secrétaire adjoint.e, les femmes sont majoritaires avec 9 femmes sur 14 adjoint.e.s.

En comparant avec les chiffres du ministère des Sports de 2009 et 2013, au poste de trésorier.e les femmes faisaient respectivement état de 23% puis de 13% (7 puis 4 femmes sur 30 postes) et de 17% puis 13% au poste de secrétaire général.e (5 puis 4 femmes sur 30 postes).



En constatant ces chiffres, nous pouvons voir que les hommes sont majoritairement présents dans les hautes sphères décisionnelles des fédérations sportives et que la *hiérarchisation* est *sexuée*, puisque les femmes se manifestent par une plus forte proportion aux postes d'adjointes. Ainsi se pose notre deuxième proposition de recherche :

**Proposition de recherche n°2 : la répartition des femmes au sein des instances dirigeantes du sport est soumise à la division sexuelle du travail.**

L'article 63 de la loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes de 2014<sup>33</sup> impose une représentation minimale des deux sexes dans les comités directeurs en fonction de la proportion de licencié.e.s, que comprend l'organisation.

Cependant cette loi ne garantit en rien la présence des femmes dans les bureaux ou les plus hauts postes de la hiérarchie. On dénombre aujourd'hui 11 femmes présidentes de fédérations (sur 115)<sup>34</sup> et bien souvent ce sont des *fédérations non-olympiques*, de petites tailles et donc très peu (re)connues ou valorisées.

« Le secteur technique des fédérations sportives, plus directement responsable de la production de la performance, suit la même logique : plus on s'élève dans la hiérarchie, moins les femmes sont représentées »<sup>35</sup>

## 1.2.1.2 Et sur le terrain sportif ?

### 1.2.1.2.1 Les Directrices Techniques nationales

Le poste de DTN (Directeur Technique National) a été créé au début des années 60, à la suite de l'échec du sport français aux JO de Rome. Ce poste a majoritairement été occupé par des hommes car sur 386 nominations<sup>36</sup> opérées jusqu'à présent, seule 25 femmes ont été nommées. À l'exception de la fédération française de danse qui, en 1969, a choisi une femme DTN (même s'il faudra attendre 1985 pour qu'une autre occupe de nouveau ce poste au sein de la FFEPGV<sup>37</sup>).

Dès le début des années 80, c'est la fédération française de volley-ball qui sera la première fédération olympique à élire une femme au poste de DTN : Dominique PETIT.

Pendant un long moment, aucune femme n'a occupé ce poste dans une fédération olympique. Il faudra attendre l'arrivée de Marie-George BUFFET à la tête du ministère des Sports pour inciter les femmes à « oser prendre des responsabilités dans le sport ». Ainsi en 2001, la fédération française de triathlon recrute la seconde femme DTN du mouvement olympique : Patricia COSTANTINI.

Jusqu'en 2008, sur 73<sup>38</sup> fédérations qui consacrent un poste aux directeurs techniques nationaux, le nombre de femmes durant une même olympiade (1985/1988 et 2005/2008), n'a pas dépassé trois.

C'est en 2013, suite au décret n° 2012-601 du 30 avril 2012<sup>39</sup>, que trois nouvelles femmes sont nommées au sein des fédérations de gymnastique, de pentathlon moderne et d'équitation (début de l'olympiade de RIO – 2013).

---

<sup>33</sup> Loi 2014-873 du 4 août 2014, JO du 5.

<sup>34</sup> Ministère de la Ville, de la jeunesse et des Sport – Direction des sports – Centre de Gestion Opérationnelle des Conseillers Techniques Sportifs, dans Les chiffres clés du sport 2017 « *la place des femmes dans l'encadrement du sport fédéral* », page 11.

<sup>35</sup> Cyrille ROUGIER – Dossier « Où sont les femmes ? », Jurisport 171, Janvier 2017

<sup>36</sup> Source du ministère des Sports dans Œil EGAL SPORT, « *Ces femmes qui dirigent le sport français* », 8 Nov. 2017.

<sup>37</sup> Voir Glossaire

<sup>38</sup> Elles ne sont plus que 71 aujourd'hui

<sup>39</sup> Décret n°2012-601 du 30 avril 2012 relatif aux modalités de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique – legifrance.gouv :

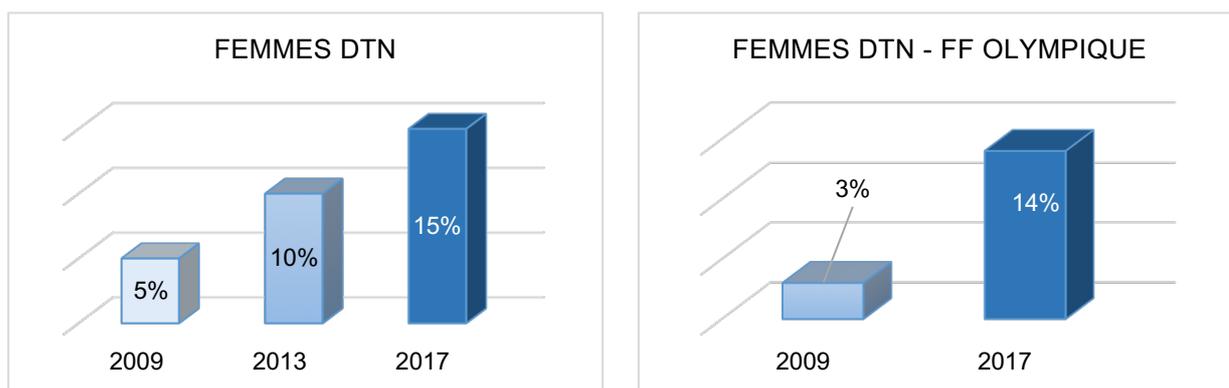
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025768161&categorieLien=id>

En 2015, le ministère des Sports met en place un accompagnement pour ces femmes qui veulent se lancer dans l'encadrement sportif mais, il ne remporte pas un grand succès. « À compétences égales, voire supérieures, trop peu de femmes osent soudainement postuler à des hautes responsabilités dans un monde presque exclusivement gouverné par des hommes<sup>40</sup> »<sup>41</sup>

Ainsi selon la dernière publication du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (Mars 2017)<sup>42</sup> et le rapport « Ces femmes qui dirigent le sport français » d'OEIL EGAL SPORT (Nov. 2017), aujourd'hui :

- Sur 67 DTN, on dénombre 11 femmes.
- Sur 1192 conseillers techniques régionaux, on dénombre 235 femmes.
- Sur 341 entraîneurs nationaux, on dénombre 41 femmes.

En trois olympiades, le taux de féminisation du poste de DTN a connu une belle augmentation, passant de 5% en 2009 (4 femmes) à 10% en 2013 (7 femmes) puis à 15% en 2017 (11 femmes). Un phénomène encore plus conséquent du côté olympique, puisque qu'on observe une progression passant de 3% en 2009 à 14% en 2017.



Source : « Ces femmes qui dirigent le sport français », L'OEIL EGAL SPORT, 8 Nov. 2017, page 3.

Même si beaucoup de femmes occupent ces postes au sein de fédérations ayant un taux de licenciées féminisées (la gymnastique, la danse, l'équitation, le volley-ball ou encore la FFEFGV), certaines d'entre elles occupent les fédérations « masculines » (lutte, escrime ou encore spéléologie)<sup>43</sup>.

<sup>40</sup> Une seule femme présidente d'une fédération olympique en 2015 – Isabelle LAMOUR – FF Escrime

<sup>41</sup> Propos recueillis dans L'Œil EGAL SPORT, « Ces femmes qui dirigent le sport français », 8 Nov. 2017, page 3.

<sup>42</sup> Sur [www.sport.gouv.fr](http://www.sport.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/Statistiques/Chiffres-cles/) : <http://www.sport.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/Statistiques/Chiffres-cles/>

<sup>43</sup> Retrouvez les listes officielles des DTN sur [www.sport.gouv.fr](http://www.sport.gouv.fr) : <http://www.sport.gouv.fr/IMG/pdf/listedesdtndesfederationsolympiques.pdf> et <http://www.sport.gouv.fr/IMG/pdf/listedesdtndesfederationsnonolympiques.pdf>

### 1.2.1.2.2 Les entraîneures

Certaines femmes figurent comme des références de l'entraînement sportif. Nous pouvons citer : « Jacqueline VAUDECRANE, surnommée « la grande dame du patinage », Paulette FOUILLET, la première femme entraîneure de judo, Dominique PETIT en volley-ball, Suzanne BERLIOUX, l'entraîneure de Christine CARON en natation, Myriam BOLLACK-BADEL, la première femme à être devenue entraîneure professionnelle en équitation en 1975, ou encore Christiane HEAD-MAAREK, dite « criquette », entraîneure d'équitation depuis près de trente ans, première femme à avoir gagné en 1979 le grand prix de l'Arc de Triomphe et présidente des entraîneurs de France d'équitation.<sup>44</sup>»

Du côté des équipes nationales, nous pouvons retenir : « Nathalie AMIEL, qui a entraîné l'équipe de France féminine de rugby, ou Valérie GARNIER, qui est à la tête de l'équipe de France féminine de basket-ball, ou encore Magali MAGAIL, qui entraîne celle du volley-ball<sup>45</sup> ». Enfin Amélie MAURESMO, qui dirige celle du tennis pour la Fed Cup et qui succède à Yannick NOAH en 2018, pour être nommé capitaine de l'Équipe de France de la Coupe Davis. Elle est la première femme à être nommée à ce poste en France.

#### **Le petit extrait du propos sexiste :**

*« C'est un problème, il y a beaucoup de vie dans le vestiaire, la présence d'une femme sera étrange. J'ai beaucoup de respect pour Gala, mais elle ne connaît pas le circuit masculin, ni les joueurs, en tout cas pas Rafael. Je n'imagine pas une femme être à la tête de la sélection de foot. »* Toni Nadal, entraîneur et oncle de Rafael Nadal, 2016<sup>46</sup>.

Et pourtant, en 2014, Corinne DIACRE est devenue entraîneure d'une équipe de football professionnelle. Elle réussit à maintenir le club de Clermont en Ligue 2 et durant la saison suivante, les résultats ont été si bons que le président renouvelle son contrat jusqu'en 2018. « Nombreux ont été ceux qui ont considéré que c'était une opération de communication de la part du club, surtout après la démission de celle qui avait été nommée juste avant elle, Helena COSTA. »<sup>47</sup>.

Comme il a été dit précédemment, sur 341 entraîneurs nationaux, on dénombre 41 femmes (Nov. 2017). Le métier d'entraîneur reste incontestablement à dominante masculine et plus nous approchons le haut niveau, plus elles se raréfient. Sur la saison 2011-2012, sur les 136 clubs de haut-niveau des cinq principaux sport collectifs masculins et féminins confondus (football, basket-ball, rugby, handball et volley-ball), il y avait au total moins de 5% de femmes entraîneuses sur les 136 entraîneurs. Et quand elles l'étaient, elles entraînaient des équipes féminines<sup>48</sup>.

<sup>44</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 165

<sup>45</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 166

<sup>46</sup> Leparisien.fr : <http://www.leparisien.fr/sports/espagne-toni-nadal-ne-veut-pas-d-une-femme-capitaine-23-09-2014-4156349.php> dans Béatrice Barbusse, *Le sexisme dans le sport*, page 166.

<sup>47</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 167

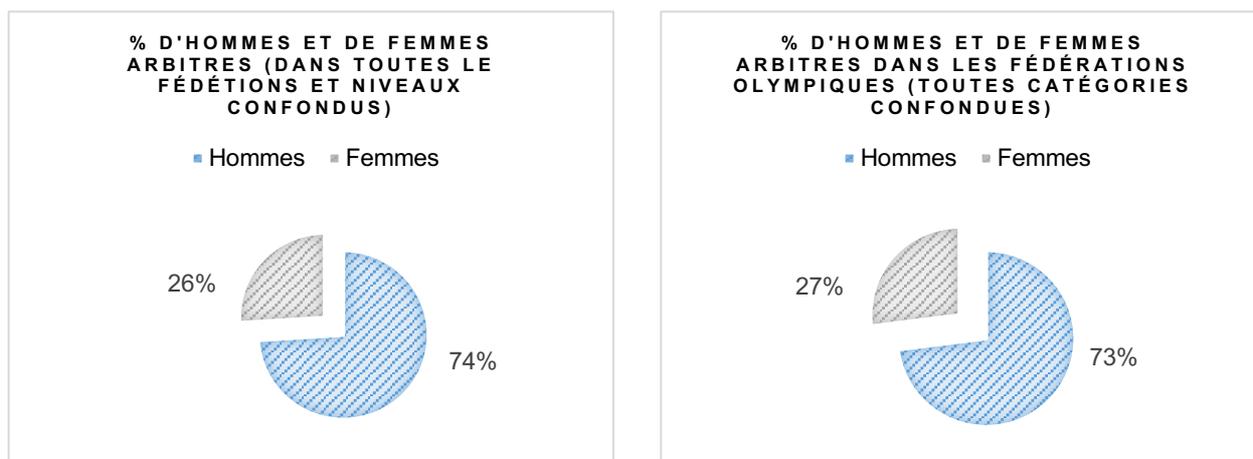
<sup>48</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 164-165

### 1.2.1.2.3 Les arbitres

En 2017, L'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM), a rassemblé des chiffres concernant le pourcentage de femmes et d'hommes arbitres dans l'ensemble des fédérations sportives françaises.

Ainsi, quelle que soit la fédération, le pourcentage de femmes arbitres reste inférieur à celui des hommes. L'écart le plus important étant dans la Fédération française de Football, de Hockey sur Glace et de Rugby avec moins de 5%.

En revanche, l'UNSS affiche un taux remarquable de 45,3% de jeunes filles sur 117 000 jeunes arbitres : un chiffre qui promet sur l'avenir du sport<sup>49</sup>.



Source : Chiffre de l'AFCAM dans « Égalité hommes-femmes dans l'arbitrage sportif : où en est-on ? », Femix'Sports.

#### Le petit extrait du propos sexiste :

« Concernant le penalty (non sifflé), il était bien là, mais l'arbitre ne l'a pas vu, elle faisait du patinage peut-être. Quand on est une femme et qu'on vient arbitrer un sport d'hommes, c'est compliqué. » David Le Frapper, entraîneur de Valenciennes, 2015<sup>50</sup>.

### 1.2.2 Une division genrée d'un point de vue horizontal

A contrario de la division genrée du travail vertical (hiérarchie), la division genrée horizontale repose sur le type de tâches effectuées.

On peut noter que bien souvent les dirigeantes ou cadres du sport se concentrent dans les fédérations multisports (affinitaires ou scolaires). Elles développent les activités physiques et sportives pour des populations bien spécifiques et qui n'ont pas pour objectif premier : le sport en compétition (voir **annexe 1**).

<sup>49</sup> Chiffre de l'AFCAM dans « Égalité hommes-femmes dans l'arbitrage sportif : où en est-on ? », Femix'Sports.

<sup>50</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 26

Aujourd'hui, sur 14 femmes présidentes de fédérations ou de groupements (unions, comité, associations) agréés par l'État, on dénombre 11 femmes présidentes de fédérations multisports, affinitaires, scolaires ou universitaires (voir **annexe 4**). C'est bien souvent parmi celles-ci, que l'on compte une plus forte proportion de licences féminines.

Par exemple, au sein de la Fédération française du sport pour tous, anciennement appelée Fédération française d'entraînement physique dans le monde moderne, qui est dirigé par Betty CHARLIER, on recense 88% de licenciés féminines<sup>51</sup>. Il en est de même pour la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique, dirigée par Patricia MOREL, où l'on recense 94% de femmes parmi les 546 000 licenciés<sup>52</sup>. À titre informatif et de comparaison, les fédérations unisport non-olympiques et olympiques, comptent en moyenne, 30% de licenciées féminines<sup>53</sup> :

**Tableau : Licences féminines par famille de fédérations en 2014**

	Nombre de licences total	Nombre de licences femmes	% de femmes
Fédérations unisport olympiques et Paralympiques	8 652 766	2 607 338	30,2%
Fédérations unisport non olympiques	2 097 887	633 847	30,2%
Fédérations multisports	5 166 400	2 676 448	52,1%
Ensemble des fédérations	15 892 190	5 919 633	37,3%

Source : MVJS-MEOS, *Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées*, via le rapport « *La féminisation du sport* », Edition Mars 2016, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Chez les élu-e-s, les femmes qui exercent des fonctions au sein des commissions des fédérations se concentrent majoritairement sur des missions, tâches ou secteurs considérés comme « féminins », tels que la formation, les femmes, la mixité, la diversité ou les jeunes. Nous assistons encore à une logique de genre.

Au travers des « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes » de D. KERGOAT, Caroline CHIMOT dans la revue *Jurisport* 171, met en avant que « l'assignation des femmes à des rôles biologiquement déterminés les confine dans des qualités considérées comme naturellement féminines (patience, empathie, rapports privilégiés aux enfants, à l'éducation, etc.) et contribue à nier ce qui relève pourtant d'un apprentissage et de véritables compétences ». À titre d'exemple, depuis 2017 sont élues, au sein du CNOSF, trois femmes aux postes de vice-présidentes en charge de la diversité des pratiques, des relations avec l'éducation nationale et en charge des athlètes et des mixités : Brigitte HENRIQUES, Véronique MOREIRA et Sarah OURAHMOUNE.

<sup>51</sup> Plaquette 2017/2018 - Saison 2015/2016 de la Fédération française du sport pour tous : [https://www.sportspourtous.org/medias/fichiers/MAJ%20Saison%2020172018/FFSPT\\_Plaquette-2017-2018\\_WEB.pdf](https://www.sportspourtous.org/medias/fichiers/MAJ%20Saison%2020172018/FFSPT_Plaquette-2017-2018_WEB.pdf)

<sup>52</sup> Site internet officiel de la FFEPGV : <https://www.sport-sante.fr/fr/la-federation-ffepgv/l-histoire-de-l-epgv/l-histoire-en-dates-de-l-epgv.html>

<sup>53</sup> MJVS/MEOS, *Stat-info*, n°15-03, 2015 : <http://sports.gouv.fr/autres/25-02SEPTEMBR2015.pdf>

### 1.2.3 « Sans ça, tu n’y arriveras pas ! »

#### 1.2.3.1 Des prédispositions pour accéder aux postes de pouvoir

« L’interprétation des inégalités dans l’accès aux plus hautes sphères s’est déplacée des femmes et de leur supposée moindre ambition, liée à leur *socialisation* familiale et aux contraintes de leur « double vie » [...], vers les avantages procurés aux hommes à toutes les étapes de leur vie. De la *prime enfance*, à la cour et aux bancs de l’école puis dans les différents postes qui leur sont offerts, ils apprennent mieux qu’elles à avoir confiance en eux, à prendre des risques, à combattre les rivaux (et rivales), à nouer des amitiés et complicités avec des collègues masculins susceptibles de leur proposer des postes plus intéressants et surtout à se vouer, sans compter leur temps, à leur travail et à leur carrière »<sup>54</sup>

Ainsi, une femme ayant atteint un poste à responsabilité au sein d’une organisation sportive, dispose de ressources particulières lui permettant de surmonter les obstacles qui, habituellement les tiennent à l’écart du pouvoir.

Parmi les femmes cadres techniques, on remarque qu’elles disposent d’un parcours sportif supérieur à celui des hommes. Alors que la majorité des hommes a atteint un niveau national (44% des hommes pour 21% des femmes), les femmes ont elles, atteint un niveau international (63% des femmes contre 33% pour les hommes).

Même si on peut mettre en évidence une légère sur-sélection scolaire féminine, les rapports montrent que « c’est davantage le capital sportif accumulé qui demeure discriminant dans l’accès au sous-espace technique du pouvoir fédéral. Elles ont vécu une socialisation sportive intense, surtout par l’intermédiaire de leurs pères ou d’hommes du groupe de pairs, comme leurs homologues masculins. Les deux parents ont adhéré à leur projet professionnel sportif et elles ont très souvent eu des membres de leur famille, surtout des hommes, qui ont été eux-mêmes dirigeants dans le milieu sportif »<sup>55</sup>.

Ce constat marque un arrêt sur notre troisième proposition de recherche.

#### **Proposition de recherche n°3 : avoir un passé d’athlète professionnel ou de haut niveau, aide une femme à obtenir un poste à responsabilité, dans le milieu professionnel du sport.**

En revanche, pour les femmes élues des fédérations ou comités olympiques, elles sont bien souvent caractérisées par une sur-sélection sociale et culturelle comparativement aux autres femmes de la population active des mêmes tranches d’âges. Ainsi 43% d’entre elles font partie des catégories cadres et professions supérieures pour 11% des Françaises la même année et 43% des dirigeantes occupent une profession intermédiaire pour 23% des Françaises actives (*INSEE*, 2003).<sup>56</sup>

---

<sup>54</sup> Catherine MARRY, Laure BERENI, Alban JACQUEMART, Fanny LE MANCQ, Sophie POCHIC, Anne REVILLARD, « *Le genre de administrations. La fabrication des inégalités de carrière entre hommes et femmes dans la haute fonction publique* », Revue française d’administration publique, 2015/1, n°153, page 5.

<sup>55</sup> Selon Cyrille ROUGIER – Dossier « Où sont les femmes ? », Jurisport 171, Janvier 2017.

<sup>56</sup> Selon le rapport de Cyrille ROUGIER – Dossier « Où sont les femmes ? », Jurisport 171, Janvier 2017.

### 1.2.3.2 Les inégalités de carrière entre les sexes

Il est souvent exposé le fait que les femmes sont moins présentes sur des postes à responsabilités, car elles sont confrontées à des « normes professionnelles masculines ». On entend par là, les obligations à se rendre disponibles pour l'organisation sportive : les horaires ou encore une mobilité géographique régulière.

D'autre part, le système mis en place par les fédérations ou les comités, quant à l'élection de son président repose sur un système pyramidal très hiérarchisé. À titre d'exemple, un membre du Comité départemental olympique et sportif, sera membre de droit au comité directeur du Comité régional olympique et sportif correspondant.

Ces procédés permettent difficilement d'obtenir du « sang neuf » au sein du mouvement sportif et contribuent dans un sens vers une certaine stabilité dans la représentation des élus, qui sont libres de cumuler autant de mandats qu'ils souhaitent.

Par conséquent, des limites apparaissent et pénalisent les femmes (mais aussi les jeunes) dans l'accession des instances de direction.

Ainsi, une quatrième proposition de recherche se pose.

#### **Proposition de recherche n°4 : l'organisation des instances du mouvement sportif est de plus en plus vieillissante.**

Pour devenir dirigeant.e, c'est comme en politique, il est bien souvent nécessaire de créer des alliances, de se constituer un réseau ou de coopérer. Remporter une élection nécessite un investissement temporel et géographique conséquent, particulièrement difficile à obtenir lorsque vous avez à côté, une vie professionnelle, associative et familiale.

Selon Caroline CHIMOT, maître de conférences en sociologie, « 61% des élues des fédérations et comités olympiques et sportifs exercent une activité professionnelle, en dehors de leurs responsabilités associatives, contre 42% pour les hommes, plus souvent retraités. Elles consacrent aussi, autant de temps que les élus à leurs fonctions politiques sportives soit plus de 40 heures par semaine pour les plus hautes fonctions fédérales ou olympiques »

Il est très difficile pour une femme d'assurer son implication pour cette charge de travail, surtout lorsqu'il faut concilier vie professionnelle et vie privée. « La forte proportion de femmes cadres qui vivent seules (35% d'entre elles) et qui n'ont pas d'enfant (45%) est à ce titre révélatrice du nécessaire surinvestissement dans un travail, assujetti aux normes de la compétition, qui respecte peu les temps privés et familiaux. Par ailleurs, les femmes cadres techniques peuvent, moins souvent que leurs collègues masculins, compter sur le relais d'un conjoint qui serait moins soumis aux exigences de mobilité géographique. »<sup>57</sup>

#### **Le petit extrait du propos sexiste :**

*« Pour moi, une femme qui se bat au judo ou dans une autre discipline, ce n'est pas quelque chose de naturel, de valorisant. Pour l'équilibre des enfants, je pense qu'une femme est mieux au foyer. » David Douillet, ancien judoka, 1998<sup>58</sup>.*

<sup>57</sup> Caroline CHIMOT, maître de conférence en sociologie, « Où sont les femmes ? », page 21.

<sup>58</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 27

Il n'est pas rare que les femmes doivent faire face à des préjugés au sein des organisations. Les dirigeants remettent bien souvent en cause leur capacité à assurer un « rôle de femme » ou « maternel » face à la prise de responsabilité et sont écartées de missions convoitées. Ainsi se pose notre cinquième proposition de recherche.

**Proposition de recherche n°5 : la vie de femme ou familiale est un frein dans l'accessibilité des femmes, aux postes de responsabilité.**

Comme nous avons pu le voir précédemment, la politique d'égalité entre les sexes permet de faire prendre conscience d'une certaine division sexuelle du travail encore existante, au sein des organisations sportives.

Cependant, elles permettent de remettre en cause de façon marginale, les modèles de carrière qui écartent les femmes aux postes importants. En effet, il est facilement remarquable que les femmes y ayant accès requièrent des prédispositions.

## 1.3 En marche vers le changement

### 1.3.1 Une politique renouvelée et relativement récente

Le ministère chargé des Sports est depuis, totalement engagé dans les actions qui jouent en faveur de l'égalité réelle entre les hommes et les femmes, au sein du mouvement sportif. Ainsi, une feuille de route existe-elle et fait l'objet de mises à jour annuelles des actions prévues.

La dernière « feuille de route »<sup>59</sup> de 2016 comprend 5 mesures qui visent :

- La féminisation des instances dirigeantes de fédérations sportives
- Le développement des pratiques afin de corriger les inégalités d'accès
- La féminisation de l'encadrement technique des activités physiques et sportives
- La réussite des sportives de haut niveau
- La lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes dans le champ du sport.

À savoir que le travail de féminisation des fédérations, impulsé par le ministère des Sports, a débuté en 2006 pour quatre disciplines le basketball, le cyclisme, le football et le handball. C'est en 2013 que les plans de féminisation deviendront obligatoires pour toutes les fédérations sportives.

### 1.3.2 L'engagement des organisations sportives

En 2014, il a été négocié par le ministère chargé des Sports des conventions pluriannuelles d'objectifs (2014-2017) avec les fédérations sportives, en faveur d'une féminisation tant des pratiquant-e-s, des juges, des arbitres, des sportif-ve-s de haut niveau mais aussi de l'encadrement et des dirigeant-e-s.

Dans le dernier rapport du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, « *La féminisation du Sport* » de mars 2016, il fait lieu des démarches mises en place :

- « Au niveau national, les conventions d'objectifs signées entre le ministère chargé des Sports et les fédérations sportives sont un outil stratégique qui permet de soutenir et d'accompagner les actions visant à promouvoir la pratique sportive féminine ainsi que l'accès aux fonctions dirigeantes. En 2015, ce sont 5,58 M€ qui ont été fléchés sur cette priorité ;
- Au niveau territorial, les subventions allouées par le Centre national pour le développement du sport (CNDS) permettent de soutenir les projets des associations locales et des organes déconcentrés des fédérations. Ces actions déclinent territorialement les projets fédéraux. Si les chiffres 2015 ne sont pas encore disponibles, on peut noter que 7,2M€ ont permis de soutenir des projets visant cet objectif en 2014, soit une hausse de 6,5% par rapport à 2013. »

Au total, ce ne sont pas moins de 85 plans de féminisations qui ont été validés dans le cadre 2014-2017, qui viennent renforcer la mobilisation des actions soutenues entre le niveau

---

<sup>59</sup> Rapport du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, *La féminisation du sport*, Mars 2016, page 7.

national et territorial. « Cet outil est destiné à favoriser les *synergies* entre les différents acteurs, nationaux et territoriaux, à mutualiser les bonnes pratiques, les compétences et les connaissances, afin d'aller vers plus de mixité dans le sport »<sup>60</sup>.

Implanté au CREPS de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le pôle ressources national « sport, éducation, mixités, citoyenneté » (PRN SEMC), permet le déploiement des actions créées par le ministère des Sports. En effet, le pôle anime un réseau national en faveur d'une sensibilisation de sujets divers sur le sport, tel que « la prise en compte des enjeux de la mixité dans les formations de l'encadrement technique sportif » lors de Journées Techniques. Ces journées sont un lieu d'échange, de mutualisation et de formation qui sont destinées aux professionnels qui souhaitent partager leur expérience.

Toutes ces démarches s'inscrivent dans le cadre du plan « Citoyens du Sport » de 2015<sup>61</sup>, mais également dans le cadre du 5<sup>ème</sup> plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (2017-2019) qui vise à :

- « Sécuriser et renforcer les dispositifs qui ont fait leurs preuves pour améliorer les parcours des femmes victimes de violences et assurer l'accès à leurs droits
- Renforcer l'action publique où les besoins sont plus importants
- Déraciner les violences par la lutte contre le *sexisme*, qui banalise la culture des violences et du viol. »<sup>62</sup>

Dans cette dynamique, le ministère des Sports a mis en place plusieurs outils pour renforcer la sensibilisation et l'information des organisations sportives afin de faire face aux comportements sexistes et de leurs conséquences :

- Une fiche de sensibilisation, datant de mars 2019, pour mieux prévenir au quotidien les incivilités, violences et discriminations dans le sport ;
- Un guide juridique de 2018 relatif à la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences dans le sport et les conséquences juridiques des comportements sexistes ;
- Un guide d'avril 2019, dans la prévention à l'attention des éducateurs sportifs qui interviennent auprès des enfants et des jeunes<sup>63</sup> ;
- Des infographies réalisées à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes pour sensibiliser aux priorités du ministère et à la pratique féminine (**annexe 5**)
- Une campagne « Coup de sifflet contre le sexisme » est lancée en mars 2016, destinée aux acteurs du sport, qu'ils soient pratiquants, supporters ou grand public, contre l'homophobie (**annexe 6**), en collaboration avec l'association Fémix'Sports.

Toutes ces actions sont réalisées dans le but de montrer que certains comportements, notamment sexistes, n'ont pas leur place dans le monde sportif mais également d'exposer l'engagement de nombreux acteurs qui se mobilisent pour dénoncer de tels agissements.

---

<sup>60</sup> Rapport du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, *La féminisation du sport*, Mars 2016, page 8.

<sup>61</sup> Retrouvez le programme « Citoyens du Sport » sur [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr) : <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/plancitoyenssport15.pdf>

<sup>62</sup> Rapport du ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, *Le sexisme tue aussi*, 5<sup>ème</sup> plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes, 2017-2019, page 2 à 3.

<sup>63</sup> Tous les dossiers cités précédemment sont téléchargeables dans la rubrique « éthique » du site internet du ministère des Sports.

### 1.3.3 Focus sur les plans de féminisation

Dans un contexte où les problématiques n'étaient pas spécialement identifiées : « Pourquoi et en quoi s'agit-il d'un public spécifique ? Quels enjeux au développement des pratiques féminines ? Un plan de féminisation, pour quoi faire ? Comment tendre vers une stratégie globale et intégrée de féminisation des instances sportives fédérales ? »<sup>64</sup>, la féminisation du sport a été sans grand impact jusqu'en 2012.

Lors de la nomination d'un gouvernement paritaire et le rétablissement du ministère des Droits des femmes, Valérie FOURNEYRON, alors ministre des Sports et de la Jeunesse, instaure l'obligation pour les fédérations sportives de mettre en place des plans de féminisation.

#### **Le petit extrait du propos sexiste :**

« *Votre sœur joue au rugby ? – Elle y joue malheureusement ! On était catastrophé dans la famille. Elle s'est fait mal évidemment.* » Marc Lièvremont, alors sélectionneur de l'équipe de France de rugby, 2011<sup>65</sup>.

Depuis le 27 mars 2013, toutes les fédérations doivent adopter un plan de féminisation qui se définit par cinq axes principaux :

- **Axe n°1** : développer la pratique sportive pour le plus grand nombre, notamment en faveur des féminines ;
- **Axe n°2** : féminiser les instances dirigeantes fédérales et déconcentrées ;
- **Axe n°3** : féminiser l'encadrement technique ;
- **Axe n°4** : féminiser les fonctions d'arbitrages et d'encadrement ;
- **Axe n°5** : promouvoir et accroître la réussite des féminines dans le haut niveau.

L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport est ici définie de la manière suivante : une fédération adopte une approche intégrée de l'égalité lorsque son plan de féminisation est « ventilé » de manière transversale dans son plan d'action fédéral, et quand celui-ci ne contient pas à proprement parler d'actions identifiées « sport féminin » – ou tout du moins non désignées telles quelles. Ces fédérations prennent en compte l'égalité femmes hommes dans chaque action, projet, perspective de développement dans le cadre de son plan d'actions. »<sup>66</sup>

Cette obligation et l'accompagnement de l'État envers les fédérations dans la mise en place de plans de féminisation, marquent une nouvelle avancée pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans le sport.

---

<sup>64</sup> Marie-Françoise POTEREAU, conseillère fédérale, présidente de Femix'Sport dans Jurisport 171, page 27.

<sup>65</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 27

<sup>66</sup> Panorama sur les plans de féminisations des fédérations sportives, ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2014, page 3.

C'est le 18 mars 2014 que s'est organisée la première journée d'échanges autour des plans de féminisation, intitulée « Partageons nos elles pour le sport », par le ministère des Sports en association avec l'association de Marie-Françoise POTEREAU, Femix'Sport. Elle a été renouvelée le 22 juin 2015 et le 29 septembre 2016, mais ne figure plus au programme depuis.

Également, depuis 2014-2015 sont organisées des journées de sensibilisation des cadres féminins à l'échelle interrégionale et depuis janvier 2015, des formations de cadres techniques, sur 3 jours, ont lieu à l'*INSEP*.

### 1.3.3.1 Quelques données en chiffres

Selon le dernier rapport d'études du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : « Panorama sur les plans de féminisation des fédérations sportives » de 2016, ce ne sont pas moins de 86 fédérations agréées sur 111, ayant proposé des plans le 1<sup>er</sup> mars 2016, soit 77,5%.

Plus précisément, 93,6% (soit 29/31) des fédérations unisport olympiques, 58,9% (soit 33/58) des fédérations unisport non olympiques et 91,7% (soit 22/24) des fédérations multisports.

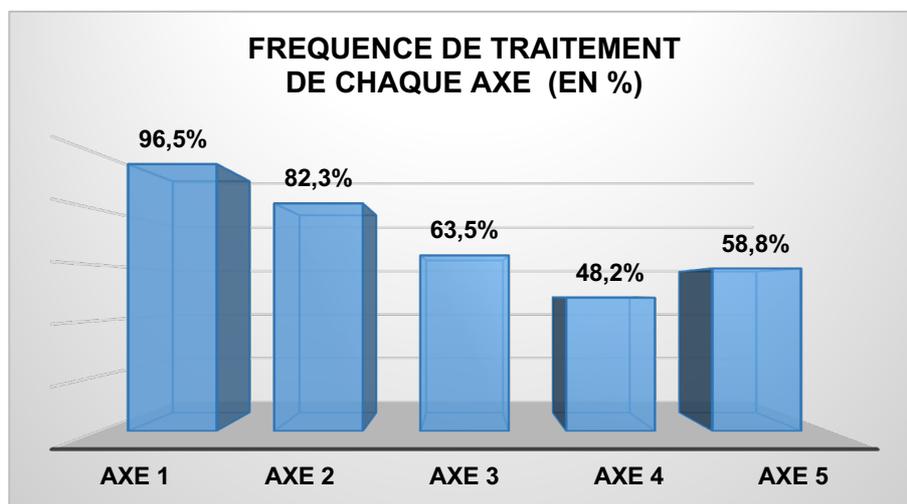
#### 1.3.3.1.1 Les axes abordés

Comme nous l'avons vu durant l'introduction de cette dernière partie, les plans de féminisation peuvent être abordés sous 5 axes de travail différents.

L'analyse de ce graphique apporte plus de précisions quant à l'investissement et à l'ampleur du déploiement des actions décrites par les fédérations :

- **96,5%** des fédérations ont créé un plan de féminisation sur l'axe du développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, notamment en faveur des féminines (**Axe n°1**), soit 82 plans sur 86.
- **82,3%** des fédérations ont créé un plan de féminisation sur l'axe de la féminisation des instances dirigeantes fédérales et déconcentrées (**Axe n°2**), soit 70 plans sur 86.
- **63,5%** des fédérations ont créé un plan de féminisation sur l'axe de féminisation de l'encadrement technique (**Axe n°3**), soit 54 sur 86 plans.
- **58,8%** des fédérations ont créé un plan de féminisation sur l'axe de la promotion et l'accroissement de la réussite des féminines dans le haut niveau (**Axe n°5**), soit 50 sur 86 plans.
- **48,2%** des fédérations ont créé un plan de féminisation sur l'axe de la féminisation des fonctions d'arbitrage et d'encadrement (**Axe n°4**), soit 41 plans sur 86.

On peut noter que le développement de la pratique, la féminisation des instances dirigeantes et la féminisation de l'encadrement technique sont les axes les plus abordés.



**Source :** ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,  
« Panorama sur les plans de féminisation des fédérations sportives », 2016

### 1.3.3.1.2 L'utilisation des leviers et les publics ciblés

Il existe 3 leviers primordiaux afin de rendre optimale la réalisation des actions déployées par axe :

- L'organisation des formations spécifiques à la thématique ;
- L'animation des réseaux dédiés ;
- Les enjeux de communication.

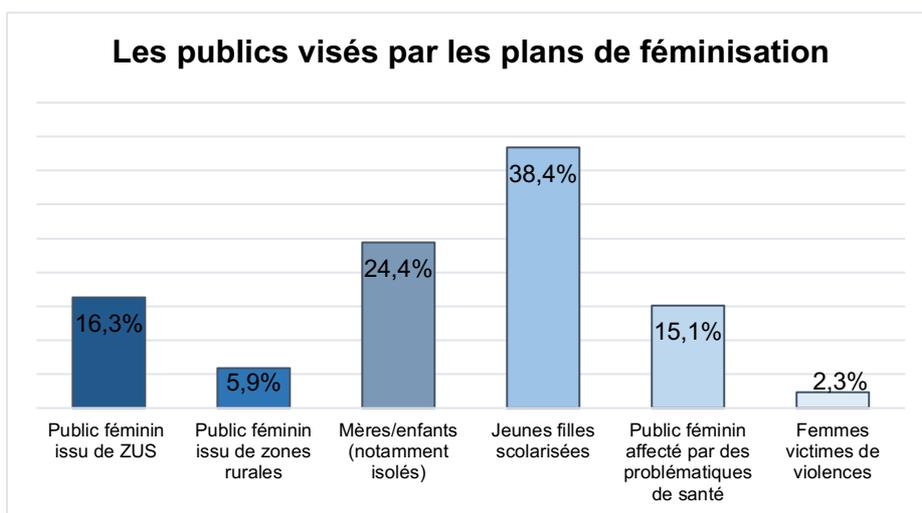
Le levier de communication a globalement été associé à la quasi-totalité des plans, puisque 86,1% témoignent « d'une prise de conscience générale du caractère incontournable de la mise en œuvre d'actions de communication pour le bon déploiement des plans de féminisation. De plus les fédérations l'utilisent majoritairement dans le cadre d'une stratégie à long terme, et non pas seulement pour la promotion d'un évènement ponctuel et isolé »<sup>67</sup>.

Dans une moindre mesure, l'organisation de formations spécifiques, représente 69,7% des plans. Enfin, la notion d'animation et la création de réseaux restent marginales puisqu'elles représentent 22,1%, seulement évoquées par les fédérations précurseurs.

En ce qui concerne les publics ciblés, on relate 6 catégories s'appuyant sur la lecture « d'un panel de plans et sur les axes de travail gouvernementaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport »<sup>68</sup> :

- Un public féminin issu de ZUS (zones Urbaines Sensibles)
- Un public féminin issu de zones rurales
- Les mères/enfants (notamment isolés)
- Les jeunes filles scolarisées
- Un public féminin affecté par des problématiques de santé
- Les femmes victimes de violences

<sup>67</sup> et <sup>49</sup>Panorama sur les plans de féminisation des fédérations sportives, ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2014, page 5.



**Source :** ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,  
« *Panorama sur les plans de féminisation des fédérations sportives* », 2016

À noter que les jeunes filles scolarisées (38,4%) représentent la cible principale des 3 types de fédérations confondues (olympiques, non-olympiques et multisports), sans doute puisqu'elles sont l'avenir dans l'égalité homme/femme du sport. Le public mères/enfants (24,4%) et le public féminin affecté par des problématiques de santé (15,1%) sont principalement ciblés par les fédérations multisports et unisport olympiques. Le public féminin issu de ZUS est particulièrement appréhendé par les fédérations multisports.

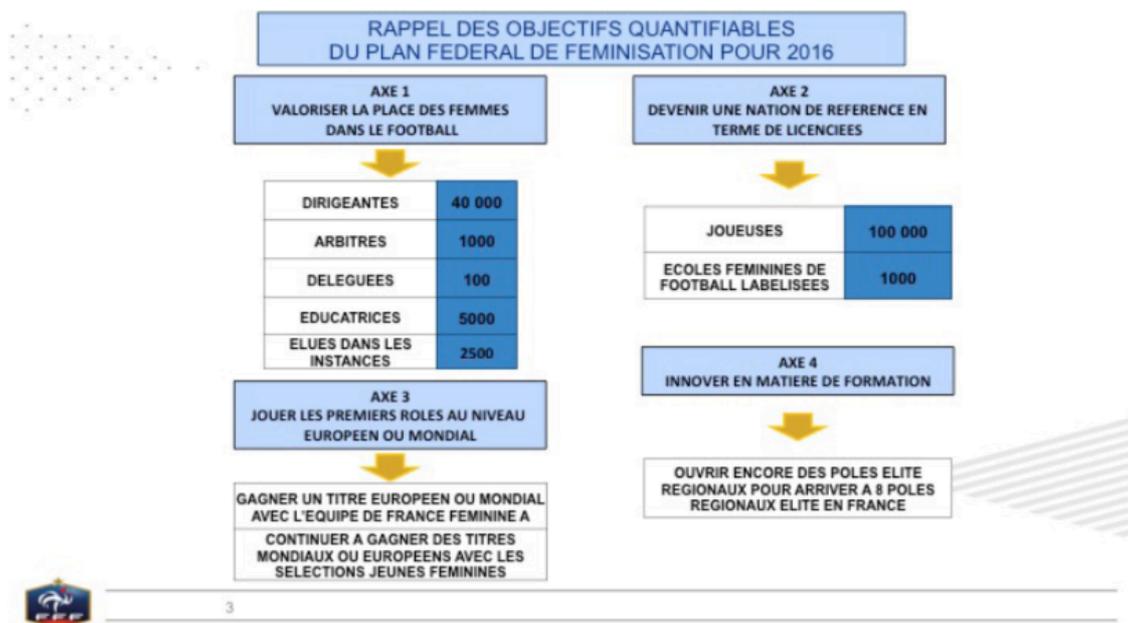
Enfin, les femmes victimes de violences représentent une faible part des publics ciblés par les fédérations (2,33%), ce qui relate une difficulté pour aborder ce genre de sujet au sein de notre société...

### 1.3.3.2 Quelques exemples

#### 1.3.3.2.1 Une fédération olympique : La Fédération Française de Football

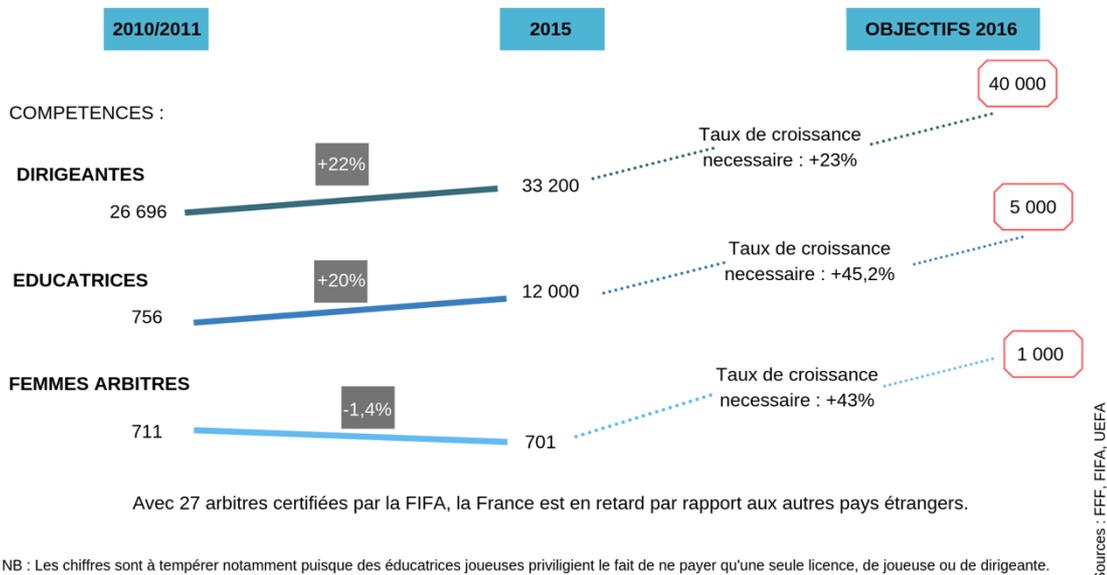
Selon L'Œil EGAL SPORT, « *La Gouvernance des instances sportives se féminise-t-elle ?* », bilan des fédérations olympiques – Olympiades été 2017-2020 – de 2018, la fédération française de football se compose de 4 femmes dont 3 élues sur 14 membres au sein de son Comité Exécutif. Il est présidé par Noël LE GRAET, réélu, et est féminisé à 28,57%. Lors de la précédente olympiade les femmes représentaient 10% des élu.e.s. Ainsi, le premier plan fédéral (2011-2016) de féminisation de la FFF, représentait 4 axes de développement :

- **Axe n°1** : valoriser les places des femmes dans le football
- **Axe n°2** : devenir une nation de référence en nombre de licenciées
- **Axe n°3** : jouer les premiers rôles au niveau européen puis mondial
- **Axe n°4** : innover en matière de formation



Source : La féminisation du sport, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, mars 2016, page 16

Les objectifs du plan de féminisation « Mesdames, Franchissez la Barrière » de 2010 à 2016, sont ambitieux. La Fédération Française de Football, prévoit un taux d'évolution de « femmes dirigeantes » (le plan ne précise pas pour quelles fonctions) de +22%, passant de 26 696 à 40 000 femmes dirigeantes, un taux d'évolution de +20%, passant de 756 à 5000, pour les femmes éducatrices et passer de 711 à 1000 femmes arbitres.



Selon un communiqué du 7 mars 2019 du site officiel de la Fédération Française de Football, elle compterait aujourd'hui 37 346 dirigeantes licenciées, soit 2 654 femmes en dessous du seuil envisagé de 2016. Même si par rapport à la saison 2010/2011, nous faisons face à une progression de +40%. L'objectif fédéral est désormais « d'accompagner 25

femmes, chaque saison afin de constituer le club des 100 femmes dirigeantes (femmes impliquées dans la politique fédérale) d'ici 2020 »<sup>69</sup>.

Cette année, avec l'accueil de la Coupe du monde féminine en France (7 juin 2019 au 7 juillet 2019), la Fédération Française de Football a renouvelé l'opération « Mesdames, Franchissez la Barrière). Désormais, les clubs et également les *districts* ont pu constituer un dossier en faveur du recrutement de femmes dirigeantes.

Le principe de l'opération étant :

**Au niveau du club :**

- Le club organise une action pour le recrutement de futures femmes dirigeantes, remplit le dossier Club et l'envoie au District.

**Au niveau du district :**

- Le district promeut l'opération MFB auprès des clubs et les incite à organiser une action de recrutement.
- Le district recense tous les dossiers relatifs aux actions de recrutement menées au niveau local par les clubs et désigne 2 clubs lauréats.
- Le district organise également une action au niveau départemental pour le recrutement de futures femmes dirigeantes, et remplit le dossier District.

**Au niveau de la Commission Régionale de Féminisation (CRF) :**

- La CRF accompagne les districts dans le déploiement de ce projet, et coordonne la mise en place des actions départementales.
- La CRF recense l'ensemble des dossiers Clubs lauréats (2 par district) et les dossiers Districts.
- La CRF communique ces dossiers Clubs et Districts à la Ligue du Football Amateur.

A ce titre, la FFF a récompensé lors de la Coupe du monde féminine de la *Fifa*, les clubs et les districts lauréats en les invitant à un match de compétition. Près de 1000 billets ont été réservés aux lauréats !

Un budget de 14 millions d'euros avait été voté en Juin 2018 pour « préparer les clubs à accueillir un flot espéré de nouvelles pratiquantes. Plus de la moitié des 16 000 clubs de l'Hexagone dispose d'une section féminine, mais la FFF vise une augmentation de 9 000 clubs, et souhaite parvenir à fidéliser ses joueuses »<sup>70</sup>

Frédérique JOSSINET, directrice du football féminin à la FFF, assure qu'au sein de la fédération : « Nous poussons les clubs à se valoriser comme lieux de vie, avec un esprit de famille, parce que c'est ainsi que l'on conserve les bénévoles et les animateurs qui seront peut-être nos dirigeants de demain. »<sup>71</sup>

---

<sup>69</sup> <https://www.fff.fr/actualites/184686-les-femmes-dirigeantes-en-seminaire>

<sup>70</sup> La Croix, « Le Mondial féminin 2019 sur de bons rails », 23/06/2018 : <https://www.la-croix.com/Sport/Le-Mondial-feminin-2019-bons-rails-2018-06-23-1200949566>

<sup>71</sup> Frédérique JOSSINET dans La Croix, « *Le Mondial féminin 2019 sur de bons rails* », 23/06/2018

#### **Le petit extrait du propos sexiste :**

« *Je ne discute pas avec les femmes de football. Je le dis parce que c'est mon caractère. C'est comme ça. Qu'elles s'occupent de leurs casseroles et puis ça ira beaucoup mieux* » Bernard Lacombe, alors manager de l'Olympique lyonnais, 2013<sup>72</sup>.

#### **1.3.3.2 Le projet SUCESS : Un programme Européen en faveur de la mixité**

Le projet « SUCESS »<sup>73</sup>, vise à mettre en place à l'échelle européenne, une parité femme-homme dans les instances dirigeantes du sport d'ici 2020 et répondre aux objectifs globaux de la Commission Européenne.

Sur l'initiative du Comité Olympique Croate, dans le cadre *Erasmus+* et regroupant cinq autres comités olympiques (France, Lituanie, Slovaquie, République-tchèque et Italie), l'enjeu principal est d'animer un réseau européen de femmes dirigeantes ou professionnelles du mouvement sportif.

Ce programme s'est construit autour d'un partage d'expériences, de formations et de cas pratiques, tout en ciblant des femmes engagées dans des instances sportives de niveau national et identifiées comme des futures leaders du monde sportif<sup>74</sup>.

Les participantes françaises ont été sélectionnées au travers d'un appel d'offres lancé par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Elles formeront un réseau composé de huit candidates pour représenter le mouvement sportif de la France. Ainsi, les fédérations de golf, de badminton, de natation, de tennis de table, de hockey sur glace, de volley et l'*UFOLEP* sont représentées<sup>75</sup>

Les huit Françaises (sur 56 femmes au total) sont des femmes occupant des postes à responsabilité de haut niveau telles que des vice-présidences, membres du bureau, membres du conseil d'administration, directrices, directrices adjointes, ...

Yannick SOUVRE, ancienne basketteuse internationale et directrice générale de la ligue nationale de volley, porte un regard particulièrement avisé sur les freins à l'accès des femmes aux postes de responsabilité :

« Il faut noter que les femmes sont confrontées en permanence à des procès en incompétence, alors que la question ne se pose jamais pour les hommes. Par ailleurs, le sport fonctionne énormément par le réseau. Il faut donc à la fois travailler sur les compétences bien sûr, mais aussi sur le réseau. Ma participation au projet SUCESS s'inscrit notamment dans cette volonté de constituer petit à petit un réseau à l'échelle européenne, même si ce n'est pas facile à mettre en place. On communique beaucoup entre nous sur les initiatives des unes

<sup>72</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 26

<sup>73</sup> Strengthening good governance in the European sport community by providing women with necessary competencies in order to support gender balance and equality in decision-making in sport structures,

<sup>74</sup> Selon le site internet [cnosf.franceolympique.com](https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6610-faire-de-lgalit-des-genres-une-ralit-dans-le-sport.html) : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6610-faire-de-lgalit-des-genres-une-ralit-dans-le-sport.html>

<sup>75</sup> Clémence COUDERT, chargée de mission « diversité des pratiques », CNOSF *dans* Jurisport 171 – Janvier 2017, page 28

et des autres dans leurs fédérations respectives. Tout ça, ce sont de petites victoires. Et finalement, l'idée, c'est d'accepter que l'avancée sera faite de petites victoires. »

Ainsi, le CNOSF souhaite s'appuyer du programme SUCESS pour renforcer sa politique de mixité dans le sport et ainsi développer l'accès à la prise de responsabilité, à la pratique et à la médiatisation du sport féminin.

Françoise SAUVAGEOT, vice-présidente du CNOSF en charge de la diversité des pratiques, fait part de ses ambitions pour 2024 :

« Examiner les questions de mixité de genre à travers le prisme du sport permet d'ouvrir le débat plus large de l'évolution de notre société, encore figée sur des représentations et des stéréotypes résistants ...

L'enjeu d'une mobilisation sur cette thématique prend toute son importance dans le contexte de la candidature 2024. Notre implication, tant au niveau national qu'europpéen, marque notre volonté d'agir sur des questions sociétales et notre capacité à tendre vers une exemplarité en la matière. »<sup>76</sup>

Et parmi les 24 mesures prises autour de la candidature des jeux Olympiques 2024, « *Le sport au service de la société* », la féminisation des instances dirigeantes en fait partie intégrante (mesure n°16). Cette candidature offre à la France une parfaite opportunité de mettre le sport au cœur de la société et de « constituer une part majeure de l'héritage de Paris 2024, au service des Françaises et Français »<sup>77</sup>.

### 1.3.3.3 Et à l'international alors ?

#### 1.3.3.3.1 Les fédérations sportives internationales

Les fédérations internationales de sports (FI) sont des instances internationales non gouvernementales qui « assurent l'intégrité de la pratique de leurs sports respectifs au niveau international »<sup>78</sup>. Reconnues par le Comité International Olympique (CIO), elles sont chargées de regrouper toutes les organisations nationales qui administrent les mêmes sports.

Chaque fédération internationale « doit, pour être reconnue, avoir des statuts, des pratiques et des activités conformes à la Charte Olympique »

Selon le CIO, les FI d'été et d'hiver sont en charge d'encadrer et de veiller au bon fonctionnement des disciplines sportives du monde mais aussi au développement des athlètes qui exercent ces sports à tous les niveaux.

Elles ont également pour mission de surveiller le fonctionnement quotidien et garantissent la régularité des compétitions, le respect des règles et le fair-play qui en découle. Enfin, elles ont le devoir d'assurer la promotion et son développement au niveau mondial.

---

<sup>76</sup> Françoise SAUVAGEOT, vice-présidente en charge de la diversité des pratiques, CNOSF dans Jurisport 171 – Janvier 2017, page 28

<sup>77</sup> sport.gouv.fr : [http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/paris2024\\_programmeheritage.pdf](http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/paris2024_programmeheritage.pdf)

<sup>78</sup> olympic.org, les fédérations internationales de sports : <https://www.olympic.org/fr/cio-gouvernance-federations-internationales-sports>

Les fédérations internationales peuvent aussi donner leur avis sur les candidatures à l'organisation des jeux Olympiques, en particulier sur les moyens techniques des villes candidates. Elles collaborent à la préparation des *Congrès olympiques* et elles participent aux activités des commissions du CIO.

Afin de discuter de problèmes communs et de s'entendre sur leurs calendriers de compétitions, les fédérations internationales des sports d'été, celles d'hiver ainsi que les Fédérations reconnues ont formé entre elles des associations : l'ASOIF (Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été), l'AIOWF (Association des fédérations internationales des sports olympiques d'hiver), et l'ARISF (Association des fédérations internationales de sports reconnues par le CIO).

- ❖ Beaucoup de responsabilités sont à pourvoir pour les président.e.s des FI, mais les femmes y sont-elles présentes ?

### 1.3.3.3.2 Des femmes à la tête des fédérations sportives internationales ?

À défaut d'obtenir de la documentation officielle sur les femmes dans les FI, nous avons listé chaque président.e.s des fédérations sportives internationales faisant partie de l'ASOIF<sup>79</sup>, de l'AIOWF et de l'ARISF<sup>80</sup> (**annexe 7**) et le constat est sans appel.

Sur **79 fédérations**, seules **4 femmes** sont présidentes :

- Marisol CASSADO : International Triathlon Union<sup>81</sup>
- Sue REDFERN : The World Lacrosse<sup>82</sup>
- Molly RHONE : International Netball Federation<sup>83</sup>
- Anna ARZHANOVA : The World Underwater Federation<sup>84</sup>

### 1.3.3.3.3 La France s'inscrit sur une dynamique internationale

Il existe une dynamique internationale sur l'accès des femmes aux pratiques sportives et sur la place des femmes dans le sport. En effet, la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport<sup>85</sup> établie par l'*UNESCO* (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture), « favorise l'accès au sport par tous, l'inclusion, l'égalité des sexes, la sécurité, la durabilité, l'intégrité, la qualité de l'éducation physique, ainsi que le rôle essentiel du sport pour la paix et le développement »<sup>86</sup>

<sup>79</sup> L'asoif.com : <https://www.asoif.com/members>

<sup>80</sup> L'arisf.sport : <https://www.arisf.sport/members.aspx>

<sup>81</sup> Union International de Triathlon

<sup>82</sup> Fédération Internationale de Crosse

<sup>83</sup> Fédération Internationale de Netball

<sup>84</sup> Confédération Mondiale des activités subaquatiques

<sup>85</sup> L'unesco.org : <https://fr.unesco.org/>

<sup>86</sup> Rapport du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, *La féminisation du sport*, mars 2016, page 14.

Cette Charte permet de promouvoir des normes éthiques et de qualité pour tous les acteurs qui seraient impliqués dans l'application des programmes et des politiques sportives<sup>87</sup>

Dans cette dynamique internationale, il convient également de citer des textes fondateurs tels que l'**European Parliament resolution on women and sport** (2002/2280(INI))<sup>88</sup>, établi en 2002 par le Parlement européen sur les femmes et le sport. Mais aussi, la recommandation de 2015 du Conseil de l'Europe « **Recommendation CM/Rec (2015)2 of the Council of Europe (the Committee of Ministers) to Member States on gender mainstreaming in sport** »<sup>89</sup>, sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport.

Lors de la 5<sup>ème</sup> conférence du CIO sur les femmes, en 2012 et sous l'impulsion de la Déclaration de Los Angeles<sup>90</sup>, un grand nombre de fédérations s'engage vers la mise en place d'une stratégie de développement de la place des femmes dans le sport.

Le 21 janvier 2015, Pascale BOISTARD, alors secrétaire d'État aux Droits des femmes et Thierry BRAILLARD, secrétaire d'État aux Sports, signent la déclaration de Brighton-Helsinki sur la place des femmes dans le sport.

Ce texte a été signé en faveur d'une valorisation de la politique française en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et recommande :

- De veiller à ce que toutes les femmes et les filles puissent accéder à des activités sportives ;
- D'assurer aux femmes un environnement sûr pour la pratique du sport ;
- D'encourager la participation des femmes dans le sport ;
- D'assurer une meilleure représentation des femmes à tous les niveaux et dans tous les rôles du sport.

Ce qui nous amènera à notre dernière proposition de recherche.

**Proposition de recherche n°6 : la combinaison de plusieurs actions en faveur de l'égalité femme-homme en général et dans le sport en particulier peut expliquer l'évolution des femmes dans les instances.**

---

<sup>87</sup> Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport :

[http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13150&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13150&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

<sup>88</sup> Europarl.europa.eu : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P5-TA-2003-0269+0+DOC+XML+V0//EN>

<sup>89</sup> Coe.int : [https://search.coe.int/cm/Pages/result\\_details.aspx?ObjectId=09000016805c4721](https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805c4721)

<sup>90</sup> olympic.org :

[https://stillmed.olympic.org/Documents/Commissions\\_PDFfiles/women\\_and\\_sport/Los-Angeles-Declaration-2012-fre.pdf](https://stillmed.olympic.org/Documents/Commissions_PDFfiles/women_and_sport/Los-Angeles-Declaration-2012-fre.pdf)

## PARTIE 2 : méthodologie de réalisation

Dans la volonté de rendre ce mémoire crédible et d'apporter une véritable réponse aux propositions de recherche, la revue de littérature a été complétée par une enquête de terrain. En effet, une douzaine de professionnels ont été interrogés lors d'entretiens semi-directifs à l'aide d'un guide d'entretien et rencontrés lors de conférence-débat.

### 2.1 La méthodologie retenue

#### 2.1.1 Le choix de l'enquête : l'étude qualitative

L'étude de terrain peut se décliner selon deux types de recherches : l'étude qualitative ou quantitative.

- La **méthode qualitative** permet de décrire et se concentre sur les interprétations, les expériences des interrogés et leurs significations. En clair, elle permet d'étudier et de comprendre un sujet avec un professionnel du domaine, durant un entretien directif ou semi-directif. L'interrogé répond de façon ouverte aux questions, selon son ressenti et son point de vue. Elle ne rejette pas les chiffres, ni les statistiques mais ne leur accorde tout simplement pas la première place<sup>91</sup>.
- La **méthode quantitative** permet de démontrer et de prouver des faits à l'aide de chiffres, de nombres ou de statistiques. Cette méthode permet de récolter des données, qui peuvent être catégorisées, et qui permettent de créer des graphiques ou tableaux.

Dans la mesure où il existe, au premier abord, peu de documentation récente sur la place des femmes dans les instances sportives, nous pouvons considérer que ce n'est pas un sujet primordial pour le monde sportif.

Il s'agira ici, de faire une étude exploratoire pour établir un état des lieux de la place des femmes aux fonctions dirigeantes. Nous allons recueillir la vision, les avis et les recommandations de quinze professionnels autour de la problématique de ce mémoire.

Ainsi, pour obtenir ce type de réponse, l'**enquête qualitative** est en adéquation.

##### 2.1.1.1 L'organisation de l'enquête

Afin de recueillir les données de notre étude qualitative, il a été privilégié le contact direct avec les professionnels. Une conférence-débat, neuf entretiens semi-directifs et deux entretiens téléphoniques ont été réalisés au long de l'année. Un guide d'entretien (**annexe 8**) a été établi afin d'adapter notre répondant aux réponses des interviewers.

---

<sup>91</sup> Hygin KAKAI, Contribution à la recherche qualitative, cadre méthodologie de rédaction de mémoire, Université de Franche-Comté, février 2008

Il n'a pas été simple d'obtenir les contacts de professionnels et de les rencontrer. En effet, le monde des instances sportives m'était totalement inconnu. Je me suis, aussi, très vite aperçue que les experts n'avaient pas beaucoup de temps à me consacrer alors, j'ai dû rendre mon emploi du temps flexible. En effet il m'est arrivée de les rencontrer le weekend, le soir après les cours, ou le matin de très bonne heure.

Aujourd'hui, les réseaux sociaux deviennent utiles pour ce genre de projet. En effet, j'ai rédigé, sans grande conviction, un poste LinkedIn en février 2019 afin d'obtenir mes premiers contacts du domaine. À mon plus grand étonnement, la publication atteint 76 j'aimes et 24 commentaires, avec un grand nombre de suggestions concernant des personnes à contacter.

J'ai alors reçu des messages privés et pris la peine d'aborder certains professionnels.

Je me suis, aussi, servi du réseau de mon école AMOS Sport Business School. Thérèse SALVADOR, tutrice de ce mémoire, m'a recommandée auprès de son réseau. Également, au cours des suivis de mémoire avec Nicolas CHANAVAT, j'ai pris la peine de suivre ses recommandations pour rentrer en contact avec d'autres experts.

Enfin, je berce dans le sport depuis mon plus jeune âge. Ainsi, certains proches ont pu m'aider et me recommander auprès d'experts du domaine.



## 2.2 Les caractéristiques de la cible

### 2.2.1 Les profils de l'enquête

Pour rendre ce mémoire le plus plausible possible, il a semblé intéressant d'interroger des professionnels de différents sexes (pas obligatoirement des femmes), de différents sports, de différentes instances et à divers postes. Avec pour seul point commun entre eux : un avis précis et une certaine implication sur la place des femmes au sein des instances sportives.

Voici les différents profils des interrogés :

- **Thérèse SALVADOR** : actuellement membre du comité directeur de la Fédération française d'escrime.  
Anciennement escrimeuse de l'équipe de France de 1969 à 1976 et entraîneuse au P.U.C de 1979 à 1982. Madame Salvador a passé 15 années dans l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive, puis 5 ans au ministère des Sports, 4 ans au ministère de l'Outre-mer et a été pendant 7 ans (première) directrice nationale de la Fédération française du sport universitaire. Elle a également été présidente de la Fédération des internationaux du sport français de 2009 à 2017. Actuellement membre du Conseil « Femmes et escrime » à la Fédération internationale d'escrime.
- ❖ Enseignante d'histoire du sport au sein de l'école AMOS Paris, elle a accepté d'être **tutrice** de ce mémoire et de suivre ce projet tout au long de l'année 2018/2019.
- **Laurence VENET-MAROIS** : ancienne athlète de haut niveau en ski nautique (championne d'Europe en 1991 et une 3<sup>ème</sup> place au championnat d'Europe). Madame Venet-Marois a été, durant onze années, cadre technique à la Fédération française de ski nautique. Elle travaille actuellement au ministère des Sports, à la direction des sports de haut niveau des fédérations unisport (accompagnement financier des fédérations sportives et mise à disposition de cadres techniques).
- **Béatrice BARBUSSE** : enseignante-chercheuse en sociologie à l'Université Paris-Est Créteil, depuis 26 ans et auteur de « *Du sexisme dans le sport* » (2016). Madame Barbusse est engagée dans le sport depuis plus de 40 ans. Elle a été joueuse de handball depuis l'âge de 11 ans et a évolué au plus haut niveau national dans les années 1980 et 1990.  
En 2008, elle a été l'une des seules femmes à présider un club professionnel de Ligue nationale de handball : l'US Ivry Handball. Ainsi, depuis 2007, elle partage son expérience de femme dirigeante au travers de conférences, tables-rondes, ...  
En 2015, elle a été nommée présidente du conseil d'administration du CNDS puis en 2017, élue secrétaire générale de la FFH. Enfin depuis septembre 2017, elle est membre de la Conférence permanente du sport féminin.
- ❖ Béatrice Barbusse représente l'exception de ce mémoire puisqu'elle a été rencontrée au cours d'une conférence-débat, établie le 22 janvier 2019 à 17h30, à la bibliothèque

Georges Perec de l'Université Paris-Est Marne la Vallée<sup>92</sup> (**annexe 9**). Mme Barbusse nous a demandé, en début de conférence, de ne rien divulguer quant à ce qui allait être dit durant l'évènement (notamment à propos de certains de ses futurs projets). Il y aura néanmoins, des propos de Béatrice BARBUSSE, similaires à ceux parus dans son livre, *Du sexisme dans le Sport*.

- **Marie CANOLLE** : anciennement joueuse de football de D1 au sein de l'AFC Compiègne puis de D2 au sein du Blanc-Mesnil Sport Football. Actuellement éducatrice au CS Meaux Academy et conseillère départementale en football d'animation au sein du District football de Seine-et-Marne.
- **Marie-Christine CAZIER** : ancienne athlète de haut-niveau sur 100 m, 200 m et 400 m haies. Elle est membre du GIFA (Groupement des Internationaux Français d'Athlétisme), membre du comité directeur de la Fédération française d'athlétisme et conceptrice de la société 3S FORME dans le paramédicale.
- **Laurent HERPE** : éducateur sportif dans le milieu du football depuis l'âge de 14 ans, monsieur Herpe a entraîné, durant trois années, les féminines de l'US Torcy Vallée de la Marne. Il a été, pendant six ans, conseiller départemental en charge du développement de la féminisation, au sein du District football de Seine-et-Marne. Il est actuellement coordinateur et encadrant U17 au CS Meaux Academy.
- **Corinne LEBIGRE** : actuellement employée de banque et présidente du club de triathlon de Meaux : Les Tritons Meldois. Le club évolue en Division 1.
- **Évelyne CIRIEGI** : Mme Ciriegi est depuis 2013, présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France, mais aussi membre de la commission des territoires et membre du conseil d'administration du Comité National Olympique Sportif et Français (CNOSF).  
Elle est présidente-fondatrice de l'association Sport 7 (club omnisport) depuis 1999 et membre du bureau (secrétaire générale adjointe, puis vice-présidente) de la Ligue Île-de-France de natation, depuis 2005.  
Enfin, elle est aussi membre du conseil d'administration du Comité National Départemental Sportif (CNDS) et membre du conseil d'administration du GIP Paris 2024.

---

<sup>92</sup> Conférence-débat « *La place des femmes dans les instances dirigeantes du sport* » à l'UPEM : <http://www.u-pem.fr/universite/evenements/evenements/evenement/3093/conference-debat-sur-la-place-des-femmes-dans-les-instances-dirigeantes-du-sport/>

- **André LECLERCQ** : Monsieur Leclercq est président du Comité Pierre de Coubertin et vice-président délégué « Sport et société » du CNOSEF.  
Il a participé à l'organisation de la conférence mondiale « Femmes et Sport » du CIO à Paris en 2000, à l'organisation de journées nationales « Femmes et Sport » et à l'organisation de la journée « Femmes Handicapées ».
- **Patricia COSTANTINI** : actuellement membre fondateur du Comité EGAL SPORT<sup>93</sup> (promotion de l'égalité femmes/hommes dans le sport).  
Madame Costantini est une ancienne entraîneuse nationale de volley-ball (1981 à 1984) et directrice technique nationale de la Fédération française de triathlon (2001 à 2005). Elle a élégamment été à la tête de réseau du sport de haut niveau – chargée de mission au ministère des Sports (2006 à 2009).
- **Véronique MOREIRA** : conseillère pédagogique spécialisée en EPS, présidente de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement de Premier degré) et vice-présidente en charge de l'éducation au sein du CNOSEF.
- **Marie-Amélie LEFUR** : athlète handisport française détentrice de huit médailles lors des jeux Paralympiques et présidente du Comité paralympique et sportif français.

Le tableau ci-dessous résume les onze entretiens semi-directifs et la conférence-débat, de façon précise : nom, fonction, date, temps, lieu et moyen. Les entretiens sont retranscrits de façon intégrale en **annexe 11** du mémoire.

Nom/Prénom	Fonction	Date	Lieu	Durée	Moyen
Thérèse <b>SALVADOR</b>	Membre du CD de la FFE	8/01/2019 5/03/2019 26/04/2019 23/05/2019 4/07/2019	AMOS Paris 33 rue Daviel, 75013, Paris.	60 min	Face à Face
Laurence <b>VENET-MAROIS</b>	Direction des Sports, Ministère des Sports	10/01/2019	Ministère des Sports, 75013, Paris.	45 min	Face à Face
Béatrice <b>BARBUSSE</b>	Enseignante-chercheuse en sociologie à l'Université Paris-Est Créteil	22/01/2019	Bibliothèque Georges Perec de l'UPEM.	90 min	Conférence

<sup>93</sup> www.egalsport.com : <http://www.egalsport.com/>

Marie <b>CANOLLE</b>	Conseillère départementale au District de Football de Seine-et-Marne	28/01/2019	District Seine-et-Marne de Football, 77450, Montry.	58 min	Face à Face
Marie-Christine <b>CAZIER</b>	Membre du CD de la FFA	9/02/2019	Stade H.Longuet, 91170, Viry-Châtillon.	55 min	Face à Face
Laurent <b>HERPE</b>	Coordinateur et encadrant U17 au CS Meaux Academy	15/02/2019	CS Meaux Academy, 77100, Meaux.	45 min	Face à Face
Corinne <b>LEBIGRE</b>	Présidente des Tritons Meldois	20/05/2019	Stade G.Tauziet, 77100, Meaux.	60 min	Face à Face
Evelyne <b>CIRIEGI</b>	Présidente du CROS Ile-de-France	31/05/2019	Café de l'Alma, 75007, Paris.	75 min	Face à Face
André <b>LECLERQ</b>	Président du Comité Pierre de Coubertin	4/06/2019	C.N.O.S.F, 75013, Paris.	65 min	Face à Face
Patricia <b>COSTANTINI</b>	Membre fondateur du Comité EGAL SPORT	11/06/2019	AMOS Paris 33 rue Daviel, 75013, Paris.	45 min	Téléphonique
Véronique <b>MOREIRA</b>	Présidente de l'USEP	14/06/2019	USEP, 75007, Paris.	45 min	Face à Face
Marie-Amélie <b>LEFUR</b>	Présidente du Comité paralympique et sportif français	21/06/2019	AMOS Paris 33 rue Daviel, 75013, Paris.	30 min	Téléphonique

## PARTIE 3 : Résultats des hypothèses, discussions et recommandations.

Dans cette troisième et dernière partie, nous allons analyser les réponses des professionnels interviewés dans le cadre de notre enquête.

Dans un premier temps, les réponses ont été analysées et sectorisées en fonction de nos hypothèses :

- Hypothèse n°1 : le poste de ministre des Sports est une tentative de parité quant à l'intégration des femmes aux fonctions dirigeantes du monde sportif.
- Hypothèse n°2 : la répartition des femmes au sein des instances dirigeantes du sport est soumise à la division sexuelle du travail.
- Hypothèse n°3 : avoir un passé d'athlète professionnel ou de haut niveau, aide une femme à obtenir un poste à responsabilité, dans le milieu professionnel du sport.
- Hypothèse n°4 : l'organisation des instances du mouvement sportif est de plus en plus vieillissante.
- Proposition de recherche n°5 : la vie de femme ou familiale est un frein à l'accessibilité des femmes, aux postes de responsabilité.
- Hypothèse n°6 : la combinaison de plusieurs actions en faveur de l'égalité femme-homme en général et dans le sport en particulier peut expliquer l'évolution des femmes dans les instances.

Ainsi, vous trouverez dans une première partie, les réponses et réflexions apportées par nos experts pour chaque hypothèse.

Puis, dans un second temps, vous trouverez leurs recommandations suite aux discussions. Il vous sera exposé de potentielles améliorations et actions à mettre en place en faveur de la féminisation des postes à responsabilité.

- ❖ À noter que dans le but d'illustrer correctement chaque réponse, les professionnels vont être régulièrement cités. Leur situation professionnelle vous sera précisée que lors de la première apparition.

## 3.1 Résultats des hypothèses

Au travers de cette dernière partie nous allons tenter d'apporter des réponses et de comprendre la raison de ces derniers propos. Au travers des retours de nos experts face à nos hypothèses, nous allons tenter d'apporter des solutions.

### 3.1.1 Hypothèse n°1

Notre première hypothèse concerne le poste de ministre des Sports. En effet, depuis des années, c'est une femme qui occupe cette fonction et selon Fabienne BOUCARET ce poste serait : « l'arbre qui cache la forêt »<sup>94</sup>. Alors, nous avons cherché à savoir ce que pensaient nos experts de cette constatation et si pour eux : le poste de ministre des Sports est une tentative de parité quant à l'intégration des femmes aux fonctions dirigeantes du monde sportif.

- ❖ Pour cette hypothèse, huit experts sur douze émettent un avis.

Tout d'abord, Mme SALVADOR, membre du Comité directeur de la fédération française d'escrime, met l'accent sur le fait que : « L'arrivée des femmes dans le gouvernement JUPPE (parité en nombre) a marqué les mentalités et a probablement contribué à modifier l'image de la femme dans la société. La nomination d'Édith CRESSON, Première ministre (et seule à ce jour) sous la présidence de François MITTERRAND, a été probablement le début du nouveau positionnement de la femme. Alors, pourquoi pas dans le sport ? Il est d'ailleurs intéressant de constater que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir été nommées « ministres » des Sports. Les raisons ne sont peut-être pas avouables... »

Laurence VENET-MAROIS, en charge du sport de haut-niveau au ministère des Sports et Thérèse SALVADOR, s'accordent sur le fait que le ministère joue un rôle fondamental sur cette insertion des femmes aux postes de dirigeantes. Il les sensibilise, notamment avec le pôle « sport, éducation, mixité, citoyenneté » (Journées d'échanges, de mutualisation et de formation, 5ème plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, Programme gouvernemental qui vise « l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,). Pour elles, ce n'est pas une tentative mais une réelle intention et volonté du ministère. En effet, « sans les ministres femmes, nous n'aurions peut-être pas eu d'avancée sur la féminisation dans le sport. Je pense que grâce à elles, il y a eu une progression. Tant mieux, si nous avons des femmes en tant que ministre des Sports. »<sup>95</sup>.

Marie-Amélie LEFUR, présidente du Comité paralympique et sportif français, ne contredira pas les propos précédents. Elle trouve aussi, très positif que le poste de ministre des Sports soit occupé par une femme, depuis des années : « Cela reste des personnes dynamiques et donc, renvoie une image positive vis-à-vis des femmes. Après il faudrait que cette féminisation du gouvernement se fasse sur l'ensemble des postes et également sur des ministères à hautes responsabilités... ». Selon elle ce n'est donc pas une tentative de parité, mais bien une réelle volonté du gouvernement.

<sup>94</sup> Fabienne BOUCARET, *Le sport féminin, dernier bastion du sexisme*, 2012, page 231.

<sup>95</sup>Thérèse SALVADOR, entretien n°1, **annexe 11**.

En revanche, Mme Patricia COSTANTINI, membre fondateur du Comité Œil Égal Sport, émet un peu plus de réserves. Bien que selon elle, le gouvernement de François Hollande et d'Emmanuelle Macron soient partiaires et que Marie-George BUFFET ait joué un rôle extrêmement important, mettre une femme au poste de ministre des Sports permet de dire :

« Au moins là, on ne pourra pas dire qu'il n'y a pas de femmes ! D'autant plus que celui-ci, représente le plus petit ministère. ».

Également, Evelyne CIRIEGI, présidente du CROS Ile-de-France, est plutôt en accord avec Mme COSTANTINI. En effet, elle trouve que cette fonction n'est pas représentative de la place des femmes aux fonctions dirigeantes du sport, puisque : « Cela ne donnera pas pour autant envie aux femmes de devenir ministre ou de prendre un poste à responsabilité. Pour le coup ce poste est asexué et ça ne changera rien. ».

Même si le fait qu'une femme occupe ce poste depuis des années, ne pose pas de problème à Véronique MOREIRA, présidente de l'USEP, elle a quand même : « l'impression que c'est un choix fait exprès pour montrer que le gouvernement accorde une place aux femmes. On se sert des femmes un peu comme alibi... »

Corinne LEBIGRE, présidente du club de triathlon de Meaux – les tritons Meldois, nous fait part d'un avis très tranché puisque selon elle : « C'est un poste « bouche trou », on met une femme ici pour montrer qu'il y a de « la parité ». Pour moi on est totalement dans le sexisme d'un gouvernement... ». Elle rejoint aussi Patricia COSTANTINI sur le fait que : « Nous mettons une femme au ministère des Sports, car c'est un petit ministère. Et bien souvent, elle n'est pas forcément compétente... »<sup>96</sup>

Et ce n'est pas Laurent HERPE qui contredira les propos de Corinne LEBIGRE. Selon lui, ce poste bénéficié de « résotage ». Il s'accorde pour dire que : « On met parfois des femmes sur des postes à responsabilités simplement pour de la parité, alors qu'elles ne connaissent même pas la discipline. » Il nous rappelle que tout doit être logique et mérité.

**Résultat** : Sur les huit professionnels interrogés, trois personnes ont réfuté l'hypothèse. Alors que cinq, l'ont validée.

✓ **L'hypothèse n°1 est validée.**

<sup>96</sup> Corinne LEBIGRE, entretien n°6, **annexe 11**.

### 3.1.2 Hypothèse n°2

Notre seconde hypothèse aborde une certaine division sexuelle du travail, qui persiste au sein des instances sportives. En effet, comme il a été exposé dans la revue de littérature, les femmes sont d'autant plus présentes aux postes d'adjointes. Ainsi, nous avons cherché à savoir ce que pensaient nos experts de cette constatation et si pour eux : la répartition des femmes au sein des instances dirigeantes du sport est soumise à la division sexuelle du travail.

❖ Pour cette hypothèse, neuf experts sur douze expriment leurs avis.

Pour cette hypothèse, tous nos experts s'accordent pour dire qu'effectivement il y a bien une division sexuelle persistante, au sein des instances dirigeantes du mouvement sportif.

Lors de sa conférence et comme exposé dans son livre, *Du sexisme dans le sport*, 2016, BARBUSSE Béatrice nous rappelle que : « Plus on s'approche du haut de la pyramide organisationnelle et moins on trouve de femmes ». Dans cette optique, Thérèse SALVADOR affirme l'évidence : « Certains postes (secrétaire générale, trésorière, vice-présidente...) sont davantage accessibles que celui de président. On fait beaucoup confiance aux femmes car on les sait organisées, méticuleuses, tenaces, et aussi compétentes mais la rivalité homme/femme pour les postes très représentatifs, reste forte. Il pourrait (il convient de rester prudent) y avoir une sorte de connivence ou de négociation, lors de la nomination sur certains postes ».

Marie CANOLLE, Conseillère départementale en football d'animation au district Seine-et-Marne, nous confirme quelque peu l'idée de Madame SALVADOR puisque selon elle : « Le problème c'est QUI gère. Bien souvent tout découle de la volonté du président de l'instance. ».

Il est important de rappeler que : « Le rapport actuel est d'environ 10% de femmes présidentes de fédérations, dont 1 seule olympique : Isabelle Lamour (escrime). C'est la deuxième femme après Jacqueline REVERDY (équitation). Aucune femme n'a jamais été présidente du CNOSF ni d'une fédération internationale. Ou bien les femmes renoncent à se présenter, ou bien « on » leur fait obstacle. »<sup>97</sup>. Et effectivement, Marie-Christine CAZIER, membre du comité directeur de la Fédération française d'athlétisme, témoigne du fait : « Qu'il n'y a jamais eu de femme dans l'histoire de l'athlétisme, à la tête de la fédération. Aujourd'hui, une seule femme est Présidente pour la Fédération d'escrime. ».

Thérèse SALVADOR observe aussi : « Qu'aucune femme n'a été présidente ou DG d'une grande organisation sportive en France : coupe du monde de foot en 1998, championnat du monde d'athlétisme en 2003, coupe du monde de rugby et championnat du monde de handball féminin en 2007, Euro 2019, etc. Même situation à Paris 2024 : deux vice-présidents, un directeur général et quelques femmes aux postes de direction néanmoins. Mais là, il s'agit de nomination et non d'élection. La situation est différente. ».

Dans ce sens, pour André LECLERCQ, Président du Comité Pierre de Coubertin : « la plus grande difficulté des femmes est d'abolir cette vision archaïque. On trouve encore de nos jours, bien plus de femmes au poste de secrétaire et d'adjointe. Elles s'impliquent mais de là à occuper un poste de présidente, il y a encore de la route à faire... Bien qu'elles soient très compétentes ! ».

---

<sup>97</sup> Thérèse SALVADOR, entretien n°1, **annexe 11**.

Madame CIRIEGI, nous a fait part de son expérience personnelle avant d'arriver à son poste de présidente du CROS Ile-de-France. Elle n'a jamais été formée pour devenir dirigeante, elle s'est formée sur le terrain et tout au long de son parcours. Et : « Effectivement, les femmes sont majoritairement présentes aux postes d'adjointes ou de secrétaires générales mais rarement aux postes de présidentes. ».

Elle a aussi remarqué : « Il y a des femmes timides, réservées, qui écoutent beaucoup, mais qui ne parlent jamais alors qu'elles ont des idées merveilleuses... Et puis, il y a beaucoup de femmes qui parlent beaucoup car elles ont une revanche à prendre, c'est dommage. ». Selon elle : « Si l'on accède à un poste à responsabilité, il ne faut pas « rentrer dedans » pour « se faire accepter ». Les femmes et les hommes sont des êtres différents mais très complémentaires. Le milieu du sport est relativement misogyne donc il faut y aller avec souplesse. Il faut se faire apprécier petit à petit. Pour ma part, j'ai longtemps essayé de comprendre ce qu'était un homme et j'ai observé les différences entre eux et nous. »

Elle nous fait part aussi d'un événement personnel percutant : « Quand j'étais secrétaire générale, lors des réunions politiques, je n'étais pas écoutée et j'étais laissée de côté. Les réunions étaient très masculines et ce n'était pas facile de se faire entendre. Il faut prendre le temps de se faire accepter et surtout : être à l'écoute. »

Véronique MOREIRA, n'a pas pu nous le confirmer scientifiquement puisqu'elle ne connaissait aucun chiffre à ce sujet. Cependant, elle le ressent de façon intuitive : « On a encore des femmes qui sont majoritairement présentes aux postes de secrétaire. Lors de réunions, on pense facilement que je suis secrétaire, mais pas que je me présente en tant que vice-présidente. »

Par ailleurs, Madame MOREIRA est aussi vice-présidente en charge de l'éducation au sein du CNOSF et elle nous confie que : « Femme et éducation vont toujours très bien ensemble... »

Alors : « Oui, le monde du sport a encore besoin de se féminiser. Même si on voit de plus en plus de femmes arriver dans les conseils d'administration, on a très peu de femmes élues au poste de présidente...

Avons-nous un frein au niveau du vote des organisations ? Est-ce qu'on a très peu de femmes qui se présentent ? Je ne saurai dire ... même si je pense que c'est un peu des deux. », nous témoigne Marie-Amélie LEFUR.

Pour Patricia COSTANTINI, cette hypothèse validée peut s'expliquer par deux facteurs : L'homme ne veut pas laisser sa place et la femme ne se sent pas assez compétente et ne trouve pas les disponibilités.

**Résultat** : Sur les neuf professionnels interrogés, tous ont validé l'hypothèse.

✓ L'hypothèse n°2 est validée

### 3.1.3 Hypothèse n°3

Concernant notre troisième hypothèse, nous allons débattre sur certains avantages que pourraient avoir les athlètes professionnels. En effet, comme il a été exposé dans la revue de littérature, pour certaines d'entre elles, avoir fréquenté le monde sportif de haut-niveau, pourrait les aider à intégrer les instances sportives. Ainsi, nous avons cherché à savoir ce que pensaient nos experts de cette constatation et si pour eux : avoir un passé d'athlète professionnel ou de haut niveau, aide une femme à obtenir un poste à responsabilité, dans le milieu professionnel du sport.

❖ Pour cette hypothèse, onze experts sur douze expriment un avis.

Pour certains de nos experts ayant pratiqué le sport de haut-niveau, c'est un avantage. Lors de notre entretien avec Marie CANOLLE, elle nous a confié que d'avoir pratiqué le football à un certain niveau lui a permis de s'intégrer plus facilement au sein de son équipe et de prendre en main plus facilement ses fonctions : « Quand je suis arrivée au sein du District, il m'a fallu montrer que je connaissais le football car mes collègues étaient très attentifs. D'avoir été joueuse m'a fortement aidée, notamment lors de certaines réunions où ma présence est la seule féminine. Aujourd'hui leurs regards ont changé car je vis foot, je parle foot, je mange foot ! ».

Même constat pour Laurence VENET-MAROIS. Pour elle, il est certain que d'avoir pratiqué un sport de haut niveau l'a aidée dans sa carrière professionnelle.

Elle affirme avoir une légitimité. Par exemple : « Durant les réunions, je conseille les fédérations, notamment sur l'organisation de compétitions, et il est toujours plus facile de parler de quelque chose que l'on a vécu soi-même. »

Elle nous parle également d'un autre avantage considérable : le réseau. Si aujourd'hui, elle travaille au ministère des Sports, c'est bien parce qu'auparavant elle a travaillé avec eux dans le domaine de prédilection, le ski nautique.

Il en est de même pour Patricia COSTANTINI, joueuse et entraîneuse de volley-ball : « Il est vrai que d'être / d'avoir été sportive de haut niveau est un facteur important et favorable dans l'insertion d'une instance sportive. ». Elle met l'accent sur le fait que l'on retrouve beaucoup de femmes sportives aux postes de responsabilité (et pas que dans le sport). Également selon elle, les femmes qui ont été confrontées à la compétition, n'ont pas peur de surmonter des obstacles et de faire face aux difficultés.

Pour sa prise de poste de présidente du Comité paralympique et sportif français, Marie-Amélie LEFUR affirme que « le fait d'avoir été athlète de haut niveau paralympique a été un tremplin pour occuper ce poste ». En effet, lorsque l'ex-présidente lui a annoncé son départ, elle est venue lui dire qu'elle aimerait bien qu'Amélie présente sa candidature. Madame LEFUR assure que : « Mes titres me donnent une forme de légitimité et de connaissance du mouvement ». Par ailleurs, elle avait déjà des engagements associatifs et une présence dans certaines instances sportives. Finalement, : « cette prise de présidence a été une évolution mais surtout, une continuité dans un processus qui avait déjà été engagé depuis pas mal d'années », pour elle.

Enfin, pour Corinne LEBIGRE, les femmes ayant connu le haut niveau : « ont envie de faire évoluer les choses dans les instances »

Avec une autre vision des choses, nous avons eu des professionnels qui ne sont pas forcément en accord avec l'hypothèse.

Marie-Christine CAZIER, ancienne athlète en athlétisme de haut niveau, nous a fait part de la non-reconnaissance qu'elle a pu avoir. En tant qu'entraîneuse, elle a eu 45 titres de champion de France, un titre de vice-championne d'Europe et un titre de vice-championne du monde.

Elle nous témoigne du fait qu'elle n'a jamais été reconnue en tant qu'entraîneuse.

Mais surtout : « Je n'ai jamais été récompensée en tant que meilleure entraîneuse. Malgré tout ce que j'ai fait, je n'ai jamais eu de reconnaissance. Beaucoup de femmes travaillent en sous-marin et se sont les hommes qui récupèrent les mérites. ». Pour Madame CAZIER, avoir un passé d'athlète de haut-niveau, ne lui a pas offert d'avantages dans sa vie « post-carrière sportive ».

Puis, il y a les experts qui effectivement nous disent que cette disposition peut aider mais, que cela devient de moins en moins une priorité.

Thérèse SALVADOR, ancienne membre de l'équipe de France d'escrime, nous a partagé son expérience personnelle : « C'est possible mais pas prioritaire pour accéder aux différents postes que j'ai occupés. La compétence, je le suppose et l'espère, a été privilégiée. En 1990 il n'existait ni convention entre ministères et sportifs de haut niveau, ni droit à l'image, etc. L'image de la sportive de haut niveau s'estompe progressivement au bénéfice de l'efficacité. ».

Pour Laurent HERPE, cette hypothèse n°3 rejoint un peu l'hypothèse n°1. Pour lui, cela peut aider bien évidemment, mais ce n'est pas toujours cohérent. Car d'après lui et comme il a été exposé un peu plus haut, certaines femmes se retrouvent sur des postes à responsabilité simplement pour de la parité, alors qu'elles ne connaissent même pas la discipline. Il ajoute aussi que : « Les Comités départementaux olympiques ne font pas le boulot sur la reconversion des sportifs de haut niveau. Pour prendre un poste à responsabilité il est primordial de connaître le sport ! »

Madame CIRIEGI s'accorde pour dire qu'il est certain que d'avoir côtoyé le sport de haut-niveau, aide dans la reconnaissance de la personne. L'athlète apporte ou a apporté quelque chose au monde du sport et à la nation. Cependant elle nous confie : « Je ne suis pas certaine que les fonctions d'élu(e) soient en corrélation avec les athlètes de haut niveau, ce ne sont pas forcément les mieux placés pour œuvrer en politique. Beaucoup s'accordent à dire qu'un ministre des Sports n'a pas besoin d'être athlète de haut niveau. Les sportifs de haut niveau ont un parcours exceptionnel, mais ils sont aussi sortis de la réalité de la vie pendant leur activité. Par contre, les impliquer au cœur des instances est toujours bénéfique et important. Donc non, ce n'est pas forcément un atout au départ mais cela peut le devenir. ».

Véronique MOREIRA n'a jamais été athlète de haut niveau. Mais selon elle et en suivant la majorité, il est évident que de l'avoir été est une reconnaissance certaine, dans les instances. Pourtant, et tout comme Monsieur LECLERCQ, ils se rejoignent sur le fait que les athlètes n'ont pas forcément plus de qualités qu'une autre personne, pour rentrer dans une instance.

**Résultat** : Sur les onze professionnels interrogés, cinq personnes ont validé l'hypothèse. Alors que six, l'ont réfutée.

**× L'hypothèse n°3 est réfutée**

### 3.1.4 Hypothèse n°4

Sur cette quatrième hypothèse, nous allons aborder la question des instances sportives qui se font de plus en plus « vieillissantes ». En effet, comme il a été exposé dans la revue de littérature, de par leur système associatif (Loi 1901) et de par leurs membres qui occupent des postes durant des années, nous avons cherché à savoir ce que pensaient nos experts de cette constatation et si pour eux : l'organisation des instances du mouvement sportif est de plus en plus vieillissante.

❖ Pour cette hypothèse, dix experts sur douze émettent un avis.

Sur nos dix experts, deux ne trouvent pas que les instances vieillissent. Marie CANOLLE, qui évolue dans milieu footballistique, trouve que la Fédération française de football est constamment active et tend pas à « prendre la poussière ».

Selon elle : « avec la professionnalisation de certains postes tel que celui de Président, cela lui permet d'être toujours en activité. ». Sur ce même avis, Marie-Amélie LEFUR trouve que petit à petit les jeunes arrivent au sein des instances dirigeantes, même si elle admet que certains membres restent longtemps dans leurs positions. Si l'on en croit ses paroles, le système avance et change, mais il prend du temps...

Pour nos huit autres professionnels, l'avis est unanime : les instances sportives sont vieillissantes. Dans un premier temps et comme nous l'a très bien rappelé Thérèse SALVADOR, le système de l'organisation du sport remonte aux années 60 et « Il est certain que nous avons eu des « dinosaures » dans les fédérations, qui sont restés durant 4 olympiades... ». Mais, « si nous avons plus de personnes « âgées » c'est parce qu'il faut du temps pour s'investir et que ces personnes qui ont du temps à consacrer au bénévolat, ce sont les retraités. C'est pour cela que les fédérations cherchent de plus en plus à rémunérer, pour attirer des personnes plus jeunes. ».

Lors de sa conférence à l'Université de Marne-la-Vallée, Béatrice BARBUSSE rappelle que : « Si les femmes ont du mal à briguer des postes à responsabilité, c'est aussi parce que certains hommes ne veulent pas les libérer. »<sup>98</sup>. Marie-Christine CAZIER est du même avis, elle précise, qu'au sein du Comité directeur de la Fédération française d'athlétisme, la moyenne d'âge est de 70 ans et « d'occuper des postes de responsabilité prend du temps de plus, les anciens ne laissent pas leur place. ».

En réponse, Thérèse SALVADOR, met l'accent sur le fait que cela va changer puisque : « en 2024, les présidents ne pourront faire que 2 mandats maximum. On assiste à quelques révolutions notamment avec l'agence nationale du sport (s'occuper de la haute performance des fédérations olympiques et non olympiques), mise en place par la ministre. Les fédérations devront moins compter sur les subventions de l'État mais bien sur la recherche de sponsors. ».

Lorsque André LECLERQ est devenu président de la FF de volley-ball, il était relativement jeune. À l'époque il était déjà, le mal venu pour un certain nombre de « vieux mâles ». Finalement, il a dû faire face aux mêmes types de difficultés que peuvent avoir les femmes.

---

<sup>98</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 237

Il nous rappelle qu'en tant que président du CNOSF, il y a une limite d'âge (70 ans maximum - l'année de l'élection) et qu'effectivement, « le président du CNOSF est élu par les présidents de fédérations, il faut donc une évolution dans la pyramide des institutions, de la base au sommet. ».

Pour lui, ce système des mandats dans les instances représente un frein. Les présidents actuels sont bien ancrés, ils ne laissent pas leurs places facilement.

Il est donc très difficile pour une femme de rentrer, cela reste un cercle très fermé. C'est aussi pour cela qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes, non plus. Au lieu de vouloir transmettre le savoir, les anciens ne sont pas « ouverts » ... Par ce dispositif, on ne permet pas aux femmes et aux jeunes, de démontrer leurs compétences.

Par ailleurs, il met l'accent sur le bénévolat, très utilisé au sein des instances sportives. Il présente des avantages mais aussi des dangers.

Enfin, Monsieur LECLERCQ insiste sur : « Le chantage à la démission : « si vous n'êtes pas d'accord, je pars et vous vous débrouillerez avec le travail que j'accomplissais ». La responsabilité offre parfois une position sociale qu'il est difficile d'abandonner... »

Evelyne CIRIEGI en est pleinement consciente et c'est pour ça qu'au sein du CROS, ils mettent en place un Comité jeune. Ils leur « donnent des coups de main sur les actions du CROS, l'idée est de les réunir et de leur confier des missions. Nous mettons en œuvre les idées de nos jeunes car c'est l'avenir qu'il faut privilégier. ».

Elle a l'impression aussi que le système associatif ne répond plus vraiment aux attentes des jeunes d'aujourd'hui... C'est pour cela qu'il est plus difficile de les intéresser au système actuel.

Pour les femmes : « le plus dur, c'est d'y entrer. Effectivement les hommes sont bien ancrés et n'aiment pas que l'on convoite leur place. Il faut prendre le temps de se faire accepter.

Il est vrai que les jeunes et les femmes peuvent encore avoir des difficultés à trouver leur place dans le système actuel. »

Laurent Herpe pense qu'il y a un véritable problème au niveau des gouvernances des Fédérations. Il dénonce : « Beaucoup de petits arrangements entre amis » du fait de la longévité des mandats pour certains.

Véronique MOREIRA et Patricia COSTANTINI confirment les idées précédentes. Selon Madame MOREIRA : « Les hommes ne veulent pas changer la politique. Donc les jeunes ne veulent pas venir et les femmes non plus. » et Madame COSTANTINI : « Tant qu'on aura des têtes blanches à la tête des fédérations, on aura du mal à faire bouger les choses... »

Je prends l'exemple du président de la fédération de la FF de Triathlon car depuis 2001, il est toujours en poste ! ».

**Résultat** : Sur les dix professionnels interrogés, deux personnes ont réfuté l'hypothèse. Alors que huit, l'ont validées.

✓ **L'hypothèse n°4 est validée.**

### 3.1.5 Hypothèse n°5

Notre cinquième hypothèse aborde la vie de famille et des potentiels obstacles qu'elle pourrait apporter à une femme, dans sa prise de responsabilité. Ainsi, nous avons cherché à savoir ce que pensaient nos experts de cette constatation et si pour eux : la vie de femme ou familiale est un frein à l'accessibilité des femmes, aux postes de responsabilité.

❖ Pour cette hypothèse, huit experts sur douze émettent un avis.

Pour cette hypothèse, deux expertes ne sont pas forcément en accord avec l'idée. Effectivement, Véronique MOREIRA ne considère pas la vie de famille comme un frein. Selon elle, elle fait partie intégrante du quotidien et il faut s'avoir s'organiser autour. Elle met tout de même, l'accent sur : « la chance d'avoir un mari compréhensif et qu'il est certain que la vie de famille n'est pas la même pour toutes les femmes. ». Mais, nous confie avoir une certaine pression familiale, notamment lors de ses déplacements fréquents : « Elle est encore partie, elle n'est jamais là, ... ».

La deuxième experte, qui est en accord avec Madame MOREIRA, est Marie-Amélie LEFUR. Et, après comparaison, elles requièrent des similitudes dans leur situation.

En effet, Marie-Amélie évoque « la chance d'avoir un mari aussi passionné par son métier et qui donc, me comprend totalement. ». Elle admet aussi que : « Cela ne sera pas simple mais nous n'avons jamais voulu que le fait de fonder une famille soit une contradiction avec nos ambitions professionnelles. » mais, que si elle arrive à s'organiser et à s'entourer des bonnes personnes, alors elle peut y arriver. L'élément principal pour Madame LEFUR est bien d'être heureuse dans sa vie, car si elle l'est, l'enfant le sera aussi.

Pour le reste des professionnels, les femmes auront : « Bien souvent un choix à faire et devront s'organiser en fonction de leur vie de famille. »<sup>99</sup>.

Thérèse SALVADOR, admet que « Dans le monde du travail, la femme doit mener une double vie (famille et travail). Il n'est pas toujours facile de prendre des responsabilités et de se rendre disponible. Heureusement avec les congés de paternité, nous faisons face à une petite avancée. »

Pour Marie-Christine CAZIER, ancienne athlète professionnelle, cela a été très compliqué. Elle a voulu garder ses projets et il lui a fallu « une certaine organisation »<sup>100</sup> pour pouvoir concilier son rôle de mère, de femme mariée et de créatrice d'entreprise. Evelyne CIRIEGI, nous a parlé des conditions de vie pour un athlète mère qui souhaite continuer ses entraînements : « Elle s'organise en fonction de ses priorités. Elle va bien souvent s'entraîner sur ses heures du midi. Pour s'entraîner et travailler, il faut énormément s'organiser. ».

Et c'est sans contredire que, Patricia COSTANTINI compare la gestion de sa vie privée et professionnelle, au sport de haut niveau. Pour sa part, elle a eu des enfants assez tard (35 et 37 ans) de par sa carrière, à l'époque où elle était directrice technique nationale.

Selon elle : « C'est surtout un choix de vie, financier. Par exemple, j'avais une femme de ménage afin de m'éviter certaines tâches quotidiennes et accorder plus de temps à ma famille.

<sup>99</sup> Evelyne CIRIEGI, entretien n°7, **annexe 11**.

<sup>100</sup> Marie-Christine CAZIER, entretien n°4, **annexe 11**.

Mais aussi, la chance d'avoir un entourage disponible (Mes parents pouvaient garder les enfants) et un mari disponible (De par ses aléas professionnels). »

Elle nous confie aussi que : « Personne ne se rend compte de la difficulté qu'une femme peut avoir à concilier vie de famille et vie professionnelle, ... La vie de famille est un élément fort à prendre en compte pour s'organiser. Je conclurais sur le fait que ce n'est pas le temps qui est primordial mais la qualité. ».

Enfin, pour André LECLERQ et pour Marie CANOLLE, si les femmes ont autant de mal à concilier leur vie de famille et leur poste à responsabilité, c'est surtout parce qu'on ne sait pas s'adapter à leur vie et à leurs obligations. Puisque selon Marie, c'est plutôt le poste à responsabilité qui représente un frein dans la vie de famille d'une femme !

**Résultat** : Sur les huit professionnels interrogés, deux personnes ont réfuté l'hypothèse. Alors que six, l'ont validées.

✓ **L'hypothèse n°5 est validée.**

### 3.1.6 Hypothèse n°6

Pour notre dernière hypothèse, nous allons parler des plans de féminisation. Les plans de féminisation jouent aujourd'hui, un grand rôle dans l'égalité femme/hommes au sein du mouvement sportif. Ainsi, nous avons cherché à savoir si pour nos experts : la combinaison de plusieurs actions en faveur de l'égalité femme-homme en général et dans le sport en particulier peut expliquer l'évolution des femmes dans les instances.

❖ Pour cette hypothèse, onze experts sur douze émettent un avis.

Lors de sa conférence, Béatrice BARBUSSE nous dit : « À partir de 2012, pour accélérer le mouvement qui commençait à s'essouffler, le ministère des Sports oblige les fédérations sportives à mettre en œuvre des plans de féminisation. » et que « Quatre ans après, 86 fédérations sportives sur 117 en ont mis en place. Ils visent à améliorer la place des femmes dans le sport à tous les niveaux, de la pratique (amatrice et de haut niveau) aux fonctions d'encadrement (arbitre, entraîneure, dirigeante). »<sup>101</sup>

Pour huit de nos experts, les plans de féminisation ont eu un impact bénéfique dans l'évolution des femmes au sein du mouvement sportif. En effet, grand nombre d'entre eux nous parle de la mise en place des quotas de la loi du 4 août 2014, sur les postes de responsabilités des fédérations. Pour André LECLERCQ, la question de la féminisation de la pratique et de l'accessibilité aux responsabilités est une bonne question, dans la mesure où les femmes sont de plus en plus nombreuses dans le sport. Pour lui, « Certaines fédérations ont fait un travail remarquable, notamment la FFF pour la pratique féminine de haut-niveau. ». Laurent HERPE, qui évolue dans le milieu du football, réagit sur ce fameux plan de féminisation de la FFF « Mesdames, franchissez la barrière ! », qui a permis de donner un élan aux femmes dans la

<sup>101</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 204.

prise de responsabilité mais aussi, de donner un intérêt aux clubs par la mise en place de subventions.

Marie CANOLLE, experte en football également, assure que la communication est primordiale et continue d'évoluer.

Thérèse SALVADOR, nous a confié qu'à l'apparition de la loi pour l'égalité femme/hommes, elle s'était dit : « mince, il faut des lois pour obtenir l'égalité ». Mais finalement, elle est persuadée que sans elles il n'y aurait pas d'avancée pour la condition des femmes. En réalité, « la loi ouvre une porte, libres aux femmes de la pousser ». Thérèse trouve que c'est plutôt une bonne idée. Également, selon elle, les plans de féminisation permettent aux femmes de se former et de s'informer sur les responsabilités. C'est aux travers de la pratique qu'elles pourront évoluer : « Je pense qu'il faut encourager ses plans, en espérant que certaines fédérations ne profitent pas de cette féminisation pour obtenir des subventions... »

Tout comme Madame SALVADOR, Patricia COSTANTINI avait, au départ, un avis réservé sur l'idée des quotas. Mais aujourd'hui, c'est l'inverse car sans eux, elle est persuadée que rien ne bougerait !

Elle revient sur le fait qu'en 2012, les fédérations ont eu l'obligation de mettre en place un plan de féminisation. Et, à ce titre, elle cite Najat Vallaud-Belkacem qui a été un élément déclencheur d'une politique en faveur de l'égalité femme/homme et qui est à l'origine de cette loi du 4 août 2014. Malheureusement, elle note que depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron (2017), on n'impose plus les plans de féminisation. Depuis deux ans, plus rien n'est fait pour les femmes dans le sport...

En qualité de chargé du sport de haut niveau au sein du ministère des Sport, Laurence VENET-MAROIS affirme que ces plans ont contribué à l'avancée des femmes dans le sport. Car suite aux directives du ministère, les fédérations ont proposé un plan de féminisation pour obtenir un financement de notre part. Elle rappelle tout de même que certaines ne l'ont pas réellement mis en place alors que pour d'autres, cela a très bien fonctionné !

Pour trois de nos expertes, elles affirment une avancée mais émettent tout de même quelques réserves...

Au sein du Comité régional Olympique et sportif d'Île -de-France, il existe depuis plusieurs années des formations de féminisation. Evelyne CIRIEGI pense qu'il faut y croire et s'engager pleinement car les mentalités changeront naturellement.

Cependant, on donne des plans de féminisation aux femmes, mais on ne leur demande pas ce qu'elles attendent ou ce qu'elles aimeraient y trouver. C'est important de les questionner et d'agir en cohérence avec leurs attentes et leurs envies.

Pour Marie-Amélie LEFUR, sur la notion de quotas son avis reste partagé. Elle a peur que les personnes soient placées sur certains postes pour les quotas et non pas pour leurs compétences : « J'ai envie de dire, qu'il faut ça pour que le déclic ait lieu... Mais toujours avec méfiance. Ne pas penser plus quotas que compétences. »

Enfin pour Véronique MOREIRA, même si elle admet une certaine évolution notamment due à la loi du 4 août 2014, elle nous cite un exemple qui la dérange : « L'UFOLEP (Union Française des Œuvre Laïques d'Éducation Physique) a mis en place une formation pour les femmes et moi, cela me gêne qu'on crée une formation spécifique femmes car cela voudrait

dire que les hommes n'en ont pas besoin. Pourquoi ne pas faire une formation ouverte à tous ? Homme, femme, jeune ? »

Corinne LEBIGRE, elle, ne voit pas d'un bon œil, cette mise en place de quotas et s'accorde sur l'idée de Madame LEFUR. En tant que présidente de club (Tritons Meldois), elle nous raconte comment elle ressent cette obligation du point de vue de la pratique sportive.

Pour son club, il est parfois très compliqué d'aller chercher des jeunes filles... « Aujourd'hui, Il faut avoir l'égalité homme/femme partout, mais nous on va les chercher où les jeunes filles ? » Selon elle : « les femmes sont assez adultes et responsables, elles font ce qu'elles veulent. Il faut d'abord que les femmes aient envie de pratiquer la discipline. »

Ainsi, de nouvelles problématiques apparaissent dans son club telles que : le déblocage de fonds, l'augmentation de sa communication, le manque de moyens humains ...

Par ailleurs, elle affirme que si le quota de femmes imposé n'est pas respecté, alors le club perd des points et peut perdre sa labélisation : « Je suis persuadée que nous allons arriver sur de la triche pour réussir à atteindre de simples quotas... ».

Pour terminer, nous pouvons retenir qu'à contrario de la pratique sportive, : « Du côté de l'encadrement du sport, l'évolution est beaucoup plus lente. Malgré les plans de féminisation, malgré la loi d'août 2014 sur l'introduction de quotas aux postes de responsabilités fédérales devant être appliqués à partir de la prochaine olympiade (2016-2020), les progrès risquent d'être très longs à venir, d'autant que certaines fédérations n'ont pas l'intention de la mettre en pratique avant 2020. »<sup>102</sup>

**Résultat** : Sur les onze professionnels interrogés, deux personnes ont réfuté l'hypothèse. Alors que neuf, l'ont validée.

✓ **L'hypothèse n°6 est validée.**

<sup>102</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 208-209.

## 3.2 Récapitulatif des résultats

### 3.2.1 Les réponses aux hypothèses des experts

NOMS DES EXPERTS	H 1	H 2	H 3	H 4	H 5	H 6
T. SALVADOR	✗	✓	✗	✓	✓	✓
L. VENET- MAROIS	✗		✓			✓
B. BARBUSSE		✓		✓		✗
M. CANOLLE		✓	✓	✗	✓	✓
M-C. CAZIER		✓	✗	✓	✓	
L. HERPE	✓		✗	✓		✓
C. LEBIGRE	✓					✗
E. CIRIEGI	✓	✓	✗	✓	✓	✓
A. LECLERCQ		✓	✗	✓	✓	✓
P. COSTANTINI	✓	✓	✓	✓	✓	✓
V. MOREIRA	✓	✓	✗	✓	✗	✓
M-A. LEFUR	✗	✓	✓	✗	✗	✓

■ L'expert a validé l'hypothèse.

■ L'expert a réfuté l'hypothèse.

■ La question n'a pas été posée à l'expert.

### 3.2.3 Les statistiques des réponses de nos experts

Dans cette sous-partie nous allons analyser les résultats en pourcentage, des réponses de nos professionnels pour chaque hypothèse :

- Hypothèse n°1 : sur 8 experts interrogés, 37,5% ont réfuté l'hypothèse alors que 63,5% l'ont validée.

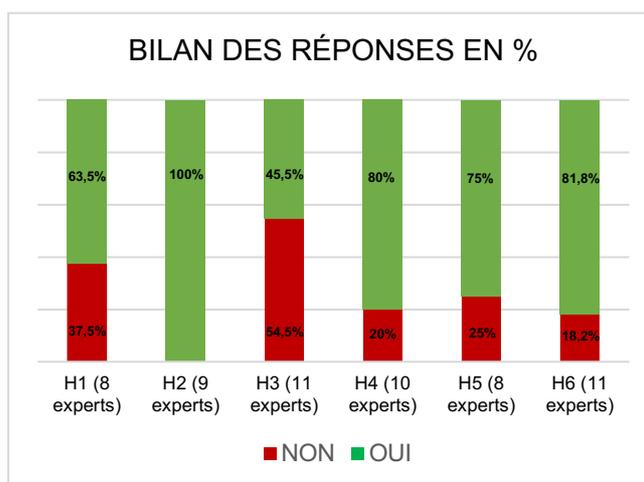
- Hypothèse n°2 : sur 9 experts interrogés, 100% ont validé l'hypothèse.

- Hypothèse n°3 : sur 11 experts interrogés, 54,5% ont réfuté l'hypothèse alors que 45,5% l'ont validée.

- Hypothèse n°4 : sur 10 experts interrogés, 20% ont réfuté l'hypothèse alors que 80% l'ont validée.

- Hypothèse n°5 : sur 8 experts interrogés, 25% ont réfuté l'hypothèse alors que 75% l'ont validée.

- Hypothèse n°6 : sur 11 experts interrogés, 18,2% ont réfuté l'hypothèse alors que 81,8% l'ont validée.



### 3.3 Les recommandations et préconisations

Dans cette dernière partie, nous allons voir les recommandations des experts pour améliorer la condition et attirer plus de femmes dirigeantes au sein du mouvement sportif. Tous exposent et requièrent un avis sur ce qui a été fait mais aussi sur ce qui devrait être fait, pour avancer sur l'égalité femme/homme des postes à responsabilité.

#### 3.3.1 Selon nos experts interrogés

Dans un premier temps, nous allons voir certaines recommandations quant à notre hypothèse n°2. Selon Thérèse SALVADOR, : « Les femmes **doivent prendre conscience qu'elles sont aussi capables que les hommes à occuper des postes de responsabilité dans les instances sportives**. En effet, elles suivent des études supérieures brillantes. Depuis quelques années elles ont intégré les plus grandes écoles : St-Cyr, Polytechnique, Arts et métiers. Depuis peu elles passent les formations pour intégrer les sous-marins. Elles sont architectes, chirurgiens, pilotes d'avions, etc. Pourquoi pas présidentes d'une fédération ? Le sport semble rester un bastion masculin tout comme la haute couture, la grande cuisine, la grande coiffure. En fait là où il y a diplôme, il est plus "facile" pour une femme de revendiquer un poste, des responsabilités. Concernant une élection, cela paraît plus problématique et je dirais moins honnête. ».

Après quelques années comme membre "actif" du comité directeur de la FISF, deux collègues ont demandé à Thérèse de postuler en l'assurant de leur soutien. **Le réseau** est important : « C'est que j'ai fait et je ne le regrette pas ».

Marie CANOLLE met aussi un point d'honneur sur le réseau. Elle est très proche de ses collègues, d'autres divers districts de football, et selon elle, il est très important **d'entretenir et de développer les relations**. Elle est persuadée que c'est essentiel pour l'évolution et l'intégration d'une femme dans les instances : « Lors de réunions, au moment de la pause déjeuner, nous mangeons souvent ensemble. Également, sur des séminaires au niveau national toutes les conseillères techniques départementales se retrouvent et discutent entre elles. ». **Le partage d'expériences est essentiel pour rassurer une femme dans sa prise de responsabilité.**

Laurence VENET-MAROIS, elle, met l'accent sur le fait que les femmes doivent commencer à **prendre des responsabilités pas à pas**. Elles doivent commencer par des postes à responsabilités au sein des clubs. Puis dans les départements et enfin dans les régions/ligues. Pour ça, il faut du temps et beaucoup d'énergie, deux choses souvent difficiles à obtenir pour une femme.

En ce qui concerne notre hypothèse n°4, pour faire face à ces instances qui se font de plus en plus vieillissantes, Monsieur André LECLERCQ, Madame CIRIEGI et Madame SALVADOR, pensent qu'il est nécessaire de revoir le système des instances sportives. Ils mettent l'accent sur le fait que les fédérations cherchent de plus en plus à rémunérer, pour attirer des personnes plus jeunes car le système associatif et donc le bénévolat, ne répond plus vraiment aux attentes d'aujourd'hui.

Également, le **système des mandats dans les instances représente un frein** pour Monsieur LECLERQ : « le système des mandats dans les instances représente un frein. Les présidents actuels sont bien ancrés, ils ne laissent pas leur place facilement quand le nombre de mandats n'est pas limité. Les élections ressemblent parfois à de la cooptation au sein d'un cercle très fermé. Il est alors difficile pour une femme (comme pour un jeune) de rentrer. ». En accord avec les propos précédents, Evelyne CIRIEGI assure qu'il est très difficile pour une femme de s'imposer.

Concernant le mode d'élection, Laurent HERPE rebondit et pense qu'il y a un véritable problème au niveau des gouvernances. Il dénonce : « **Beaucoup de petits arrangements entre amis.** » et que toutes les décisions, (notamment la minorité de femmes), actuelles découlent de l'organisation des fédérations : « Je ne comprends pas pourquoi les ligues et les districts ne sont pas dirigés par un salarié formé par la Fédération, ce qui permettrait une réelle mainmise sur le recrutement. L'organisation des districts est précaire. **Très peu de présidents salariés et beaucoup de bénévoles.** ».

Marie-Amélie LEFUR et Thérèse SALVADOR évoquent **l'ambition des JO 2024**. Grâce à l'agence nationale du sport, elles pensent que la gouvernance sera beaucoup plus vigilante sur le contenu des plans de féminisation et permettra d'impulser une nouvelle dynamique.

Concernant la vie de famille, notre hypothèse n°5, André LECLERCQ pense qu'aujourd'hui **nous ne savons pas nous adapter à leur vie et à leurs obligations**. Notre système n'est pas fait pour les aider. Il existe peu de lieux organisés pour accueillir les familles pour offrir différents types de pratique simultanés. D'une manière générale, **les équipements sont trop peu adaptés à la sociabilité du sport** (clubs house par exemple).

Véronique MOREIRA, présidente de l'USEP, avait proposé des **aides pour la garde des enfants pour faciliter la prise de responsabilité aux femmes**.

Pour d'autres experts, notamment Marie-Amélie LEFUR tout est **une question d'organisation** car : « Si on s'organise et si on s'entoure des bonnes personnes, on peut y arriver. Et on se dit que si on est heureux dans notre vie et bien l'enfant le sera aussi. Il est certain que j'ai la chance d'avoir un mari aussi passionné par son métier et qui me comprend totalement ».

Cependant, selon Emmanuelle BONNET-OULALDJ, qui copréside (avec un homme) la Fédération sportive et gymnique du travail : « *Tant que des inégalités entre les hommes et les femmes perdurent dans la société, estime-t-elle, ça ne permettra pas vraiment de responsabiliser des femmes à des postes de dirigeantes sportives. Plus elles auront des métiers précaires, plus elles auront des responsabilités domestiques, moins elles pourront s'engager dans des fédérations* »<sup>103</sup>

---

<sup>103</sup> Emmanuelle BONNET-OULALDJ dans Le Monde, *Le sport français attend encore des dirigeantes*, 29 janvier 2019 : [https://www.lemonde.fr/sport/article/2019/01/29/le-sport-francais-attend-encore-des-dirigeantes\\_5416011\\_3242.html](https://www.lemonde.fr/sport/article/2019/01/29/le-sport-francais-attend-encore-des-dirigeantes_5416011_3242.html)

Deux nos expertes mettent l'accent sur l'éducation. Pour Evelyne CIRIEGI et Patricia COSTATINI, les mentalités pourront évoluer dans la mesure où nous mettons en place des solutions dès **la petite enfance** ou dans **le parcours scolaire**. Sensibiliser les individus de bonne heure ne peut qu'être bénéfique pour la suite. Madame CIRIEGI verrait bien un cursus « dirigeant de structure sportive » car selon elle : « Plus les jeunes seront impliqués dans la prise de responsabilité et moins nous ferons face à des freins homme/femme pour la suite. Dans les pays scandinaves c'est déjà comme ça et nous devrions nous en inspirer. »<sup>104</sup>

Le colloque « Plus de femmes pour plus de sport – On fait comment ? » du 24 janvier 2018, dont fait partie Madame COSTATINI (co-fondatrice du collectif), a mis en évidence « **la nécessité de sensibiliser et de former tous les acteurs des activités physiques et sportives à la culture de l'Égalité et à la déconstruction des stéréotypes** ». Il met en avant les acteurs incontournables à cette sensibilisation, tels que : les enseignants, les ATSEM<sup>105</sup>, les professeurs d'EPS, les animateurs sportifs, les entraîneurs, les élus, les chargés de communication et les administratifs au sein du mouvement sportif.

À noter qu'il existe à peu près dix diplômes Universitaires ou masters spécialisés sur le genre<sup>106</sup>. Mais un seul l'applique aux Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : EGAL'APS<sup>107</sup> (Égalité dans et par les Activités Physiques et Sportives) à Lyon, créé en 2016 par Cécile OTTOGALLI.

En tant que présidente du Comité régional Olympique et sportif d'Ile-de-France, Evelyne CIRIEGI nous a donné quelques conseils « de vie » pour les femmes qui voudraient s'imposer aux fonctions dirigeantes. Selon elle, Il est important de **se remettre constamment en question, d'écouter les autres et de rester humble** : « Il y a des femmes timides, réservées, qui écoutent beaucoup, mais qui ne parlent jamais alors qu'elles ont des idées merveilleuses... Et puis, il y a beaucoup de femmes qui parlent beaucoup car elles ont une revanche à prendre, c'est dommage. Si l'on accède à un poste à responsabilité, il ne faut pas « rentrer dedans » pour se faire accepter ».

En retranscrivant ses propos, : « Les femmes et les hommes sont des êtres différents mais très complémentaires. Le milieu du sport est relativement misogyne donc il faut y aller avec souplesse. Il faut se faire apprécier petit à petit. ». Et pour André Leclercq : « Les responsables doivent mettre leur expérience au service de l'autre, non pour que l'autre reproduise cette expérience mais pour que l'autre développe sa propre compétence dans une société en constante évolution. Il faut transmettre son savoir pour que d'autres développent leur propre savoir-faire ! ».

Enfin pour rebondir sur notre hypothèse n°6, Mme SALVADOR, le plus important est **d'encourager tous ces plans de féminisations** car ceux-ci permettent aux femmes de **se former** et de **s'informer** sur les responsabilités. C'est **aux travers de la pratique que les femmes pourront évoluer**. Elle espère bien évidemment que certaines fédérations ne profitent pas de cette féminisation pour obtenir des subventions...

<sup>104</sup> Evelyne CIRIEGI, entretien n°7, **annexe 11**.

<sup>105</sup> Agents territoriaux spécialisée des écoles maternelles

<sup>106</sup> Selon L'Œil EGAL SPORT, *Plus de femmes pour plus de sport – On fait comment ?* colloque du 24 janvier 2018, page 6.

<sup>107</sup> Master EGAL'APS : <https://mastergenrelyon.univ-lyon2.fr/master-egal-aps-653529.kjsp>

De manière générale : « De nos jours, on assiste à une montée des femmes dans la prise de responsabilité. Pour en attirer de nouvelles, il ne faut pas attendre qu'elles arrivent mais il faut aller les chercher ! Il est important d'aller trouver des femmes pour leurs compétences. Le plus important, c'est de leur donner des responsabilités, de les accompagner et de ne pas laisser le mouvement s'éteindre. »<sup>108</sup>. Il est important pour moi de **mettre notre expérience professionnelle au service de l'autre**, pour que la société continue d'avancer. Il faut **transmettre son savoir faire** !

Marie CANOLLE nous fait remarquer tout de même, un **manque de communication**. Les femmes ne sont pas assez au courant des avancées et tout simplement des actions mises en place par les fédérations, les ligues ou les clubs. Bien souvent les femmes n'osent pas demander pour prendre des fonctions : « La communication est très importante mais surement encore un peu juste. Nous, nous sommes très sensibles à cette féminisation. Dans le foot, les filles sont de plus en plus nombreuses. ».

Effectivement, Patricia COSTANTINI est du même avis et pense que tout se joue dans **l'accompagnement et la visibilité**. Il faut que les femmes qui prennent des responsabilités puissent en parler, montrer que c'est possible et que ça existe. D'après elle, il faut des modèles comme Megan Rapinoe, joueuse de l'équipe de football des États-Unis, : « Elle n'ira pas le célébrer à la maison blanche. Et ceci, pour montrer son désaccord avec la politique américaine quant à l'égalité femme/homme. Parfois, ce qui nous manque en France ce sont des modèles ! ».

Dans cette volonté de véhiculer l'image de modèles, Béatrice BARBUSSE nous parle de **l'importance des médias** : « S'agissant de la médiatisation du sport au féminin, on est loin d'un objectif de parité. »<sup>109</sup>. D'après les chiffres de 2016 du CSA, on estime que le sport féminin a représenté entre 16% et 20% du volume horaire de diffusion de retransmissions sportives, contre 14% en 2014 et 7% en 2012<sup>110</sup>. L'article 56 de la loi du 4 août 2014<sup>111</sup> qui porte sur le respect des Droits des femmes dans le domaine de la communication audiovisuelle, a mis en place des actions concrètes, en 2014 et 2015, telles que : les « 4 saisons du sport féminin »<sup>112</sup>.

#### **Le petit extrait du propos sexiste :**

*« Ce matin, la presse française, je ne vais pas dire qu'elle se croit obligée de mettre à la une le foot féminin, mais effectivement le politiquement correct qui agit aujourd'hui fait que ceux qui ne le feraient pas, seraient soupçonnés de ne pas encourager les Bleues »*

Pascal Prau, journaliste sur CNews, 7 juin 2019<sup>113</sup>.

<sup>108</sup> André LECLERQ, entretien n°9, **annexe 11**.

<sup>109</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du sexisme dans le sport*, page 212.

<sup>110</sup> Publication du CSA, *Sport et télévision : Contributions croisées*, le 3 juillet 2017, : <https://www.csa.fr/Informer/Collections-du-CSA/Thema-Toutes-les-etudes-realisees-ou-co-realisees-par-le-CSA-sur-des-themes-specifiques/Les-etudes-du-CSA/Sport-et-television-Contributions-croisees2>

<sup>111</sup> Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000029331259&cidTexte=JORFTEXT00029330832&categorieLien=id>

<sup>112</sup> *Les 4 saisons du sport féminin* sont quatre temps forts initiés par Nathalie SONNAC, membre du Conseil chargée du groupe de travail « Économie, Concurrence et Sport ».

<sup>113</sup> Propos tenus par le journaliste durant la coupe du monde féminine de 2019 :

<https://www.programme.tv/news/actu/205976-coupe-du-monde-feminine-2019-pascal-praud-estime-que-le-traitement-mediatique-envers-les-joueuses-tient-du-politiquement-correct-video/>

Et malgré le peu de médiatisation existante, encore faudrait-il qu'elle soit valorisante... En réaction à la récente couverture du 12 juin 2019 de Charlie Hebdo : « Coupe du monde féminine : on va en bouffer pendant un mois » (voir **annexe 10**), Inès Rossi, journaliste de Révolution Permanente dénonce : « Plus que de la provocation, Charlie Hebdo verse dans la misogynie et le sexisme, et n'en est pas à son coup d'essai. ».<sup>114</sup>

Pour Marie-Amélie LEFUR, **les médias doivent jouer un rôle un peu plus important dans cette valorisation**, tout en faisant attention de ne pas tomber dans une hyper valorisation ou une forme de stigmatisation. Il faut utiliser cette communication à juste titre, pour les profils qui le méritent.

Nous concluons ses préconisations par les propos de Béatrice BARBUSSE :  
*« Dans le film Divergente (2014), on voit une société organisée en cinq factions qui symbolisent tout ce dont celle-ci a besoin pour bien fonctionner : les audacieux, les érudits, les altruistes, les sincères et les fraternels. Chaque clan a un rôle précis à assumer, et c'est la complémentarité des uns et des autres qui assure l'harmonie du tout. À sa majorité, chaque individu passe un test pour savoir à quelle faction il appartient, et il doit la choisir pour le reste de sa vie. Ceux et celles qui ne sont pas conformes, qui sortent des cases établies et acceptées par la société, et échouent donc au test, sont considérés comme des divergents et sont destinés à mourir. Ils n'appartiennent à aucun clan et, en tant que tels, ils sont traqués par le gouvernement. Ce type de société figée est dépassé et, comme dans le film, un autre est en train de se dessiner. En effet, l'héroïne Tris, une divergente, prend conscience, au fil de ses expériences, de l'absurdité de cette organisation sociétale, finit par se battre et prend la tête de la rébellion pour construire une société moins inique et plus respectueuse de la singularité humaine. Espérons que dans l'avenir il y ait plus de divergentes dans le sport et la société. »*<sup>115</sup>

---

<sup>114</sup> Inès ROSSI, *Une sur le foot féminin : Charlie Hebdo verse dans le sexisme le plus abject*, dans Révolution permanente, le 13 juin 2019 : <https://www.revolutionpermanente.fr/Une-sur-le-foot-feminin-Charlie-Hebdo-verse-dans-le-sexisme-le-plus-abject>

<sup>115</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du Sexisme dans le sport*, page 242-243

### 3.3.2 Récapitulatif des recommandations et préconisations des experts

NOM EXPERT	RECOMMANDATIONS
T. SALVADOR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Les femmes doivent prendre conscience qu'elles sont aussi capables que les hommes à occuper des postes de responsabilité dans les instances sportives »</li> <li>• Développer son réseau</li> <li>• Revoir le fonctionnement des instances sportives (bénévolat, mandats, ...)</li> <li>• Se servir des JO 2024 pour impulser une nouvelle dynamique quant à l'égalité femme/homme</li> <li>• Encourager les plans de féminisations</li> </ul>
L. VENET- MAROIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes doivent commencer à prendre des responsabilités pas à pas (d'abord en clubs, puis en ligues, puis en fédération)</li> </ul>
B. BARBUSSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la médiatisation des femmes dans le sport</li> <li>• Entretenir un mouvement de femmes « divergentes »</li> </ul>
M. CANOLLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretenir et développer ses relations</li> <li>• « Le partage d'expériences est essentiel pour rassurer une femme dans sa prise de responsabilité. »</li> <li>• Améliorer la communication des femmes dans le sport de manière générale</li> </ul>
M-C. CAZIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir le système des mandats des instances sportives pour l'intégration des jeunes et des femmes.</li> <li>• Savoir s'organiser pour réussir à concilier travail et famille</li> </ul>
L. HERPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir le système de fonctionnement des instances : « Je ne comprends pas pourquoi les ligues et les districts ne sont pas dirigés par un salarié formé par la Fédération, ce qui permettrait une réelle main mise sur le recrutement. L'organisation des districts est précaire. Très peu de présidents salariés et beaucoup de bénévoles. ».</li> <li>• Faire attention aux arrangements entre amis, très nombreux dans les instances sportives.</li> </ul>
C. LEBIGRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir l'application des quotas : « faire attention aux instances qui placent des femmes pour atteindre des quotas »</li> </ul>

E. CIRIEGI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir le système associatif et donc le bénévolat qui ne répond plus vraiment aux attentes d'aujourd'hui</li> <li>• Revoir le système éducatif – création d'une formation « dirigeant de structure sportive » car « Plus les jeunes seront impliqués dans la prise de responsabilité et moins nous ferons face à des freins homme/femme pour la suite. »</li> <li>• Se remettre constamment en question, écouter les autres et rester humble</li> </ul>
A. LECLERCQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir le fonctionnement des instances dirigeantes (durée des mandats) : « Les présidents actuels sont bien ancrés, ils ne laissent pas leurs places facilement. Il est très difficile pour une femme d'entrer dans ce cercle très fermé. »</li> <li>• S'adapter à la vie et aux obligations familiales des femmes</li> <li>• Développer la sociabilité du sport</li> <li>• Mettre son expérience professionnelle au service de l'autre, pour que la société continue d'avancer.</li> </ul>
P. COSTANTINI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des solutions dès la petite enfance ou dans le parcours scolaire</li> <li>• Améliorer l'accompagnement et la visibilité</li> </ul>
V. MOREIRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des aides pour la garde des enfants pour faciliter la prise de responsabilité aux femmes.</li> <li>• Création de formations ouvertes à tous : homme, femme, jeune.</li> </ul>
M-A. LEFUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur les JO 2024 et le programme héritage pour continuer à développer l'égalité femme/homme</li> <li>• S'entourer des bonnes personnes</li> <li>• Savoir s'organiser</li> <li>• Les médias doivent jouer un rôle un peu plus important dans la valorisation des femmes dans le sport</li> </ul>

## CONCLUSION

Depuis plus de 30 ans maintenant, les freins et les leviers du sport féminin font l'objet de questionnements au travers de multiples conférences nationales et internationales. Il faudra attendre les années 80, pour que le Conseil de l'Europe propose le premier séminaire « Pour une plus grande participation des femmes au sport » à Dublin. Notons aussi que le congrès de Brighton, en 1994, constituera un point fort quant au développement international du sport féminin. Il faudra attendre 1999, pour que les choses bougent en France. Les premières assises nationales « femmes et sports » auront lieu, sous la direction de Marie-George BUFFET, alors ministre des Sports.

En 2012, on retiendra cette volonté du gouvernement politique, de réduire les inégalités femme/homme. Notamment, avec l'arrivée de la loi du 4 août 2014, intitulée « pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » qui instaure, par le biais de l'article 63 des quotas pour la composition des comités directeurs des fédérations sportives.

Bien qu'en 2006, nous ne comptons que 4 fédérations ayant élaboré, à leur initiative, un plan de féminisation, la démarche de 2013/2014 va être positive puisqu'en 2016. Ce sont 87 fédérations qui seront concernées.

Selon Béatrice BARBUSSE : « Jusqu'en 2013, avec l'arrivée des plans de féminisation, femmes et sports se présentent comme une priorité du mouvement olympique mais, force est de constater que l'évolution est lente... »

En effet, les conventions d'objectifs impulsées par le ministère formaient un moyen d'inciter les fédérations à s'engager dans le mouvement paritaire, en échange de subvention de l'État. Cependant, il est donné aujourd'hui toute liberté aux fédérations dans le choix des actions mises en place et présentées au ministère des Sports. Également les plans de féminisation ne sont plus imposés au sein des conventions d'objectifs mais sont présentés comme une option parmi : « toute action permettant de soutenir le développement de la pratique sportive. ». Ainsi, « le manque de lisibilité des actions en faveur du public féminin et cette liberté donnée aux fédérations au sein des conventions d'objectifs, nous font redouter que seules les fédérations les plus volontaristes et celles qui sont engagées en faveur de la place des femmes dans le sport persistent dans leur démarche. »<sup>116</sup>.

Pour le collectif Œil EGAL SPORT, cette dynamique engagée depuis 2012, semble récente pour avoir pu modifier durablement la représentation des genres dans le sport.

Cependant, l'arrivée des jeux Olympiques 2024 en France, donne espoir dans la continuité de l'avancée Égalité femme/homme, dans le sport. Le plan héritage Paris 2024, présenté en septembre 2017, met en œuvre deux mesures dont ***l'encouragement de la féminisation des instances dirigeantes*** (mesure n°16). Et par ailleurs, le projet de Loi relatif à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques 2024, à modifier les statuts du CNOSF pour assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes.

---

<sup>116</sup> Selon L'œil d'EGAL SPORT, *Plus de femmes pour plus de sport – On fait comment ?* colloque du 24 janvier 2018, page 4.

*« Le sport est encore loin d'être digne des valeurs dont il est prétendument porteur. Afin que les valeurs se transforment en actes concrets, il faudra encore de la patience. Mais nous pouvons considérer de manière raisonnable que l'on avance progressivement. Rien n'est plus difficile que de combattre des stéréotypes, des préjugés et des réflexes socioculturels enfouis dans notre matrice d'humain depuis des millénaires. »<sup>117</sup>*

L'objectif de ce mémoire était de montrer les dispositions nécessaires aux femmes pour accéder aux postes de responsabilités des instances sportives. Ainsi, pour l'ensemble de nos experts interrogés à l'élaboration de ce mémoire, réduire les inégalités des fonctions dirigeantes du sport n'est pas encore gagné. Un certain nombre de dispositions nécessitent encore d'être améliorées :

- Le fonctionnement des instances sportives : la durée des mandats des président(e)s et le bénévolat, qui attirent de moins en moins les jeunes.
- La continuité de l'élaboration des plans de féminisation.
- Le développement de formations pour les femmes et futures femmes aux postes de responsabilité dans le sport.
- Le développement d'un réseau pour les femmes dirigeantes.
- L'adaptabilité des instances sportives aux obligations familiales et personnelles des femmes.
- L'instauration d'actions en faveur de l'égalité femme/homme, dans le système éducatif.
- Le rôle des médias : accentuer la diffusion des femmes et le sport.

Autant d'axes de développement qui devraient inciter les futures générations, qui luttent aujourd'hui pour l'égalité femme/homme, à se pencher encore sur le monde sportif. Tous ensemble, **continuons de lutter contre les disparités du sport !**

---

<sup>117</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du Sexisme dans le sport*, page 241.

## **Quand les femmes reproduisent AUCI les stéréotypes :**

*« Un week-end, à l'occasion des finales de la coupe de la Ligue à Pau, je rejoins mes pairs. Le soir de la finale a lieu un repas de gala auquel toutes les équipes finalistes et demi-finalistes sont conviées. La ligue nationale de handball en profite pour inviter des partenaires économiques ainsi que des prospects. Je me retrouve ce soir-là à une table en compagnie du président d'Istres (assis à côté de moi) et de partenaires de la Ligue nationale de handball. Une table à laquelle il y a autant de femmes que d'hommes. À peine assis, nous faisons un tour de table afin de nous présenter. Je dis tout simplement : « Je suis présidente d'Ivry. » Une fois les présentations faites, la discussion se poursuit. Nous discutons de tout et de rien, de sport et de handball bien sûr. Alors, qu'une directrice de marketing dans une grosse PME s'adresse à moi, je comprends qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond et qu'il y a sûrement incompréhension quant à ma fonction, pourtant annoncée très clairement. Je me permets alors de lui demander ce qu'elle a compris quand je me suis présentée, et je m'aperçois qu'en fait elle et les autres ont compris « femme de président d'Istres » ! Voilà, je me retrouve une fois de plus la femme du président, mais même pas de mon club ! Que dire ? Rien, sinon en rire avec mon compère président. Le rire, encore une fois est la meilleure porte de sortie pour éviter l'énervement, la colère, la lassitude. Il est difficile incontestablement dans ce pays d'imaginer qu'une femme puisse présider un club d'hommes, même pour une femme qui a pourtant des responsabilités ! »<sup>118</sup>*

---

<sup>118</sup> Béatrice BARBUSSE, *Du Sexisme dans le sport*, page 162.

## GLOSSAIRE

### A

**AFCAM** : Association Française du Corps Arbitral

**AIOWF** : Association des Fédérations Internationales des Sports Olympiques d'Hiver

**ARISF** : Association des Fédérations Internationales de Sports reconnues par le CIO

**Asexué** : Qui n'évoque pas la sexualité.

**ASOIF** : Association des Fédérations Internationales des Sports Olympiques d'Été

### B

**British Sport Council** : Conseil sportif britannique

### C

**Cadre technique** : Employé exerçant les domaines relevant de sa spécialité.

**CIO** : Comité International Olympique

**CNOSF** : Comité National Olympique et Sportif Français.

**Comité directeur** : Groupe de pilotage interne d'une entreprise composé généralement de certains cadres hauts dirigeants et chargé de déterminer et valider les grandes décisions opérationnelles et stratégiques.

**Congrès Olympique** : Réunion exceptionnelle organisée par le CIO depuis 1897. Ces réunions font le point sur l'évolution du mouvement sportif mondial.

**Conseil d'administration ou CA** : Groupe de personnes morales ou physiques chargé d'administrer une institution, comme une association, une entreprise ou un établissement public.

**Conseil sportif britannique** : En charge d'établir des partenariats sportifs entre le Royaume-Uni et des pays du monde entier.

**CREPS** : Centre des Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives

### D

**Décret** : Acte réglementaire ou individuel pris par le président de la République, par le Premier ministre, ou conjointement par ces deux autorités, en vertu de leur pouvoir réglementaire.

**Démocratisation** : Action de démocratiser quelque chose.

**Démocratiser** : Rendre quelque chose accessible à toutes les classes sociales, le mettre à la portée de tous.

**Dispositions** : Adopter des mesures, faire des préparatifs en vue d'une fin précise.

**District départemental de football** : Ils sont des organes fédéraux dépendant de la FFF et des Ligues régionales de football, chargés d'organiser les compétitions de football au niveau départemental.

**DTN** : Directeur Technique National

**Division sexuelle** : « Principe de séparation » entre les hommes et les femmes qui n'investissent pas les mêmes secteurs de travail et un « principe hiérarchique » par lequel le travail des hommes est en général plus valorisé que celui des femmes.

## E

**Erasmus +** : Programme de la Commission européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020.

## F

**Fédérations affinitaires** : Elles visent en priorité une pratique omnisports, multi activités, selon des affinités diverses centrées sur l'être humain dans sa globalité (ex : l'UFOLEP).

**Fédérations internationales** : Organisations internationales non gouvernementales qui administrent un ou plusieurs sports sur le plan mondial. Elles regroupent des organisations nationales administrant les mêmes sports et elles sont reconnues par le Comité International Olympique (CIO).

**Fédérations multisports** : Elles permettent de pratiquer différents sports relevant pour leurs règles des fédérations unisports (ex : l'UNSS).

**Fédérations unisports / olympiques / non-olympiques** : Elles organisent la pratique d'une seule discipline. Elles sont qualifiées « d'olympiques » si leur discipline figure au programme des jeux Olympiques, sinon elles sont considérées comme non olympiques.

**FFEPGV** : Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire

**Féminisation** : Augmentation de la proportion des femmes dans une profession, une organisation, etc.

**Féminisme** : Ensemble de mouvements et d'idées politiques, philosophiques et sociales, qui partagent un but commun : définir, promouvoir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes.

**FIFA** : Fédération Internationale de Football Association

**FSFSF** : Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France

## G

**Genre** : Le genre désigne le processus qui construit des différences entre les hommes et les femmes et les hiérarchise : ce qui révèle des premiers est toujours plus valorisé socialement que ce qui révèle des secondes : L. BERENI, S. CHAUVIN, A. JAUNAIT et A. REVILLARD, Introduction aux études sur le genre, Bruxelles, De Boeck, 2012.

**Glass ceiling** : Plafond de verre.

## H

**Hiérarchie** : Organisation sociale fondée sur des rapports de subordination (selon les pouvoirs, la situation de chacun).

**Hiérarchisation** : Action d'organiser selon une hiérarchie.

## I

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

**INSEP** : Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance

**Instance dirigeante** : Institution ayant le pouvoir de décider.

## M

**Mixte** : Qui comprend des personnes des deux sexes.

**Mixité** : Caractère mixte d'un groupe ou d'une équipe.

## O

**Olympiade** : Période de quatre ans entre deux célébrations des jeux Olympiques.

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**Organisation sportive** : Organisation permettant la pratique d'activités sportives et qui promeut les activités sportives.

## P

**Parité** : Égalité de représentation des hommes et des femmes.

**Plafond de verre** : Ensemble des obstacles visibles ou invisibles qui peuvent rendre compte d'une certaine rareté des femmes en position de pouvoir et de décision dans les organisations publiques, dans les entreprises mais aussi dans les associations ou les syndicats.

**Plans de féminisation** : Action de féminiser la pratique sportive, l'encadrement, la formation et l'arbitrage.

**Politique volontariste** : Politique basée sur le volontarisme.

**Prime enfance** : Peut-être définie comme la période allant de la naissance jusqu'à environ 36 mois.

## Q

**Quota** : Groupe de personnes identifiées par leur caractéristiques démographiques et socio-économiques. Pourcentage imposé.

## S

**Sexisme** : Attitude de discrimination fondée sur le sexe.

**Sexué** : Qui présente la figuration d'un sexe.

**Socialisation** : Processus d'intégration à la société, apprentissage de la vie de groupe.

Sphères décisionnelles : Cadre, milieu, domaine où sont prises les décisions.

**Synergie** : Action coordonnée de plusieurs éléments.

## U

**UFGF** : Union Française de Gymnastique Féminine

**UFOLEP** : Union Française des Œuvre Laïques d'Éducation Physique

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

**UNSS** : Union Nationale du Sport Scolaire

**USFSA** : Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques

## V

**Volontarisme** : Courant politique libertarien, anarchiste, basé sur le principe de non-agression et sur l'idée que toute relation entre êtres humains doit être explicitement volontaire

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. Ouvrages

LABRUNIE Etienne et VILLEPREUX Olivier, *Les femmes dans le sport*, Actes Sud Junior, 2010

BOUCARET Fabienne, *Le sport Féminin : Le sport dernier Bastion du sexisme ?* Michalon, 2012

RONAN David, *Le sport contre les femmes*, Le bord de l'eau, 2015.

BARBUSSE Béatrice, *Du Sexisme dans le sport*, Anamosa, 2016

SAOUTIER Anne, *Des femmes et du sport*, Payot, 2016

## 2. Articles de revue

CROMER Sylvie, LEMAIRE Dominique, « *l'affrontement des sexes en milieu de travail non mixte, observatoire du système de genre* », Cahier du genre, n°42, Inversion du genre. Corps au travail et travail au corps, 2007/1, p.61-78

TERRET Thierry et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Le Genre du sport*, CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés 23/2006

MENESSON Christine, « *Être une femme, dans le monde des hommes* », Socialisation sportive et construction du genre, Paris, l'Harmattan, 2005.

CHANTELAT Pascal, BAYLE Emmanuel, FERRAND Claude, « *Représentations de l'activité des femmes dirigeantes dans les fédérations sportives françaises : effet de contexte et ambivalences* », Cairn Info, 2004/4 n°66, Pages 143-159.

TATU-COLASSEAU Anne et VEILLE MARCHISET Gilles, « *Comment devient-on dirigeante d'une association sportive locale ? Des processus de transmission à l'œuvre en lien avec les rapports sociaux de sexe* », Cairn Info, 2010/4 n°90, pages 75-92.

CHIMOT Caroline, « *Répartition sexuée des dirigeant(e)s au sein des organisations sportives françaises* », Cairn Info, 2004/4 n°66, pages 161 à 177.

CHIMOT Caroline et SCHOTTE Manuel, « *Travailler dans une organisation sportive, entre engagement passionné et investissement professionnel* », Regards sociologiques, n°32, 2006, pages 97-107.

MILLIAT Alice, « *Les femmes et le Sport* », Les Cahiers de la République des lettres, des sciences et des arts, Pierre d'ESPEZEL (dir.), n°6, mai 1927.

L. DE FRANTZ Anita, « *L'évolution du rôle de la femme aux Jeux Olympiques* », Revue Olympique, n° de volume XXVI, pages 18-21, 1997.

LOUVEAU Catherine, « *Dans le sport, des principes aux faits* », Travail, genre et sociétés, 2015/2, n°34, pages 81-186

MARRY Catherine, BERENI Laure, JACQUEMART Alban, LE MANCQ Fanny, POCHIC Sophie, REVILLARD Anne, « *Le genre de administrations. La fabrication des inégalités de carrière entre hommes et femmes dans la haute fonction publique* », Revue française d'administration publique, 2015/1, n°153, pages 45 à 68.

LOUVEAU Catherine, « *Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations* », in Bernard Andrieu (dir.), *L'éthique du sport*, Lausanne, l'Age d'homme, 2013, pages 475-489

LAUFNER Jacqueline, « Femmes et carrières : la question du plafond de verre », Revue française de gestion, 2004/4, n°151, pages 117 à 127.

### 3. Articles Internet

DUTENT Nicolas, *Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations* (Catherine LOUVEAU), MEDIAPART, 4 Août 2012 :

<https://blogs.mediapart.fr/edition/la-revue-du-projet/article/040812/les-femmes-dans-le-sport-inegalites-et-discrimination>

TÔN Émilie, Sexisme dans le sport : « *Et si on parlait autrement des championnes ?* », l'Express, 18 Août 2016 :

[https://www.lexpress.fr/actualite/sport/sexisme-dans-le-sport-et-si-on-parlait-autrement-des-championnes\\_1822395.html](https://www.lexpress.fr/actualite/sport/sexisme-dans-le-sport-et-si-on-parlait-autrement-des-championnes_1822395.html)

ANSELMETTI Léo, *L'interminable combat de la féminisation du sport*, Le Monde, 11 Fév. 2017 :

[https://www.lemonde.fr/sport/article/2017/02/11/l-interminable-combat-de-la-feminisation-du-sport\\_5078286\\_3242.html](https://www.lemonde.fr/sport/article/2017/02/11/l-interminable-combat-de-la-feminisation-du-sport_5078286_3242.html)

*Le deuxième Forum pour les Femmes Dirigeantes dans les FI entend réduire les inégalités entre les sexes dans le Sport*, Olympic, 2017 :

<https://www.olympic.org/fr/news/le-deuxieme-forum-pour-les-femmes-dirigeantes-dans-les-fi-entend-reduire-les-inegalites-entre-les-sexes-dans-le-sport>

CHAUDEL Vincent, *La femme est-elle l'avenir du sport ?* Figaro, 28 Juin 2018 :

<http://blog.lefigaro.fr/sport-business/2018/06/la-femme-est-elle-lavenir-du-sport.html>

*Les Chiffres clés du sport au féminin en 2018*, Womens Sports, 15 Avril 2018 :

<https://www.womensports.fr/les-chiffres-cles-du-sport-au-feminin-en-2018/>

FAGOTAT Isabelle, *Sport Féminin : le combat pour l'égalité*, CIDJ, 2018 :

<https://www.cidj.com/orientation-metiers/secteurs-a-decouvrir/sport-feminin-le-combat-pour-l-egalite>

Master EGAL'APS : Une formation universitaire inédite pour promouvoir l'égalité des sexes dans le sport, Womens Sports, 9 mai 2017 :

<https://www.womensports.fr/master-egalaps-une-formation-universitaire-inedite-pour-promouvoir-legalite-des-sexes-dans-le-sport/>

*Égalité de femmes et des hommes dans le sport, comme dans le marathon, ce sont les derniers mètres les plus difficiles*, Sénat, un site au service des citoyens :

<https://www.senat.fr/rap/r10-650/r10-65036.html>

#### **4. Rapports**

*Femmes et fonctions dirigeantes dans le Mouvement olympique*, Étude menée par l'Institute of Sport & Leisure Policy pour le CIO, Janv. 2004

*Femmes en l'an 200 et au-delà*, Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, Mai. 2008.

*Femmes d'abord, sportives ensuite*, Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Isère, 2008

*Les Jeudis de l'éducation et l'insertion par le Sport : « Filles sportives, femmes dirigeantes »*, Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, 2014.

*Féminisations des instances dirigeantes 2016 : état des lieux des fédérations sportives*, Fémix'Sports, 2016.

*Féminisation du sport*, Ministère de la ville, de la Jeunesse et des Sports, Mars 2016.

*Panorama sur les Plans de féminisation des Fédérations Sportives*, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2016.

ROUGIER Cyrille, « Où sont les femmes ? », janv. 2017

*Les Chiffres-Clés du Sport*, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Mars 2017.

*Conférence permanente du sport féminin*, Ministère des Sports, 5 septembre 2017.

*Ces femmes qui dirigent le sport Français*, L'œil d'Égal Sport, 8 Nov. 2017.

*La Gouvernance du sport se féminise-t-elle ?* Fédérations Olympiques, Olympiade 2017-2020, l'Œil d'Égal Sport, 2017.

*Le sexisme tue aussi*, 5eme plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes, Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 2017-2019.

CONSTANTINI Patricia, « Sur les traces d’Alice MILLIAT », Collectif EGAL SPORT, 2 avril 2019.

## **5. Mémoires**

LAVIGNE Béatrice, « Étude des rapports sociaux de sexe dans l’univers sportif, trajectoires de femmes sportives », Université du Québec à Montréal, 2014.

PHILIPPE Sarah, « La plafond de verre : les freins à la mobilité ascendante des femmes dans les entreprises », Faculté des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion, Reims Champagne-Ardenne, 2012/2013.

## **6. Documentaires**

La Femme et le Sport, France télévision Vidéotheque, Comité National Olympique, 1999.

Les femmes et le Sport – L’histoire nous le dira #6, YouTube :  
<https://www.youtube.com/watch?v=9lAdmmoDozE>

# ANNEXES

**Annexe 1** : Étude KANTAR TNS réalisée par Internet pour FDJ auprès d'un échantillon représentatif de 1501 femmes et de 500 hommes âgés de 16 à 65 ans, du 22 au 30 janvier 2018. Une première étude avait été réalisée en février 2016 sur des échantillons similaires, 2018.

## SPORT AU FÉMININ



### Une pratique féminine large

...et proche de celle des hommes



84%  
des femmes



89%  
des hommes

...pratiquent une activité **physique ou sportive** que ce soit dans la vie de tous les jours ou en vacances

Dont **57% des femmes** et **65% des hommes** pratiquent au moins une fois par semaine



### L'heure à la diversification

...des tendances



28%



**des sportives pratiquent** dans des structures privées comme les clubs de sports



17%



...des femmes **déclarent avoir** déjà participé à une épreuve de type Color Run, Mud Day...

...des sports pratiqués

10% **des sports collectifs** (+4 vs 2016)

15% **pratiquent la musculation** (+3 vs 2016)

18% **les sports de raquette** (+3 vs 2016)

### Le bien-être toujours plus au centre des motivations

65% **Se sentir bien**

55% **Améliorer sa santé, son physique** (+5 vs 2016)

50% **S'amuser** (+9 vs 2016)

26% **Partager**

21% **La compétition**

### Mais il reste 2 freins importants

**Premier frein**  
le manque de temps

54% pratiquent quand elles ont du temps

42% jugent leur rythme de vie et les créneaux horaires inadaptés à la pratique sportive

**Second frein**  
le manque de confiance en soi

51% n'aiment pas leur apparence quand elles pratiquent

48% ne se sentent pas à la hauteur

37% ont peur du regard des autres

### Comment abaisser les barrières ?

**1 S'appuyer** sur la force motivationnelle de son environnement proche

43% des femmes recherchent la **motivation dans leur environnement** proche (ami(e)s, collègues)

29% des femmes cherchent l'inspiration auprès d'un **coach virtuel**

**2 Adapter** la pratique pour motiver les mères de famille

Pour... 45% des femmes, le principal défi pour augmenter la pratique est de proposer **des solutions de garde d'enfants** ou de pratiques couplées avec celles de leurs enfants

64% des femmes sportives ayant des enfants déclarent **faire du sport avec leurs enfants** au moins occasionnellement

**3 Aménager** les créneaux et infrastructures

29% souhaite **pratiquer** sur le lieu de travail



**KANTAR TNS**

Source : Étude Kantar TNS réalisée pour FDJ par Internet auprès d'un échantillon représentatif de 1501 femmes et de 500 hommes âgés de 16 à 65 ans, du 22 au 30 janvier 2018. Une première étude avait été réalisée en février 2016 sur des échantillons similaires.



**Annexe 2 :**  
 Affiche de l'Exposition Universelle  
 de 1900, Concours internationaux  
 d'Escrime.

**Annexe 3 :**  
 La joueuse de tennis britannique  
 Charlotte Cooper, première  
 championne olympique dans les  
 épreuve individuelle, photographiée  
 en 1900.



## Annexe 4 : Liste des Président.e.s des fédérations agréées par l'État

### 1. FEDERATIONS UNISPORT OLYMPIQUES

- Fédération Française d'Athlétisme : André Giraud - H[1]
- Fédération Française des Sociétés d'Aviron : Jean-Jacques Mulot - H
- Fédération Française de Badminton : Florent Chayet - H
- Fédération Française de Baseball, Softball et Cricket : Didier Seminet - H
- Fédération Française de Basketball : Jean-Pierre Siutat - H
- Fédération Française de Boxe : André Martin - H
- Fédération Française de Canoë-Kayak : Jean Zoungrana - H
- Fédération Française de Cyclisme : Michel Callot - H
- Fédération Française d'Equitation : Serge Lecomte - H
- Fédération Française d'Escrime : Isabelle Spennato-Lamour - **F**
- Fédération Française de Football : Noël le Graët - H
- Fédération Française de Gymnastique : James Blateau - H
- Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme : Jean-Paul Bulgaridhès - H
- Fédération Française de Handball : Joël Delplanque - H
- Fédération Française de Hockey : Olivier Moreau - H
- Fédération Française de Judo, Ju-Jitsu, Kendo et disciplines associées : Jean-Luc Rougé - H
- Fédération Française de Lutte : Bertholom Alain - H
- Fédération Française de Natation : Gilles Sezionale - H
- Fédération française de Pentathlon Moderne : Joël Bouzou - H
- Fédération Française de Ski : Michel Vion - H
- Fédération Française des Sports de Glace : Didier Gailhaguet - H
- Fédération Française de Taekwondo et disciplines associées : Denis Odjo - H
- Fédération Française de Tennis : Bernard Giudicelli - H
- Fédération Française de Tennis de Table : Christian Palierne - H
- Fédération Française de Tir : Philippe Crochard - H
- Fédération Française de Tir à l'Arc : Jean-Michel Cleroy – H
- Fédération Française de Triathlon : Philippe Lescure - H
- Fédération Française de Voile : Nicolas Hénard – H
- Fédération Française de Volley-Ball : Eric Tanguy – H
- Fédération Française de Hockey sur glace : Luc Tardif – H
- Fédération Française de Rugby : Bernard Laporte – H
- Fédération Française de Golf : Jean –Loup Charon - H

**H = Homme**

**F = Femmes**

## 2. FEDERATIONS UNISPORT NON OLYMPIQUES

- Fédération Française d'Aéromodélisme : Laurent Henry - **H**
- Fédération Nationale Aéronautique : Jean-Luc Charron - **H**
- Fédération Française d'Aérostation : Benoît Pelard - **H**
- Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et affinitaires : Francisco Dias - **H**
- Fédération Française d'Aïkido et de Budo : Michel Gillet - **H**
- Fédération Française du Sport Automobile : Nicolas Deschaux - **H**
- Fédération Française de Jeu de Balle au Tambourin : Yvan Buonomo - **H**
- Fédération Française de Ballon au Poing : Michel Letesse - **H**
- Fédération Française de Ball-Trap et de tir à balle : Jean-Michel Moutoufis - **H**
- Fédération Française de Billard : Jean-Paul Sinanian - **H**
- Fédération Française de Bowling et de Sports de Quilles : Daniel Grandin - **H**
- Fédération Française de Char à Voile : Christophe Roger - **H**
- Fédération Française de Course Camarguaise : Jean-Marc Soulas - **H**
- Fédération Française de Course Landaise : Franck Serve - **H**
- Fédération Française de Course d'Orientation : Michel Ediar - **H**
- Fédération Française de Cyclotourisme : Martine Cano - **F**
- Fédération Française de Danse : Charles Ferreira - **H**
- Fédération Française des Echecs : Bachar Kouatly - **H**
- Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-Marins : Jean-Louis Blanchard - **H**
- Fédération Française de Football Américain : Brigitte Schleifer - **F**
- Fédération Française de Full Contact et disciplines associées : Eric Leclercq - **H**
- Fédération Française de Giravation : Michel Mery - **H**
- Fédération Française de Javelot et Tir sur Cible : Daniel Breviere - **H**
- Fédération Française de Joutes et Sauvetage Nautique : Anne-Lise Perret - **F**
- Fédération Française de Karaté et disciplines associées : Francis Didier - **H**
- Fédération Française de Kick boxing : Nadir Allouache - **H**
- Fédération Française de Longue Paume : Bruno Chiraux - **H**
- Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade : Pierre You - **H**
- Fédération Française de Motocyclisme : Jacques Bolle - **H**
- Fédération Française de Motonautique : Gilles Guignard - **H**
- Fédération Française de Muay Thai et disciplines associées : Nadir Allouache - **H**
- Fédération Française de Parachutisme : David Roth - **H**
- Fédération Française de Jeu de Paume : Jean-Marie Muny - **H**
- Fédération Française de Pêche au Coup : Jean-Luc Quernec - **H**
- Fédération Française des Pêcheurs en Mer : Gérard Peroddi - **H**
- Fédération Française des Pêcheurs à la Mouche et au Lancer : Fabien Frere - **H**
- Fédération Française de Pelote Basque : Lilou Pierre Echeverria - **H**
- Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal : Joseph Cantarelli - **H**
- Fédération Française de Planeur Ultra Léger motorisé : Sébastien Perrot - **H**
- Fédération Française de Pulka et Traîneau à Chiens : Franco Mannato - **H**
- Union des Polos de France : Jean-Luc A. Chartier - **H**
- Fédération Française de la Randonnée Pédestre : Robert Azaïs - **H**
- Fédération Française de Roller Skating : Nicolas Belloir - **H**
- Fédération Française de Rugby à XIII : Marc Palanques - **H**
- Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme : Bernard Rapha - **H**
- Fédération Française de Savate, Boxe Française, et disciplines associées : Joël Dhumez - **H**
- Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard : Patrice Martin - **H**
- Fédération Française de Spéléologie : Jean-Pierre Holvoet - **H**
- Fédération Française des Sports de Boules : Philippe Coquet - **H**
- Fédération Française des Sports de Traîneau et de Ski Pulka et cross canin
- Fédération Française de Squash : Antoine Lemoine - **H**
- Fédération Française de Surf : Jean-Luc Arassus - **H**
- Fédération Française de Twirling-Bâton : Jean Patrick Rousset - **H**
- Fédération Française de Vol à Voile : Jean-Emile Rouaux - **H**
- Fédération Française de Vol Libre : Véronique Gensac - **F**

## 3. FEDERATIONS MULTISPORTS

### 3.1 Affinitaires

- Fédération des Clubs Alpains Français et de montagne : Nicolas Raynaud - **H**
- Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire : Patricia Morel - **F**
- Fédération Française Sports pour Tous : Betty Charlier - **F**
- Fédération Française de la Retraite Sportive : Gérard Deshayes - **H**
- Fédération Française du Sport Travailleiste : Georges Mojescik - **H**
- Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense Nationale : Yves Glaz - **H**
- Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural : Brigitte Linder - **F**
- Fédération Sportive et Culturelle de France : Christian Babonneau - **H**
- Fédération Sportive et Culturelle Maccabi : Pierre Hadad - **H**
- Fédération Sportive et Gymnique du Travail : Emmanuelle Bonnet Oulaldj (Coprésidente) - **F**
- Fédération Sportive de la Police Française : Brigitte Jullien - **F**
- Centre Nautique des Glénans : Sylvestre Louis - **H**
- Fédération Française Omnisports des Personnels de l'Educ. Nat. et J. et Sports : Sylvain Piederriere - **H**
- Fédération Française du Sport d'Entreprise : Didier Besseyre - **H**
- Union Nationale Sportive Léo Lagrange : Françoise Bouvier - **F**
- Fédération sportive des ASPTT : Alain Valentin - **H**
- Fédération Française des Sports Populaires : Guy Borsenberger - **H**
- Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP) : Arnaud Jean - **H**
- Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA) : Alain Chistnacht - **H**

### 3.2 Handicapés

- Fédération Française Handisport : Guislaine Westelynck - **F**
- Fédération Française du Sport Adapté : Marc Truffaut - **H**
- Fédération Nationale des Sourds de France : Vincent Cottineau - **H**

### 3.3 Scolaires et Universitaires

- Fédération Française du Sport Universitaire : Jean-François Sautereau - **H**
- Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre : Bruno Dimpre - **H**
- Union Nationale des Clubs Universitaires : Jean-François Oudet - **H**
- Union Nationale du Sport Scolaire : Nathalie Costantini - **F**
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) : Véronique Moreira - **F**

#### 4. FÉDÉRATIONS ET GROUPEMENTS NATIONAUX DIVERS

- Association Française pour un Sport sans violence et pour le Fair-Play : Jean-Pierre Mougin - **H**
- Association nationale des Centres Ecoles et Foyers de Ski de Fond : Eric Picot - **H**
- Fédération Française des Clubs Omnisports : Patrick Baque (coprésident) - **H**
- Association Française du Corps Arbitral Multisports : Patrick Vajda - **H**
- Fédération Nationale des Joinvillais : Bruno Guillotin - **H**
- Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports : Gérard Durozoy - **H**
- Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport : Christian Benezis - **H**
- Union Nationale pour le Décathlon Olympique Moderne : Micheline Dehédin - **H**
- Comité Français Pierre de Coubertin : André Leclercq - **H**
- Fédération des internationaux du sport français : Georges Mauduit - **H**
- Association française des collectionneurs olympiques sportifs (AFCOS) : Christophe Ait-Braham - **H**

**TOTAL FEDERATIONS : 115**

**TOTAL FEMMES : 11**

**TOTAL HOMMES : 104**

**TOTAL GROUPEMENTS (Unions /  
Associations / Comités / Centre) : 11**

**TOTAL FEMMES : 3**

**TOTAL HOMMES : 8**

# Annexe 5 : Infographies réalisées à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes pour sensibiliser aux priorités du ministère des Sports et à la pratique féminine.

## Les femmes dans les fédérations sportives

**1** SEULE FEMME PRÉSIDENTE  
PARMI  
31 FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES



**7** FEMMES DIRECTRICES  
TECHNIQUES NATIONALES  
SEULEMENT PARMI 117 FÉDÉRATIONS SPORTIVES



Source : mars 2016



#TOUS SPORT

sports.gouv.fr  
facebook.com/sports.gouv.fr  
@Sports\_gouv



## Pratique sportive féminine

**37 %** DE FEMMES  
SEULEMENT PRATIQUENT  
UN SPORT DANS UN CLUB



**8 %** **14 %**  
N'ONT JAMAIS FAIT DE SPORT



15 À 24 ANS QUI PRATIQUENT  
1 FOIS /SEMAINE

A L'ADOLESCENCE, ABANDON DU SPORT

**70 %** **50 %**

**45 %** **34 %**



Source : mars 2016



#TOUS SPORT

sports.gouv.fr  
facebook.com/sports.gouv.fr  
@Sports\_gouv



## Les licences sportives

POUR LA **1** ÈRE FOIS, EN 2015  
L'AUGMENTATION DES LICENCES  
FÉMININES SPORTIVES EST SUPÉRIEURE  
À CELLES DES LICENCES POUR LES HOMMES



AUGMENTATION DE  
**16,54 %**  
DES LICENCES  
DÉLIVRÉES À DES FEMMES

Source : mars 2016



#TOUS SPORT

sports.gouv.fr  
facebook.com/sports.gouv.fr  
@Sports\_gouv



## Priorités du ministère

FÉMINISATION  
DES INSTANCES DIRIGEANTES  
ET DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE



ACCÈS  
À LA PRATIQUE  
SPORTIVE



MÉDIATISATION  
DU SPORT FÉMININ



LUTTE  
CONTRE  
LES PRÉJUGÉS  
SEXISTES



Source : mars 2016



#TOUS SPORT

sports.gouv.fr  
facebook.com/sports.gouv.fr  
@Sports\_gouv



**Annexe 6 : Campagne « Coup de sifflet contre le sexisme »**  
 lancée en mars 2016.

**Tous les samedis, maman, elle fait les courses.**

**#CoupdeSifflet**  
 contre les préjugés sexistes

[www.sports.gouv.fr/CoupdeSifflet](http://www.sports.gouv.fr/CoupdeSifflet)

Logo: **4 saisons DU SPORT FÉMININ**  
 le sport au féminin !

Logo: **Fenix SPORTS**

Logo: **MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Logo: **REPUBLICAINE FRANÇAISE**

Logo: **Championnat de France**

© Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Cédric Gauthier - Thomson

**Maman, sa passion c'est le crochet.**

**#CoupdeSifflet**  
 contre les préjugés sexistes

[www.sports.gouv.fr/CoupdeSifflet](http://www.sports.gouv.fr/CoupdeSifflet)

Logo: **4 saisons DU SPORT FÉMININ**  
 le sport au féminin !

Logo: **Fenix SPORTS**

Logo: **MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Logo: **REPUBLICAINE FRANÇAISE**

Logo: **Championnat de France**

© Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Cédric Gauthier - Thomson

**Ma femme ne manque jamais d'aller au pressing.**

**#CoupdeSifflet**  
 contre les préjugés sexistes

[www.sports.gouv.fr/CoupdeSifflet](http://www.sports.gouv.fr/CoupdeSifflet)

Logo: **4 saisons DU SPORT FÉMININ**  
 le sport au féminin !

Logo: **Fenix SPORTS**

Logo: **MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Logo: **REPUBLICAINE FRANÇAISE**

Logo: **Championnat de France**

© Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Cédric Gauthier - Thomson



## Annexe 7 : Liste des fédérations sportives internationales et ses président.e.s

### 1 Les sports olympiques

#### 1.1 Association des fédérations internationales olympiques d'été (ASOIF)<sup>1</sup> → 34 membres

Sport	Fédération	Nom abrégé	Siège	Site Internet	Président(e)
Athlétisme	Association Internationale des fédérations d'athlétisme	IAAF	Monaco 	<a href="http://www.iaaf.org">www.iaaf.org</a>	Sébastien Coe - <b>H</b>
Aviron	Fédération internationale des sociétés d'aviron	FISA	Suisse 	<a href="http://www.worldrowing.com">www.worldrowing.com</a>	Jean-Christophe Rolland - <b>H</b>
Badminton	Fédération internationale de badminton	BWF	Malaisie 	<a href="http://www.worldbadminton.net">www.worldbadminton.net</a>	Poul-Erik Høyer Larsen - <b>H</b>
Basket-Ball et softball	Fédération internationale de basket-ball	FIBA	Suisse 	<a href="http://www.fiba.basketball/fr">www.fiba.basketball/fr</a>	Horacio Muratore - <b>H</b>
Baseball et balle-molle	Confédération mondiale de balle-molle de baseball	WBSC	Suisse 	<a href="http://www.ibaf.org">www.ibaf.org</a>	Riccardo Fraccari - <b>H</b>
Boxe	Association Internationale de boxe amateur	AIBA	Suisse 	<a href="http://www.aiba.org">www.aiba.org</a>	G'ofur Rahimov - <b>H</b>
Canoë-kayak	Fédération internationale de canoë	ICF	Suisse 	<a href="http://www.canoeicf.com">www.canoeicf.com</a>	José Perurena Lopez - <b>H</b>
Cyclisme	Union cycliste internationale	UCI	Suisse 	<a href="http://www.uci.org">www.uci.org</a>	David Lappartient - <b>H</b>
Escalade	Fédération internationale d'escalade	IFSC	Suisse  Italie 	<a href="http://www.ifsc-climbing.org">www.ifsc-climbing.org</a>	Marco Sclaris - <b>H</b>
Escrime	Fédération internationale d'escrime	FIE	Suisse 	<a href="http://www.fie.org">www.fie.org</a>	Alisher Usmanov - <b>H</b>
Equitation	Fédération internationale des sports équestres	FEI	Suisse 	<a href="https://www.fei.org/">https://www.fei.org/</a>	Ingmar De Vos - <b>H</b>
Football	Fédération internationale de football association	FIFA	Suisse 	<a href="http://www.fifa.com">www.fifa.com</a>	Gianni Infantino - <b>H</b>

<sup>1</sup> L'asoif.com : <https://www.asoif.com/members>

Golf	Fédération internationale de Golf	IGF	Suisse 	<a href="http://www.igfgolf.org">www.igfgolf.org</a>	Peter Dawson - H
Gymnastique	Fédération internationale de gymnastique	FIGUE	Suisse 	<a href="http://www.gymnastics.sport">www.gymnastics.sport</a>	Morinari Watanabe - H
Haltérophilie	Fédération internationale d'haltérophilie	IWF		<a href="http://www.iwf.net">www.iwf.net</a>	Tamas Ajan - H
Handball	Fédération internationale d'handball	IHF	Suisse 	<a href="http://www.ihf.info">www.ihf.info</a>	Hassan Moustafa - H
Hockey	Fédération internationale de hockey	IHF	Suisse 	<a href="http://www.fih.ch">www.fih.ch</a>	Narinder Batra - H
Judo	Fédération internationale de judo	IJF	Hongrie 	<a href="http://www.ijf.org">www.ijf.org</a>	Marius Vizer - H
Lutte	United World Wrestling	UWW	Suisse 	<a href="http://www.unitedworldwrestling.org">www.unitedworldwrestling.org</a>	Nenad Lalović - H
Natation	Fédération internationale de natation	FINA	Suisse 	<a href="http://www.fina.org">www.fina.org</a>	Julie César Maglione - H
Pentathlon moderne	Union internationale de pentathlon moderne	UIPM	Monaco 	<a href="http://www.uipmworld.org">www.uipmworld.org</a>	Klaus Schormann - H
Roller	World Skate	WS	Suisse 	<a href="http://www.worldskate.org/">http://www.worldskate.org/</a>	Sabatino Aracu - H
Rugby	World Rugby	IRB	Irlande 	<a href="http://www.world.rugby">www.world.rugby</a>	Bill Beaumont - H
Surf	Association internationale du surf	EST UN	Etats-Unis 	<a href="http://www.isasurf.org">www.isasurf.org</a>	Robert Fasulo - H
Taekwondo	World Taekwondo	WT	Corée du Sud 	<a href="http://www.worldtaekwondo.org">www.worldtaekwondo.org</a>	Chungwon Choue - H
Tennis	Fédération internationale de tennis	ITF	Angleterre 	<a href="http://www.itftennis.com">www.itftennis.com</a>	David Haggerty - H
Tennis de table	Fédération internationale de tennis de table	ITTF	Suisse 	<a href="http://www.ittf.com">www.ittf.com</a>	Thomas Weikert - H
Tir sportif	Fédération internationale de tir sportif	ISSF	Allemagne 	<a href="http://www.issf-sports.org">www.issf-sports.org</a>	Olegarion Vázquez Raña - H
Tir à l'ac	World Archery Federation	WA	Suisse 	<a href="http://www.issf-sports.org">www.issf-sports.org</a>	Ugur Erdener - H
Triathlon	Union internationale de triathlon	ITU	Canada 	<a href="http://www.triathlon.org">www.triathlon.org</a>	Marisol Casado - F
Voile	World sailing	WS	Angleterre 	<a href="http://www.sailing.org">www.sailing.org</a>	Carlo M.Croce - H
Volley-ball	Fédération internationale de volley-ball	FIVB	Suisse 		Ary Graça Filho - H

## 1.2 Association des fédérations internationales des sports olympiques d'hiver (AIOWF) → 7 membres

Biathlon	Union internationale de biathlon	IBU	Italie 	<a href="http://www.biathlonworld.com">www.biathlonworld.com</a>	Anders Besseberg – H
Bobsleigh et Skeleton	Fédération internationale de bobsleigh et de tobogganing	FIBT	Italie 	<a href="http://www.ibsf.org">www.ibsf.org</a>	Ivo Ferriani – H
Curling	Fédération mondiale de curling	WCF	Ecosse 	<a href="http://www.worldcurling.org">www.worldcurling.org</a>	Les Harrison – H
Hockey sur glace	Fédération internationale de hockey sur glace	IIHF	Suisse 	<a href="http://www.iihf.com">www.iihf.com</a>	René Fasel – H
Luge	Fédération internationale de luge de course	FIL	Allemagne 	<a href="http://www.fil-luge.org">www.fil-luge.org</a>	Josef Fendt - H
Patinage	Union internationale de patinage	UIP	Suisse 	<a href="http://www.isu.org">www.isu.org</a>	Jan Dijkema - H
Ski	Fédération internationale de ski	FIS	Suisse 	<a href="http://www.fis-ski.com">www.fis-ski.com</a>	Gian-Franci Kasper - H

## 2. Association des fédérations internationales de sports reconnues par le CIO (ARISF)<sup>2</sup> → 38 membres

Alpinisme	Union Internationale des Associations d'Alpinisme	UIAA	Suisse 	<a href="http://www.theuiaa.org">www.theuiaa.org</a>	Frits Vrijlandt - H
Bandy	Fédération internationale de bandy	FIB	Russie 	<a href="http://www.internationalbandy.com">www.internationalbandy.com</a>	Boris skrynnik - H
Billard	World Confederation of Billiards Sports	WCBS	Belgique 	<a href="http://www.wcbs.sport">www.wcbs.sport</a>	Ian Anderson - H
Boules	Confédération Mondiales des Sports de Boules	CMSB	Monaco 	<a href="http://www.cmsboules.org">www.cmsboules.org</a>	Claude Azema - H
Danse	World Dance Sport Fédération	WDSF		<a href="http://www.worlddancesport.org">www.worlddancesport.org</a>	Lukas Hinder - H

<sup>2</sup> L'arisf.sport : <https://www.arisf.sport/members.aspx>

Kickboxing	Association mondiale des organisations de kickboxing	WAKO	Italie 	<a href="http://www.wakoweb.com/en/">http://www.wakoweb.com/en/</a>	Borislav Pelevic - <b>H</b>
Bridge	Fédération mondiale de Bridge	WBF	Suisse 	<a href="http://www.worldbridge.org/">http://www.worldbridge.org/</a>	Giannarrigo Rona - <b>H</b>
Bowling	Fédération internationale des quilleurs	FIQ	Philippines 	<a href="http://www.worldbowling.org">www.worldbowling.org</a>	Sheikh Talal M. Al-Sabah - <b>H</b>
Course d'orientation	Fédération internationale de course d'orientation	IOF	Finlande 	<a href="http://www.orienteing.sport">www.orienteing.sport</a>	Leho Haldna - <b>H</b>
Cheerleading	Union Internationale de Cheer	ICU	Etats-Unis 	<a href="http://cheerunion.org/">http://cheerunion.org/</a>	Jeff Webb - <b>H</b>
Cricket	International Cricket Council	ICC	Emirats arabes unis 	<a href="http://www.cricketworldcup.com">www.cricketworldcup.com</a>	Shashank Manohar - <b>H</b>
Echecs	Fédération internationale des échecs	FIDE	Grèce 	<a href="http://www.fide.com">www.fide.com</a>	Arkadi Dvorkovitch - <b>H</b>
Floorball	Fédération internationale de floorball	IFF	Finlande 	<a href="http://www.floorball.sport">www.floorball.sport</a>	Thomas Eriksson - <b>H</b>
Football américain	Fédération internationale de football américain	IFAF	France 	<a href="http://www.ifaf.org">www.ifaf.org</a>	Tommy Wiking - <b>H</b>
Icestock	Fédération Internationale Icestock	IFI		<a href="http://www.icestocksport.com">www.icestocksport.com</a>	Manfred Schaefer - <b>H</b>
Karaté	Fédération internationale de karaté	WKF	Espagne 	<a href="http://www.wkf.net">www.wkf.net</a>	Antonio Espinos Ortueta - <b>H</b>
Korfbal	Fédération internationale de Korfbal	IKF	Pays-Bas 	<a href="http://www.korfbal.sport">www.korfbal.sport</a>	Jan Fransoo - <b>H</b>
La crosse	World Lacrosse	WL		<a href="https://worldlacrosse.sport/">https://worldlacrosse.sport/</a>	Sue Redfern - <b>F</b>
Netball	Fédération internationale de Netball	IFNA	Angleterre 	<a href="http://www.netball.sport">www.netball.sport</a>	Molly Rhone - <b>F</b>
Motonautique	Union internationale de Motonautique	UIM	Monaco 	<a href="https://www.uim.sport/">https://www.uim.sport/</a>	Raffaele Chiulli - <b>H</b>
Muaythai	Fédération internationale de Muaythai Amateur	IFMA	Thaïlande	<a href="http://www.ifmamuythai.org/">http://www.ifmamuythai.org/</a>	Sakchye Tapsuwan - <b>H</b>
Pelote basque	Fédération internationale de pelote basque	FIPV	Espagne 	<a href="http://www.fipv.net">www.fipv.net</a>	Xavier Cazaubon - <b>H</b>
Polo	Fédération internationale de polo	FIP	France 	<a href="http://www.fippolo.com">www.fippolo.com</a>	Nicholas Colquhoun-Denvers - <b>H</b>

Racquetball	Fédération internationale de Racquetball	IRF	Etats-Unis 	<a href="http://www.internationalracquetball.com/">http://www.internationalracquetball.com/</a>	Osvaldo Maggi – H
Sambo	Fédération internationale Amateur de Sambo	FIAS	Russie 	<a href="http://www.sambo.sport">www.sambo.sport</a>	Vasily Shestakov – H
Sauvetage	Fédération Internationale de Sauvetage	ILS	Belgique 	<a href="https://www.ilsf.org/">https://www.ilsf.org/</a>	Graham Ford – H
Ski Alpin	Fédération internationale de Ski Alpin	ISMF	Italie 	<a href="http://www.ismf-ski.org/">http://www.ismf-ski.org/</a>	Armando Mariotta - H
Ski nautique et wakeboard	Fédération internationale de ski nautique	IWSF	Suisse 	<a href="http://www.iwwf.sport">www.iwwf.sport</a>	Kuno Ritschard - H
Sport aérien	Fédération aéronautique internationale	FAI	Suisse 	<a href="http://www.fai.org">www.fai.org</a>	Fritz Brink - H
Sport automobile	Fédération internationale de l'automobile	FIA	France 	<a href="http://www.fia.com">www.fia.com</a>	Jean Todt - H
Sport motocycliste	Fédération internationale de motocyclisme	FIM	Suisse 	<a href="http://www.fim-live.com">www.fim-live.com</a>	Jorge Viegas - H
Sports sous-marins	Confédération mondiale des activités subaquatiques	CMAS	Italie 	<a href="http://www.cmas.org">www.cmas.org</a>	Arzhanova Anna - F
Sport Universitaire	Fédération internationale de sports universitaires	FISU		<a href="https://www.fisu.net/">https://www.fisu.net/</a>	Oleg Matytsin
Squash	World squash federation	WSF	Angleterre 	<a href="http://www.worldsquash.org">www.worldsquash.org</a>	Jacques Fontaine - H
Sumo	Fédération internationale de sumo	IFS	Japon 	<a href="http://www.ifs-sumo.org">www.ifs-sumo.org</a>	Hidetoshi Tanaka - H
Tir à la corde	Fédération internationale du Tir à la corde	TWIF	Etats-Unis 	<a href="http://tugofwar-twif.org/">http://tugofwar-twif.org/</a>	Anton Rabe - H
Ultimate	Fédération internationale de disque-volant	WFDF	Etats-Unis 	<a href="http://www.wfdf.org">www.wfdf.org</a>	Robert L. Rauch - H
Wushu	Fédération internationale de wushu	IWUF	Chine 	<a href="http://www.iwuf.org">www.iwuf.org</a>	Yu Zaiqing - H

## GUIDE D'ENTRETIEN

*Madame, Monsieur X*

*Date et Lieu*



### ETAPE 1

#### QUESTIONS DE PRESENTATION

- Pouvez-vous me présenter votre parcours sportif ? Ou votre lien avec la sport ?
- Comment êtes-vous arrivé au poste de ... ?

### ETAPE 2

#### QUESTIONS PERSONALISÉES

- Avez-vous déjà fait face à du sexisme au cours de votre carrière ?
- Comment est la parité au sein de ... ?
- Comment vous sentez-vous au poste de ... ?
- Comment est la charge de votre travail au poste de ... ?

### ETAPE 3

#### QUESTIONS EN LIEN AVEC LE SUJET

- Aujourd'hui on compte une seule femme présidente de fédération sportive olympique, qu'en pensez-vous ?
- Pourquoi selon-vous est-il plus difficile pour une femme d'accéder à un poste de responsabilité ?
- Pensez-vous qu'un jour on ne sera plus obligé de faire tout ça ? Que cette parité deviendra naturelle ?
- Savez-vous comment la France se positionne en matière de femmes dirigeantes dans le sport, par rapport à d'autres pays ?
- Comment pourrait-on attirer plus de femmes aux postes de responsabilité ?

### ETAPE 4

#### RÉPONSES AUX HYPOTHÈSES

- Pensez-vous que d'avoir été athlète de haut niveau par le passé, aide à obtenir un poste à responsabilités ?
- Pensez-vous que la répartition des femmes dans les instances sportives est toujours sexuée ? Une division sexuelle du travail, persistante ?
- Pensez-vous que les instances sont de plus en plus vieillissantes ?
- Que pensez-vous des plans de féminisation ?
- Pensez-vous que le poste de ministre des Sports est représentatif de la place des femmes ?



**Conférence - Débat**  
 Mardi 22 Janvier à 17h30 -  
 Bibliothèque Georges PEREC

“ La place des femmes dans les instances dirigeantes du sport ”

Présence exceptionnelle de  
 Béatrice BARBUSSE, sociologue du sport,  
 présidente US Ivry 2007-2012, élue au CA de  
 Fédération Française de Handball depuis 2013 et  
 ancienne présidente du Centre National de  
 Développement du Sport.

Inscription GRATUITE avant le 21 Janvier  
 via ce QR Code :

iae Gustave Eiffel  
 ECOLE DE MANAGEMENT

UP EM

in . f



**Annexe 9 :**

Affiche de la conférence-débat,  
*La place des femmes dans les instances dirigeantes du sport*,  
 le 22 janvier 2019 à 17h30,  
 bibliothèque Georges PEREC,  
 l'Université Paris-Est Marne la Vallée.

**Annexe 10 :**

Couverture de Charlie Hebdo,  
 "Coupe du monde féminine : On va en bouffer pendant un mois !",  
 Le 12 juin 2019.

12 JUN 2019 / N° 1403 / 3€

**OPÉRATION COQUELICOTS**  
 Plus de 700 000 signataires ont déjà répondu à l'Appel des coquelicots. Allez, encore un effort, bientôt le premier million!

**REPORTAGE DANS LES ARCHIVES AUDIO-VISUELLES DES ARMÉES**

**PIERRE FOURNIER ÉCOLOGISTE VISIONNAIRE DES ANNÉES 1970**

**CHARLIE HEBDO**

**COUPE DU MONDE FÉMININE**



**ON VA EN BOUFFER PENDANT UN MOIS!**

L 14037 - 1403 - F - 3,00 €



# **ANNEXE 11**

---

**LES ENTRETIENS**

## THERESE SALVADOR

Membre du Comité Directeur de la FFE et intervenante en histoire du sport pour l'école AMOS Sport Business School.



### **Le parcours sportif et professionnel de Thérèse SALVADOR :**

Je suis ancienne escrimeuse de l'équipe de France de 1969 à 1976.

Ma formation de base est professeure d'éducation physique et sportive et j'ai enseigné cette discipline durant 15 années. Également titulaire d'un BEES 2 Escrime. J'ai intégré le ministère des sports (4 ans et demi), puis le ministère de l'Outre-mer (3 ans et demi) avant d'être nommée directrice nationale de la fédération française du sport universitaire (7 ans). Après avoir passé 2 ans à la Délégation interministérielle à la coupe du monde de rugby, j'ai logiquement intégré la DIGES (Délégation Interministérielle aux grands événements sportifs – instruction des dossiers des Jo d'hiver d'Anney, Euro 2016 de football et autres grands événements sportifs organisés en France).

Également, j'ai été présidente de la Fédération des Internationaux du sport Français et fais actuellement partie du comité directeur de la fédération française d'escrime.

### **1- Avez-vous déjà fait face à des actes sexistes durant votre carrière sportive et professionnelle ?**

Jamais.

### **2- Pourquoi selon-vous est-il plus difficile pour une femme d'accéder à un poste à responsabilité ?**

Comme dans le monde du travail en entreprise, la femme doit mener une double vie (famille et travail). Il n'est pas toujours facile de prendre des responsabilités et de se rendre disponible.

Heureusement avec les congés de paternité, nous faisons face à une petite avancée.

Une femme accède à des formations et diplômes mais visiblement ça ne suffit pas toujours ...

### **3- Comment est la parité/mixité ici, à la FFE ?**

Elle est totalement respectée, notamment en application de la loi (bureau, comité directeur).

**4- Aujourd'hui on compte une seule femme présidente de fédération sportive olympique, qu'en pensez-vous ?**

Sur 36 fédérations olympiques (été et hiver) et 1 paralympique, deux femmes ont accédé à la présidence. C'est une première pour la Fédération française handisport.

L'élection est une stratégie interne aux fédérations. Prenons le cas de l'escrime : après 2 mandats (8 ans) et 0 médaille aux JO de Londres, le président en poste ne faisait plus l'unanimité. Les espoirs se sont reportés sur l'autre liste (puisqu'il s'agit d'un scrutin de liste) portée par une femme. Elle s'est présentée au bon moment.

**5- Savez-vous comment les présidentes se rémunèrent ?**

Bien souvent, ceci est du bénévolat. Elles se rémunèrent car elles ont un métier à côté mais pas par la fédération.

**6- Pensez-vous qu'un jour on ne sera plus obligé de faire tout ça ? Que cette parité deviendra naturelle ?**

J'en doute même si des postes à haute responsabilité seront occupés par des femmes, ils resteront, je pense, minoritaires.

**7- Savez-vous comment la France se positionne en matière de femmes dirigeantes dans le sport, par rapport à d'autres pays ? Est-ce que la « loi sport » existe dans d'autres pays ?**

Je pense que la France est l'un des pays disposant d'une « loi sport ». En tant que membre du Conseil « Femmes et escrime » au sein de la Fédération internationale d'escrime, j'ai présenté cette loi française. Elle n'a d'équivalence pour aucune de mes collègues (USA, Australie, Grande-Bretagne, Ile Maurice, Algérie, Japon, Brésil, Philippines, Salvador). Elle a servi d'argument pour faire voter l'obligation d'un accès égal de 30% de femmes et d'hommes dans les commissions (échec à 1 voix) et dans les conseils (vote oui !!).

**8- Pensez-vous que la répartition des femmes dans les instances sportives est toujours sexuée ? Une division sexuelle du travail, persistante ?**

C'est une évidence malgré les dispositions législatives évoquées supra. Certains postes (secrétaire générale, trésorière, vice-présidente...) sont davantage accessibles que celui de président. On fait beaucoup confiance aux femmes car on les sait organisées, méticuleuses, tenaces, et aussi compétentes mais la rivalité homme/femme pour les postes très représentatifs reste forte. Il pourrait (il convient de rester prudent) y avoir une sorte de connivence ou de négociation, lors de la nomination sur certains postes.

Le rapport actuel est d'environ 10% de femmes présidentes de fédérations, dont 1 seule olympique : Isabelle Lamour (escrime). C'est la deuxième femme après Jacqueline REVERDY (équitation). Aucune femme n'a jamais été présidente du CNOSF ni d'une fédération internationale. Ou bien les femmes renoncent à se présenter, ou bien « on » leur fait obstacle.

J'observe également qu'aucune femme n'a été présidente ou DG d'une grande organisation sportive en France : coupe du monde de foot en 1998, championnat du monde d'athlétisme en 2003, coupe du monde de rugby et championnat du monde de handball féminin en 2007, Euro 2019, etc. Même situation à Paris 2024 : deux vice-présidents, un directeur général et quelques femmes aux postes de direction néanmoins. Mais là, il s'agit de nomination et non d'élection. La situation est différente.

L'arrivée des femmes dans le gouvernement JUPPE (parité en nombre) a marqué les mentalités et a probablement contribué à modifier l'image de la femme dans la société. La nomination d'Édith CRESSON, Première ministre (et seule à ce jour) sous la présidence de François MITTERRANT, a été probablement le début du nouveau positionnement de la femme. Alors, pourquoi pas dans le sport ? Il est d'ailleurs intéressant de constater que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir été nommées « ministres » des sports. Les raisons ne sont peut-être pas avouables...

**9- Pensez-vous que d'avoir été athlète de haut niveau par le passé, aide à obtenir un poste à responsabilités ?**

C'est possible mais pas prioritaire pour accéder aux différents postes que j'ai occupés. La compétence, je le suppose et l'espère, a été privilégiée.

En 1990 il n'existait ni convention entre ministères et sportifs de haut niveau, ni droit à l'image, etc.

**10-Est-ce qu'on en attend plus de votre part ? D'avoir été une femme de haut niveau ?**

L'image de la sportive de haut niveau s'estompe progressivement au bénéfice de l'efficacité.

**11- Quel rôle joue le ministère des Sport pour l'égalité femme/homme ?**

Le ministère joue un rôle fondamental sur cette insertion des femmes aux postes de dirigeantes, il les sensibilise, notamment avec le pôle « sport, éducation, mixité, citoyenneté » (Journées d'échange, de mutualisation et de formation, 5ème plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, Programme gouvernemental qui vise « l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

## **12- Pensez-vous que les instances sont de plus en plus vieillissantes ?**

Les fédérations sont vieillissantes, oui. Au niveau des personnes mais également au niveau de l'organisation du sport, qui remonte à 1960.

Il est certain que nous avons eu des « dinosaures » dans les fédérations, qui sont restés durant 4 olympiades...

Cependant cela va changer car en 2024, les présidents ne pourront faire que 2 mandats maximum. On assiste à quelques révolutions notamment avec l'agence nationale du sport (s'occuper de la haute performance des fédérations olympiques et non olympiques), mise en place par la ministre. Les fédérations devront moins compter sur les subventions de l'État mais bien sur la recherche de sponsors.

Également si nous avons plus de personnes « âgées » c'est parce qu'il faut du temps pour s'investir et qu'elles sont les personnes qui ont du temps à consacrer bénévolement ? Les retraités.

C'est pour cela que les fédérations cherchent de plus en plus à rémunérer, pour attirer des personnes plus jeunes.

## **13- Que pensez-vous des plans de féminisations ?**

Tout d'abord, quand les lois pour l'égalité femme/hommes sont arrivées je me suis dit « mince, il faut des lois pour obtenir l'égalité ». Mais finalement, sans elles il n'y aurait pas d'avancée pour la condition des femmes. En fait, la loi ouvre une porte, libre aux femmes de la pousser.

Finalement, c'est plutôt une bonne idée.

Concernant les plans de féminisation, ceux-ci permettent aux femmes de se former et de s'informer sur les responsabilités. C'est aux travers de la pratique qu'elles pourront évoluer.

Je pense qu'il faut encourager ses plans, en espérant que certaines fédérations ne profitent pas de cette féminisation pour obtenir des subventions... Je pense que l'agence sera beaucoup plus vigilante sur le contenu de ces plans.

## **14- Pensez-vous que le poste de ministre des Sports est représentatif de la place des femmes ?**

Je pense que l'on peut dire que sans les ministres femmes, nous n'aurions peut-être pas eu d'avancée sur la féminisation dans le sport. Je pense que grâce à elles, il y a eu une avancée. Tant mieux, si nous avons des femmes en tant que ministre des Sports.

## **15- Comment pourrait-on attirer plus de femmes aux postes de responsabilités ?**

Question pas facile mais les femmes doivent prendre conscience qu'elles sont aussi aptes que les hommes à occuper des postes de responsabilité dans les instances sportives. En effet, elles suivent des études supérieures brillantes. Depuis quelques années elles ont intégré les plus grandes écoles : St-Cyr, Polytechnique, Arts et métiers. Depuis peu elles passent les formations pour intégrer les sous-marins. Elles sont architectes, chirurgiens, pilotes d'avions, etc. Pourquoi pas présidentes d'une fédération ? Le sport semble rester un bastion masculin tout comme la haute couture, la grande cuisine, la grande coiffure.

En fait là où il y a diplôme, il est plus "facile" pour une femme de revendiquer un poste, des responsabilités. Concernant une élection, cela paraît plus problématique et je dirais moins honnête.

A ce stade, il faut être vigilant sur l'application de la loi qui impose un quota d'hommes et de femmes. L'idéal est déjà d'intégrer un comité directeur, un bureau, de montrer qu'elles sont compétentes (et patientes !) et qu'elles ont le droit de revendiquer la présidence.

Je ne sais pas si cela vous convient mais c'est probablement comme cela que ça s'est passé pour moi. Après quelques années comme membre "actif" du comité directeur de la FISF, deux collègues m'ont demandé de postuler en m'assurant de leur soutien. Le réseau est important. Ce que j'ai fait et je ne le regrette pas.

## LAURENCE VENET-MAROIS

Direction des Sports – ministère des Sports  
Le 10 janvier 2019 – au ministère des Sports (75013)



### **Le parcours sportif et professionnel de Laurence VENET-MAROIS :**

Mon activité première est le ski nautique. J'ai commencé à l'âge de 9 ans et fais des compétitions qui m'ont permis d'atteindre un niveau international.

J'ai eu un titre de championne d'Europe en 1991, quelques podiums au niveau européen et une 3<sup>ème</sup> place au championnat d'Europe.

J'ai fait des études de STAPS – Management du Sport à Nice. A l'époque il y avait un concours pour entrer dans l'école, mais les sportifs de haut niveau y étaient dispensés.

Durant mes études, j'ai postulé un poste de cadre technique à la Fédération Française de ski nautique. Il ne m'était pas spécialement destiné, plutôt à un entraîneur de la Fédération... Cependant, j'ai réussi le concours et obtenu le poste.

A la FF de ski nautique on peut parler de mixité car à l'époque il y avait 2 cadres techniques féminins et 2 cadres techniques masculins.

Je suis resté dans cette Fédération pendant 11 ans. Puis pour des raisons diverses, j'ai été amenée à collaborer avec le ministère des Sports et c'est ainsi que l'on m'a proposé d'y entrer.

Pendant 4 ans, j'ai travaillé pour la création et le renouvellement des diplômes d'État, tels que les BPJEPS.

[Aujourd'hui](#), je suis au bureau des sports de haut niveau des fédérations unisports. Cela consiste en l'accompagnement financier des fédérations sportives, notamment avec la mise à disposition de cadres techniques.

### **1- Aujourd'hui on compte une seule femme présidente de fédération sportive olympique, qu'en pensez-vous ?**

La première raison : Je pense que pour accéder à des postes à responsabilités au niveau national, il faut très souvent commencer par avoir des postes à responsabilités dans les clubs. Puis dans les départements et enfin dans les régions/ligues.

Pour ça, il faut du temps, de l'énergie et très souvent ils sont moindres chez les femmes.

## **2- Comment est la parité/mixité ici, au ministère des Sports ?**

Elle est bien représentée. Dans mon bureau on est 4 femmes et 4 hommes : donc il y a parité. Ceci est une volonté du ministère.

La deuxième raison, c'est une question de manque de confiance face à ces instances. Pourtant les retours que j'ai concernant les femmes dans les bureaux exécutifs ou conseils d'administrations, c'est que les discours sont plus sereins quand il y a une présence féminine.

Certains présidents de Fédérations insistent vraiment pour que les femmes accèdent à des postes à responsabilités, malgré « leur fort caractère ! ».

Voilà ce qu'on a encore comme discours, remarques, ... c'est encore dans les mentalités.

Le ministère joue un rôle fondamental dans l'insertion des femmes aux postes de dirigeantes, il les sensibilise, notamment avec le pole « sport, éducation, mixité, citoyenneté ».

## **3- Pensez-vous que d'avoir été athlète de haut niveau par le passé, aide à obtenir un poste à responsabilité ?**

C'est certain que d'avoir pratiqué un sport de haut niveau, nous aide.

On a une légitimité. Par exemple durant les réunions, je conseille les fédérations, notamment sur l'organisation de compétitions, et il est toujours plus facile de parler de quelque chose que l'on a vécu soi-même.

Autre atout : le réseau. Si aujourd'hui je travaille au ministère des Sports, c'est

Parce qu'auparavant j'ai travaillé avec eux dans le domaine du ski nautique.

## **4- Est-ce qu'on en attend plus de votre part ? D'avoir été une femme de haut niveau ?**

Je ne sais pas si on attend plus, mais par contre je sais que certaine personne l'écoute et le regarde.

## **5- En faveur de cette féminisation dans les instances sportives êtes-vous les seuls à agir ? Avez-vous des barrières ?**

Il y a 3 sous-directions et c'est plutôt la sous-direction B qui est sur le développement des pratiques, des inégalités, ... et qui met en place les plans de féminisations.

Le Ministère des sports fait des propositions, travaille sur ces plans et les fait valider par la Ministre des Sports. Ensuite on conventionne avec les Fédérations et c'est elles qui mettent en place.

**6- Pensez-vous qu'un jour on ne sera plus obligé de faire tout ça ? Que cette parité deviendra naturelle ? Que pensez-vous des plans de féminisations ?**

C'est l'objectif de tous ces plans !

Il y a déjà pas mal d'années que ces plans de féminisations ont été lancés et grâce à ces directives ministérielles, les fédérations ont été obligées et contraintes d'en présenter. Du moins, de proposer des plans de mixité.

Pourquoi mixité et pas QUE féminisation ? Car pour certaines fédérations telle que la Fédération Française d'Équitation, la majorité de ses licenciés sont des femmes (85%). Du coup, pour cette fédération l'objectif est d'attirer plus d'hommes.

Mais on a vu la différence. Suite à ces directives, les fédérations ont proposé un plan de féminisation pour obtenir un financement de notre part. Une fois obtenu, certaines ne l'ont

pas réellement mis en place ou du moins avec peu d'entrain. Et d'autres au contraire pour qui cela a très bien fonctionné !

## Entretien n°3

MARIE CANOLLE

Conseillère Départementale en Football d'Animation au District Seine et Marne Nord.

Le 28 Janvier 2019 au District football du 77.



### **Le parcours sportif et professionnel de Marie CANOLLE :**

J'ai commencé le sport à l'âge de 6 ans dans l'athlétisme, jusqu'à l'âge de 14 ans.

J'ai toujours été passionnée de football mais dans la ville où j'ai grandi, Livry-Gargan, il n'y avait pas de place pour les féminines. A l'époque, le football féminin n'était pas très développé.

Puis un jour, j'ai accompagné mon frère sur un de ses matchs de football. Pendant qu'il jouait, je jouais aussi sur le côté du terrain. J'ai à ce moment, eu la chance de me faire repérer par l'entraîneur du club de Blanc-Mesnil. Après deux essais concluants, j'ai intégré le club.

J'ai évolué en sélections régionales et fais les pré-sélections jeunes - Équipe de France.

A 18 ans, je suis allée jouer en D2 au club de Compiègne. Nous avons été championnes de France et le club est monté en D1. Entre temps, j'ai eu mon BAC S et la difficulté de jouer à coté se faisait ressentir car mon lycée était loin.

Par la suite, une joueuse devenue éducatrice au Blanc-Mesnil, m'a recontacté. Je suis donc retournée dans mon ancien club pour jouer en Division d'honneur. Nous avons fait monter le club en D3 puis en D2.

Durant un petit moment j'ai évolué en D2 et passé en parallèle mon diplôme d'éducatrice pour entraîner des jeunes. Si je devais évaluer mon niveau : je suis une très bonne joueuse de 2<sup>ème</sup> division. Aujourd'hui j'ai 36 ans, je ne joue plus et suis éducatrice au CS Meaux Academy (77).

En ce qui concerne mon parcours professionnel, après l'obtention de mon BAC S, j'ai passé une License STAPS - Mention entraînement sportif, avec la chance de faire ma 3<sup>ème</sup> année à l'INSEP.

En parallèle, j'ai passé les diplômes d'entraîneur de foot – « le jeune animateur technique » puis le Brevet d'Etat 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré. Aujourd'hui j'ai le DES – Diplôme d'État Supérieur.

En septembre 2010, je suis rentrée au District football de Seine et Marne grâce à une connaissance, un formateur de l'époque.

A ce moment, le fait d'être une femme m'a avantageé. Ils cherchaient à féminiser au sein du District.

Aujourd'hui, j'occupe un poste de Conseillère Technique départemental du développement et de l'animation des pratiques. Mon objectif est d'organiser la pratique des 6-13 ans dans le nord de la Seine-et-Marne.

Comme évoqué, à côté je reste éducatrice des joueuses de 18 ans au club de Meaux.

### **1- Avez-vous déjà fait face à des actes sexistes durant votre parcours sportif et/ou professionnel ?**

Bien sûr, que ce soit moi en tant qu'entraîneuse ou envers les joueuses, j'ai souvent entendu : « C'est une fille ça ne sait pas jouer au foot ! » Quand une fille est forte au foot, c'est un exploit ! J'ai également des collègues bénévoles hommes qui ne veulent pas entendre parler du foot féminin.

A noter, que les joueuses féminines de niveau internationale, tous sports confondus, sont très solidaires entre elles. Elles s'envoient régulièrement des messages pour se tenir au courant des résultats sportifs et prochains matchs.

### **2- Visiblement, une vraie solidarité existe entre joueuses mais en est-il de même entre femmes qui occupent un poste dans l'encadrement sportif ?**

Oui bien sûr nous avons notre réseau. Il est mené à bien par notre référente de la Ligue Paris-Ile-de-France : Céline LAPERTOT - Conseillère technique régionale du développement de l'animation des pratiques avec en priorité le football féminin.

Et bien évidemment avec mes autres collègues de divers Districts, nous sommes proches. Lors de réunions, au moment de la pause déjeuner, nous mangeons souvent ensemble.

Également, sur des séminaires au niveau national toutes les conseillères techniques départementales se retrouvent et discutent entre elles.

### **3- Existe-t-il une différence en termes de rémunération femme/homme au sein de votre District ?**

En termes de rémunération, il n'y a pas de différences particulières entre les hommes et les femmes. Tout dépend du parcours, de l'ancienneté et du moment de l'embauche.

Cela découle aussi de la volonté du District. Dans certains, les cadres techniques seront mieux payés que les administratifs et dans d'autres, l'inverse.

Je suis en CDI, j'ai 1582 heures à faire et je touche 1900 euros net. Il est certain que si le District faisait un effort financier, je ne prendrais plus mon activité d'éducatrice à côté.

### **4- Comment est la parité Homme/Femme dans les Districts ?**

Quand je suis arrivée, nous étions 4 femmes au poste de Conseillère Technique Départemental sur toute la France. A l'heure actuelle, nous devons être une vingtaine. Tout cela se développe au fur et à mesure. Mais nous les femmes, avons du retard dans la formation car pour accéder à ce type de poste il faut un certain niveau. C'est pourquoi, la fédération incite les joueuses à passer leur diplôme d'état.

**5- Aujourd'hui on compte une seule femme présidente de fédération sportive olympique et seulement 7 DTN sur 111 fédérations, qu'en pensez-vous ?**

Honnêtement, je pense que c'est en train de se développer et indéniablement dans le secteur du football.

Notre précurseur fut Aimé Jacquet. Après 1998 il est devenu Directeur Technique National. Il a été de suite, pour le développement du foot féminin.

Ensuite Noël LE GRAËT est arrivé avec Brigitte Enriques (à l'époque secrétaire générale, aujourd'hui vice-présidente de la Fédération), ils ont lancé un réel projet de féminisation. Dans le football, ils mettent les moyens !

Et les résultats sont là : le nombre de licenciés féminin a fait un BOUM !

Quand je vois également Corinne Diacre qui a réussi à s'imposer en tant qu'entraîneuse au sein d'une équipe de Ligue 2 masculine. On a aussi de plus en plus de présidentes de clubs. Tout ça, est en train de s'ouvrir et d'évoluer. On y viendra.

**6- Pensez-vous que d'avoir été athlète de bon niveau et d'avoir côtoyé le sport de haut niveau par le passé, aide à obtenir un poste à responsabilité ?**

C'est un avantage. Quand je suis arrivée au sein du District, il m'a fallu montrer que je connaissais le football car mes collègues étaient très attentifs.

D'avoir été joueuse m'a fortement aidée, notamment lors de certaines réunions où ma présence est la seule féminine.

Aujourd'hui leurs regards ont changé car je vis foot, je parle foot, je mange foot !

**7- Pensez-vous que la vie de famille représente un obstacle pour la prise de responsabilité d'une femme ?**

Concernant la vie de famille, je pense qu'un poste à responsabilité est un frein en général. La FFF nous « empêche » d'être en club (cadre technique) pour essayer de limiter notre temps dans le football et pouvoir profiter de notre vie de famille.

**8- Les femmes sont majoritairement présentes sur des postes d'adjoints, non ?**

Oui, ça reste dans les mentalités. Le problème c'est QUI gère. Bien souvent tout découle de la volonté du président de l'instance.

### **9- Pensez-vous que les instances sportives sont de plus en plus vieillissantes ?**

Les instances sportives dans le football, ne le sont pas. En effet, avec la professionnalisation de certains postes tel que celui de Président, permet à celui-ci d'être toujours en activité.

### **10-Comment pourrait-on attirer plus de femmes au sein des organisations sportives ?**

Bien souvent les clubs n'osent pas assez demander, surtout aux femmes pour devenir bénévole. Le manque de communication n'aide pas non plus. Par exemple dans le foot un plan de féminisation « Mesdames, franchissez la barrière » a été mis en place pour attirer plus de femmes. La communication est très importante mais surement encore un peu juste.

Nous, nous sommes très sensibles à cette féminisation. Dans le foot, les filles sont de plus en plus nombreuses. Et puis, plus on s'investit, plus on a de subventions.

### **11- Pourquoi à votre avis, ça fonctionne aussi bien dans le football ?**

Honnêtement, dans un premier temps, on a eu de la chance que les joueuses soient jolies. Puis, aujourd'hui on entend de plus en plus « c'est une bonne joueuse ». Les filles jouent de mieux en mieux et elles mouillent le maillot.

De plus en 2010, les hommes ont commencé à être en difficulté et cela a donné un élan au football féminin.

### **12- Quelle est votre ambition pour la suite de votre carrière professionnelle ?**

J'étais tentée de vouloir évoluer au sein du District. Après je ne m'y retrouve pas. On donne beaucoup de notre personne, sans avoir spécialement de reconnaissances.

Donc, moi je m'orienterai peut-être sur un poste en mairie ou sur autre région. Toujours dans le sport car il est ma passion.

## MARIE-CHRISTINE CAZIER

Membre du Comité directeur de la FFA et conceptrice de la société 3S Forme.  
*Le 9 Février 2019 à Viry-Châtillon.*



### **Bilan du parcours sportif et professionnel de Marie-Christine CAZIER :**

Depuis l'âge de 14 ans, je suis au contact avec l'athlétisme.

Actuellement je suis membre du Comité directeur de la Fédération Française d'athlétisme et je suis aussi membre du conseil d'administration du club « Athlé 91 », de Viry-Châtillon.

Je suis souvent sollicitée pour des représentations, manifestations sportives, inaugurations de stades, ... dans le cadre de ma notoriété en tant que marraine et ancienne sportive de haut-niveau. J'ai encore beaucoup de contact avec l'athlétisme.

Pour finir, mes activités professionnelles sont nombreuses : conceptrice de la société 3S Forme dans le paramédicale, conseillère des prud'homme, ...J'ai toujours œuvré dans un système où se sont les résultats qui comptent, avant de me mettre en avant.

#### **1- Avez-vous fait face à du sexisme dans votre carrière ?**

Comme déjà dit, quand j'étais chez les pompiers, certains hommes ne me saluaient même pas. On me donnait des tâches ingrates. J'en ai bavé chez les pompiers, mais j'ai réussi. Il faut s'accrocher.

#### **2- Pensez-vous que d'avoir été athlète de haut niveau vous a aidé ou vous aide encore dans votre vie professionnelle ?**

J'ai vécu un vrai parcours du combattant, à la fois sur le plan sportif mais aussi professionnel. Je suis partie de chez mes parents à l'âge de 16 ans, pour débiter une carrière d'athlète de haut niveau sur Paris. J'ai un parcours atypique, je n'ai pas fait des études comme une personne lambda pour simplement dire « j'ai un niveau BAC » ... J'ai fait des études pour faire ce que j'avais envie de faire, dans le cadre de mes projets. J'ai commencé par un BAC C (scientifique), ça ne me plaisait pas. J'ai donc changé pour un BAC D (biologie).

Puis j'ai fait 3 ans de kinésithérapie mais cela ne m'a pas plu. Parallèlement, je menais ma carrière de sportive de haut niveau.

J'ai voulu assurer ma carrière professionnelle car à l'époque nous n'avions pas tous les outils ou avantages actuels pour des athlètes de haut niveau, j'ai donc passé le concours de la fonction publique territoriale des activités physiques et sportives. Cela m'a permis d'enseigner dans un premier temps et par la suite d'être directeur des sports.

J'ai aussi passé un Master pour être préparateur physique Européen et j'ai fais 6 mois au Milan AC en Italie.

Suite à ça, j'ai gardé la possibilité d'être fonctionnaire pour avoir une expérience professionnelle, en tant que salarié.

Mon plus gros dossier en tant que fonctionnaire a été d'être directeur des officiers

Sapeurs-pompiers. A ce moment-là, j'ai repassé des diplômes qui m'ont permis d'être légitime en tant que femme. Beaucoup de pompiers ne me saluaient pas ... le fait que je sois diplômée m'a permis d'être reconnue.

Puis, j'ai monté un service des sports sous le plan de la France, j'ai créé une étude et recherche en associant les pompiers et les civiles : j'ai créé des éducateurs, de l'enseignement avec un scénario pédagogique pour tous les officiers sapeurs-pompiers qui passent du lieutenant au lieutenant-colonel, dans la partie activités physiques et sportives.

Après ça, j'ai été responsable au niveau du conseil général : gérer des infrastructures sportives (événementiel et relation des remises de récompenses) et créer des écoles multisports.

A 35 ans, j'ai passé une licence en droit. Je voulais connaître la partie juridique pour créer ma société.

En 2011 est née 3SForme (Sport, Santé, Sérénité) permettant de rallier le paramédical à travers l'aptitude physique.

Aujourd'hui, je fais repartir un sportif ou un sédentaire blessé au bout de 4 semaines et j'analyse scientifiquement la personne avant de débiter un coaching (car j'ai un brevet d'État 3<sup>ème</sup> degré en biomécanique).

Mon prochain projet qui va très vite voir le jour, est l'ouverture d'un centre paramédical.

Enfin pour rebondir sur la question, en tant qu'entraîneuse, j'ai eu 45 titres de champion de France, j'ai eu un titre de vice-championne d'Europe et vice-championne du monde. Ce n'est pas pour ça que j'ai été reconnue en tant qu'entraîneuse. Je n'ai jamais été récompensée en tant que meilleure entraîneuse. Malgré tout ce que j'ai fait, je n'ai jamais eu de reconnaissance.

Beaucoup de femmes travaillent en sous-marin et se sont les hommes qui récupèrent les mérites.

### **3- Selon vous, la vie de famille est-elle un obstacle pour la prise de responsabilités d'une femme ?**

Bien sûr. J'ai un enfant de 22 ans sportif et toujours étudiant. C'était compliqué, car j'ai voulu garder mes projets. Cela n'a vraiment pas été simple, il m'a fallu une certaine organisation, notamment par rapport à mon mari.

**4- Pensez-vous que la répartition des femmes dans les instances sportives est toujours sexuée ? Une division sexuelle du travail, persistante ?**

Oui, il reste encore un gros problème aujourd'hui, la femme n'est pas encore égale en termes de diplôme et de salaire.

Il n'y a jamais eu de femme dans l'histoire de l'athlétisme, à la tête de sa fédération. Aujourd'hui, une seule femme est présidente pour la fédération d'escrime.

**5- Selon vous, pourquoi les instances sont aussi vieillissantes ?**

Moyenne d'âge des membres : 70 ans ... Tout simplement car aujourd'hui, il faut avoir des disponibilités. Être aux postes de responsabilités prend du temps et en plus de ça, les anciens ne laissent pas leur place.

**6- Avez-vous une vision internationale de la place des femmes sur des postes à responsabilité ?**

Aux États-Unis, il y a beaucoup de femmes en tant qu'entraîneuses et qui œuvrent sur le plan des responsabilités. Autre exemple, en Angleterre et en Russie c'est très bien développé aussi. En France, « on prend, on presse et puis quand on est plus connu : au revoir ».

**7- Pensez-vous que le poste de ministres des Sports, est représentatif de la place des femmes dans les instances sportives ?**

Non.

## LAURENT HERPE

Coordinateur et encadrant des U17 au CS Meaux Academy.  
Le 15 Février 2019 au CS Meaux Academy.



### **Bilan du parcours sportif et professionnel de Laurent HERPE :**

Jeune, j'étais joueur puis j'ai commencé à être éducateur de football à l'âge de 14 ans. A mes 18 ans j'ai entraîné des filles séniors durant 3 saisons, au club de Torcy. J'ai passé mon brevet d'État 1<sup>er</sup> degré, j'ai fait 28 ans de bénévolat au District de Football de Seine-et-Marne et j'y ai été conseiller technique Départemental (en charge du plan de développement de la féminisation) durant 6 ans. Actuellement, je travaille au club de football de Meaux en tant que coordinateur et encadrant U17.

#### **1- Quel est votre lien vis-à-vis des filles dans le football ?**

Je me suis très vite aperçu qu'elles avaient un rôle à jouer dans le football. En 1990, il n'y avait pas de catégories alors j'entraînais des filles de 14 à 35 ans. A l'époque, personne ne voulait les entraîner. J'ai pris cette fonction car je trouvais ça très enrichissant, l'approche pédagogique et relationnel était différent. Elles manifestaient un investissement différent par rapport aux garçons.

D'après les dirigeants de l'époque, les femmes ne pouvaient prétendre uniquement à des postes de secrétaires ou à tenir la buvette. Le reste c'était très compliqué ...

#### **2- Le football est pourtant l'un des sports le plus axé sur la féminisation, non ?**

Oui, enfin il n'est pas normal que l'équipe de France de football féminin soit obligée de poser nue pour impulser la pratique... Heureusement, ça n'a pas été trop mal perçue.

On en est quand même arrivé là sur la communication féminine du football !

Après il y a des femmes très compétentes au niveau de la Fédération Française de Football. Notamment Laura Georges, secrétaire générale qui a de très belles valeurs.

De plus, les joueuses de l'équipe de France ont beaucoup de charisme. Laure BOULLEAU qui commente sur Canal + est pratiquement la plus compétente sur les analyses. Ces icônes du sport féminin sont très importantes.

Enfin, la féminisation du football fut imposée par le Ministère des Sports. Les clubs touchent des subventions en échange des projets mis en place.

#### **3- Pour vous, la mixité c'est important ?**

Bien sûr, par exemple : Lors de matchs « à risques », vous mettez des femmes dans une tribune, elles apaisent les tensions. C'est très important d'avoir une mixité sociale. Les femmes régulent l'agressivité dans le sport.

#### **4- Quelles sont les actions faites par la FFF pour aider les femmes dans le rôle de dirigeante ?**

Brigitte Enriques a mis en place un programme pour monter en compétence une centaine de dirigeantes. Les personnes sont déjà identifiées dans les instances pour les monter en grade. Il y a eu aussi « Mesdames, franchissez la barrière » pour montrer à n'importe quelle femme qu'elle peut travailler dans les instances sportives.

Une femme il faut qu'elle fasse ses preuves... alors qu'elle n'a pas forcément à le faire.

Moi je pense que les femmes sont moins carriériste. Elles ont un ego moins important que les hommes et pourtant elles comprennent mieux les choses que nous, les hommes.

J'ai tellement côtoyé de gens incompetents dans le football, qui ne connaissaient pas leur dossier.

Pour moi, c'est la compétence qui doit être primordiale et ce, peu importe le sexe, la couleur de peau, le milieu social, ...

#### **5- Pensez-vous que d'avoir été athlète de haut niveau aide une femme à accéder à un poste à responsabilités ?**

Ça aide bien évidemment, mais après ce n'est pas toujours cohérent.

Par exemple, la dernière ministre des sports c'est une catastrophe, elle ne sait pas gérer un dossier. C'est beaucoup de « résotage » malheureusement...

On met parfois des femmes sur des postes à responsabilités simplement pour de la parité, alors qu'elles ne connaissent même pas la discipline. Tout doit être logique et mérité.

Les Comités départementaux olympiques ne font pas le boulot sur la reconversion des sportifs de haut niveau. Pour prendre un poste a responsabilité il est primordial de connaître le sport !

#### **6- Pensez- vous que les fédérations soient de plus en plus vieillissantes ?**

Je pense qu'il y a un véritable problème au niveau des gouvernances des Fédérations.

Dans la mesure où je suis une fédération, il faut bien évidemment élire un président. J'ai des directeurs administratifs, des DRH, ...

Et dans les ligues et les districts, on a encore des présidents ! Tout découle d'en haut. Beaucoup de petits arrangements entre amis.

Je ne comprends pas pourquoi les ligues et les districts ne sont pas dirigés par un salarié formé par la Fédérations. Et là, il y aurait une réelle mainmise sur le recrutement. L'organisation des districts est précaire. Très peu de président salarié et beaucoup de bénévoles.

Toutes les décisions actuelles découlent de l'organisation des Fédérations.

#### **7- Comment pourrait-on attirer plus de femmes à postuler sur des postes à responsabilités ? ou du moins à s'y intéresser ?**

A l'époque, il avait beaucoup de femmes qui voulaient se présenter mais elles avaient le sentiment que le football était réservé aux hommes.

On ne va pas les chercher et malheureusement, elles ont du mal à proposer leurs services.

Quand j'étais au club de Torcy, il y avait beaucoup de mères qui accompagnaient leurs enfants. Je leur ai proposé de travailler sur des projets pour le club et j'ai recruté 30 dirigeantes de projets.

Je pense que l'accompagnement pour une femme est important, mais il faut une volonté du club.

#### **8- En deux, trois mots : l'avenir des femmes dans le football ?**

D'un point de vue pratique sportive, le frein culturel est en train de sauter. Nous attirons de plus en plus de filles et ce, peu importe le milieu social. La professionnalisation va forcément aussi en découler, nous allons aussi attirer de plus en plus de filles sur les postes de dirigeantes.

# CORINNE LEBIGRE

Présidente des Tritons Meldois, club de Triathlon.  
Le 20 Mai 2019 au Bureau des Sports de Meaux (77).



## **Bilan du parcours sportif et professionnel de Corinne LEBIGRE :**

Je n'ai jamais pratiqué le triathlon. C'est après le décès de mon conjoint, ex-président du club des Tritons Meldois, que j'ai repris les fonctions de dirigeante. Après les élections, je me suis retrouvée au poste de Présidente du club. Le club évolue en D1.

Aujourd'hui le poste de Président fait peur, il y a beaucoup de tâches et d'occupations. Notre club réunit 117 adhérents divisés en 3 pôles : les enfants, les meldois, les athlètes.

### **1- Comment est la parité dans votre club ?**

Dans notre bureau, nous sommes 7 et il n'y a que des femmes. Cela n'a pas été une volonté de ma part, cela s'est fait naturellement après le décès de mon conjoint. Je me suis entourée de personnes avec lesquelles je m'entendais bien.

### **2- Comment gérez-vous votre vie professionnelle, vie privée et votre fonction de présidente ?**

C'est de l'organisation et beaucoup de rigueur. Tout ça demande beaucoup de temps, d'investissement et à côté de ça, je suis employé de banque.

Mes principales fonctions :

- La communication
- Les budgets prévisionnels
- Les demandes de subventions
- Les relations des équipes de haut-niveau
- Les organisations des compétitions (ex : Le duathlon)
- Les relations avec la Ligue et la Fédération.

Au sein du club, je suis bénévole alors que pour exercer toutes ces fonctions, on pourrait presque prendre quelqu'un à mi-temps. Le bénévolat devient très compliqué et les gens ne se rendent pas compte, tout ça se perdra un jour...

### **3- Avez-vous fait face à du sexisme dans cette discipline ?**

Non. Dans le triathlon, il y a un respect. Qu'on soit une femme ou un homme, la distance est la même pour tout le monde : pas de différences.

#### **4- Selon vous, la vie de famille est-elle un obstacle pour la prise de responsabilités d'une femme ?**

Bien évidemment. Elles auront bien souvent un choix à faire et devront s'organiser en fonction de leur vie de famille. Par exemple, nous avons une athlète de haut niveau, maman, qui s'entraîne seule et qui s'organise en fonction de ses priorités. Elle va bien souvent s'entraîner sur ses heures du midi.

Pour s'entraîner et travailler, il faut énormément s'organiser.

#### **5- Quel est votre lien avec la « féminisation du sport », avez-vous entendu parler des plans de féminisations ?**

Le Ministère nous impose une part de féminisation, surtout par rapport à l'école de Triathlon. C'est très compliqué... Il faut surtout que ça plaise. Aujourd'hui, Il faut avoir l'égalité homme/femme partout, mais nous on va les chercher où les jeunes filles ?

Selon moi, c'est injuste d'imposer aux clubs, surtout aux petits, des quotas.

Aujourd'hui les femmes sont assez adultes et responsables, elles font ce qu'elles veulent.

Dans notre club, il y a 25% de filles chez les enfants et peut-être 15% de femmes.

#### **6- Selon vous, sont-ils positifs ou négatifs alors ?**

Selon moi, le premier vecteur pour parler de féminisation, c'est les médias.

Encore une fois, ce n'est pas parce qu'on va vous imposer des quotas, que l'on va avoir plus de femmes.

Il faut d'abord que les femmes aient envie de pratiquer la discipline.

Je ne trouve pas que ce soit si bénéfique car de nouvelles problématiques apparaissent dans les clubs : débloquer des fonds, augmenter sa communication, manque de moyens humains ...

Et si on n'a pas le quota de femmes imposé, le club perd des points et peut perdre sa labélisation. Je suis persuadée que nous allons arriver sur de la triche pour réussir à atteindre de simples quotas...

#### **7- Pensez-vous que la répartition des femmes dans les instances sportives est toujours sexuée ? Une division sexuelle du travail, persistante ?**

Au sein des instances sportives, il est vrai que les postes de responsabilités vont souvent aux hommes. Après, les femmes sont plutôt, membres de commission ou membres du bureau (secrétaire, adjointe, membres).

**8- Pensez-vous que d'avoir été ancienne athlète de haut niveau, aide une femme à obtenir un poste à responsabilités ?**

Oui, je pense que les femmes qui ont connu le haut niveau, ont envie de faire évoluer les choses dans les instances.

Je pense qu'à un moment donné, les femmes vont s'imposer et « ça coulera de source ». On est déjà sûr de belles avancées, il faut simplement laisser le temps au temps.

**9- Pensez-vous que le poste de ministres des Sports, est représentatif de la place des femmes dans les instances sportives ?**

C'est un poste « bouche trou », on met une femme ici pour montrer qu'il y a de « la parité ».

Pour moi on est totalement dans le sexisme d'un gouvernement... On met une femme au sport car c'est un petit Ministère car bien souvent, elle n'est pas forcément compétente.

**10- Enfin, comment selon vous, pourrait-on attirer plus de femmes aux postes de responsabilités (clubs, ligues, fédérations) ?**

C'est compliqué car c'est beaucoup de responsabilités. Ce n'est même pas une question de femmes, il faut simplement avoir envie de s'investir et ceci gratuitement ... Peut-être que c'est moins le cas pour les femmes.

## EVELYNE CIRIEGI

Présidente du CROS Île-de-France (Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France).

*Le 31 Mai 2019 au Café de l'Alma à Paris (75007)*



### **Bilan du parcours sportif et professionnel de Evelyne CIRIEGI :**

#### **FILIÈRE OLYMPIQUE :**

- Secrétaire Générale Adj du CROS Île -de-France 1997 à 2001
- Secrétaire Générale du CROS Île -de-France de 2001 à 2013
- **Présidente du CROS Île -de-France depuis 2013**
- **Membre de la Commission des Territoires du CNOSF depuis 2013**
- **Membre du Conseil d'administration du CNOSF depuis 2013**

#### **FILIÈRE FEDÉRALE :**

- **Présidente-fondatrice de l'association Sport 7 (Club omnisport - 1500 adhérents) depuis 1999**
- **Membre du bureau, Secrétaire Générale Adj, puis Vice-Présidente de la ligue IDF de Natation depuis 2005**
- Vice-Présidente de la Fédération Française de Natation 2009-2013
- Dirigeante au sein d'une fédération scolaire aux niveaux départemental, régional et national de 1982 à 2013

#### **AUTRE :**

##### **Niveau national :**

- **Membre du conseil d'administration du CNDS (depuis 2013),**
- Membre du conseil d'administration de l'IFOMOS (2013-2016)
- **Membre du conseil d'administration du GIP Paris 2024 (depuis 2015)**

##### **Niveau régional :**

- **Membre du CESER depuis 2013 (Membre du Bureau, de 3 commissions),**
- **Membre du Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris (depuis 2016),**
- **Membre du Conseil d'administration du CREPS Ile-de-France,**
- **Vice-Présidente du Directoire de l'IRDS (Institut Régional de Développement du Sport)**

### **1- Comment est la parité au sein du CROSIF ? Avez-vous un engagement envers la féminisation ?**

Au sein du CROS Île -de-France, j'ai essayé d'intégrer au maximum les femmes. Mon idée était de faire 50/50 entre les hommes et les femmes.

Bien souvent, les femmes que j'ai contactées, en plus de leurs responsabilités actuelles, sont souvent présidentes de club ou déjà investies dans des fédérations.

Les membres du CROS sont en principe, des présidents ou vice-présidents de ligue ou de fédérations, ... Nous voulons les meilleurs et c'est souvent compromettant pour les femmes.

Elles ont peur de ne pas y arriver, de ne pas savoir et de ne pas réussir à concilier leur vie professionnelle avec leur vie privée. Pour ma part, j'ai été accompagnée par des hommes qui m'ont donné beaucoup d'assurance et beaucoup appris.

## **2- Comment gérez-vous votre vie professionnelle, vie privée et votre fonction de membre du CROS ? Qu'est-ce qui vous anime au quotidien ?**

C'est d'abord une passion, mon quotidien me plaît énormément. Malheureusement, il est vrai qu'il faut faire abstraction de sa vie privée et c'est souvent ce qui ne donne pas envie aux autres femmes. Si on s'engage, on se donne à fond. Il faut pouvoir être réactive et organisée.

Malgré le fait que je n'ai pas eu beaucoup de vie privée, je suis très fière de mon parcours : je ne regrette rien. Tout est fait bénévolement et j'adore être sur le terrain : c'est une base indispensable.

J'aime les gens, j'aime partager avec eux et j'aime les écouter. Quand je rencontre une personne, je ne vois jamais ses défauts, mais ses qualités.

Si je ne fais pas tout ça, je ne suis pas capable d'être opérationnelle. Je dors à peu près 4 heures par nuit, j'ai une bonne santé et pourvu que ça dur.

## **3- Vous donnez beaucoup, avez-vous de la reconnaissance aujourd'hui ?**

Oui, je suis médaillée d'or Jeunesse et Sport et je suis officier des palmes académiques. Je suis reconnue et j'entretiens de bonnes relations. Le plus important est de se remettre constamment en question, écouter les autres et de rester humble.

## **4- Avez-vous remarqué des différences entre les hommes et les femmes pour expliquer ce clivage vis à vis de la prise de responsabilité ?**

Il y a des femmes timides, réservées, qui écoutent beaucoup, mais qui ne parlent jamais alors qu'elles ont des idées merveilleuses... Et puis, il y a beaucoup de femmes qui parlent beaucoup car elles ont une revanche à prendre, c'est dommage. Si l'on accède à un poste à responsabilité, il ne faut pas « rentrer dedans » pour « se faire accepter ».

Les femmes et les hommes sont des êtres différents mais très complémentaires. Le milieu du sport est relativement misogyne donc il faut y aller avec souplesse. Il faut se faire apprécier petit à petit.

Pour ma part, j'ai longtemps essayé de comprendre ce qu'était un homme et d'observer les différences entre eux et nous.

Un exemple concret :

Un jour, nous avons une réunion programmée de 18h00 à 20h00. Les femmes à 20h00, elles s'en vont immédiatement. Alors que les hommes savent qu'après la réunion il se passe encore plein de choses et que les discussions continuent dans un esprit convivial. Il est très important de rester dans ce moment, car les échanges sont différents. Il faut donc faire une réunion de 18h00 à 22h00.

Les femmes sont très organisées car elles ont une autre vie derrière, et c'est dommage car le côté relationnel compte beaucoup dans ce secteur.

#### **5- Avez-vous fait face à du sexisme dans votre carrière professionnelle ?**

Oui, car quand j'étais secrétaire générale., les des réunions politiques, je n'étais pas écoutée et j'étais laissée de côté. Les réunions étaient très masculines et ce n'était pas facile de se faire entendre. Il faut prendre le temps de se faire accepter et surtout : être à l'écoute.

#### **6- Selon vous, la vie de famille est-elle un obstacle pour la prise de responsabilités d'une femme ?**

Tout à fait. Pour ma part, je me suis laissé aller dans la prise de responsabilité, au détriment de ma vie de famille.

Il faut faire un choix car c'est beaucoup de temps, d'engagement et d'investissement. Il faut savoir s'organiser...

#### **7- Que pensez-vous de la « féminisation du sport », des plans de féminisations ? Selon vous, sont-ils positifs ou négatifs ?**

Depuis plusieurs années, nous avons des formations de féminisation au sein du CROS Île-de-France.

Je pense qu'aujourd'hui il faut y croire et s'engager pleinement car les mentalités changeront naturellement.

On donne des plans de féminisations aux femmes, mais on leur ne demande pas ce qu'elles attendent ou ce qu'elles aimeraient y trouver. C'est important de les questionner et d'agir en cohérence avec leurs attentes et leurs envies.

**8- Pensez-vous que la répartition des femmes dans les instances sportives est toujours sexuée ? Une division sexuelle du travail, persistante ?**

Pour ma part, j'ai tout d'abord été formée au poste de secrétaire générale. Je n'ai jamais été formée pour être présidente, je me suis formée sur le terrain et on m'a fait confiance pour ma sincérité.

Effectivement, les femmes sont majoritairement présentes aux postes d'adjointes ou de secrétaires générales mais rarement aux postes de présidentes.

**9- Pensez-vous que les instances sont de plus en plus vieillissantes ? Pourquoi ?**

Tout à fait, c'est pour ça qu'au sein du CROS, nous mettons en place un Comité jeune.

Ils nous donnent des coups de mains sur les actions du CROS, l'idée est de les réunir et de leur confier des missions. Nous mettons en œuvre les idées de nos jeunes car c'est l'avenir qu'il faut privilégier.

J'ai l'impression aussi que le système associatif ne répond plus vraiment aux attentes des jeunes d'aujourd'hui... C'est pour cela qu'il est plus difficile de les intéresser au système associatif actuel.

Le plus dur aussi pour les femmes, c'est d'y rentrer. Effectivement les hommes sont bien ancrés et n'aiment pas que l'on convoite leur place. Il faut prendre le temps de se faire accepter.

Il est vrai que les jeunes et les femmes peuvent encore avoir des difficultés à trouver leur place dans le système actuel.

**10- Pensez-vous que d'avoir été ancienne athlète de haut niveau, aide une femme à obtenir un poste à responsabilités ?**

Dans la reconnaissance de la personne oui, l'athlète apporte ou a apporté quelque chose au monde du sport et à la nation.

Mais je ne suis pas certaine que les fonctions d'élu(e) soient en corrélation avec les athlètes de haut niveau, ce ne sont pas forcément les mieux placés œuvrer en politique.

Beaucoup s'accordent à dire qu'un ministre des Sports n'a pas besoin d'être athlète de haut niveau (je pense à l'aura de Marie-George BUFFET auprès des dirigeants sportifs).

Les sportifs de haut niveau ont un parcours exceptionnel, mais ils sont aussi sortis de la réalité de la vie pendant leur activité. Par contre, les impliquer au cœur des instances est toujours bénéfique et important. Donc non, ce n'est pas forcément un atout au départ mais cela peut le devenir.

**11- Pensez-vous que le poste de Ministres des Sports, est représentatif de la place des femmes dans les instances sportives ?**

Ce ne pas forcément représentatif, effectivement. Je ne suis pas certaine que cela change grand-chose aux difficultés actuelles. Cela ne donnera pas pour autant envie aux femmes de devenir Ministre ou de prendre un poste à responsabilité.

Pour le coup ce poste est asexué et ça ne changera rien.

**12- Enfin, comment selon vous, pourrait-on attirer plus de femmes aux postes de responsabilités (clubs, ligues, fédérations) ?**

Il faut être à leur écoute, comprendre ce qu'elles voudraient trouver ou ce qu'elles attendent d'une prise de responsabilité.

Après, je verrai bien aussi dans l'éducation, un cursus « dirigeant de structure sportive ».

A l'école on devrait faire une option pour sensibiliser dans cette direction, même si c'est peut-être un peu compliqué...

Plus les jeunes seront impliqués dans la prise de responsabilité et moins nous ferons face à des freins homme/femme pour la suite.

Dans les pays scandinaves c'est déjà comme ça et nous devrions nous en inspirer.

# PATRICIA COSTANTINI

Membre co-fondatrice du collectif EGAL SPORT (2017)  
Le 11 Juin 2019 – Entretien téléphonique



## Bilan du parcours professionnel et sportif de Patricia COSTANTINI :

- Professeur d'EPS de formation
- Entraîneuse Nationale de volley-ball (équipe de France féminine ESPOIR) en binôme mixte
- Co -création de la première section féminine de volley-ball à l'INSEP
- Chargée de communication à la FFVB
- Directrice nationale adjointe à l'UNSS (1985-1997)
- DTN de la Fédération de Triathlon (2001/2005)
- Tête de réseau du sport de haut niveau - Chargée de missions – Ministère chargé des sports (2006/2009)
- Directrice technique nationale adjointe de la fédération française d'haltérophilie (organisation des championnats du monde d'haltérophilie – Paris 2011)
- Fédération française de hockey sur glace – chargée de missions – formation des entraîneurs et cadres
  
- **Aujourd'hui** : retraitée et très active dans des associations sur l'égalité femme/homme dans le sport mais aussi de l'a reconversion des professionnels de haut niveau.
- Membre fondateur du comité ŒIL EGAL SPORT (2017)

### 1- Comment avez-vous géré votre vie professionnelle et votre vie privée ? Diriez-vous que la vie de famille pourrait-être un obstacle pour une femme ?

Gérer sa vie privée et professionnelle c'est finalement, un sport de haut niveau. J'ai eu des enfants assez tard (35 et 37 ans) de par ma carrière, à l'époque j'étais Directrice Nationale adjointe à l'UNSS.

C'est surtout un choix de vie, financier. Par exemple, j'avais une femme de ménage afin de m'éviter certaines tâches quotidiennes et accorder plus de temps à ma famille). Mais aussi, la chance d'avoir un entourage disponible (Mes parents pouvaient garder les enfants). Mon mari a été 2 années assez disponible (De par ses aléas professionnels), alors que j'exerçais comme DTN de la *FFTri*.

Personne ne se rend compte de la difficulté qu'une femme peut avoir à concilier vie de famille et vie professionnelle, ... La vie de famille est un élément fort à prendre en compte pour s'organiser. Je conclurais sur le fait que ce n'est pas le temps consacré à la famille qui est primordial mais la qualité des moments passés en famille.

## **2- Avez-vous fait face à du sexisme dans votre carrière professionnelle ?**

Très souvent. Dès que j'ai pris des responsabilités dans un groupe ou dans une organisation, tout a été extrêmement compliqué. J'ai vécu des situations intolérables et injustes !

Mon meilleur exemple : Lorsque que je travaillais a l'UNSS (1985 à 1997), j'ai annoncé à mon directeur ma seconde grossesse. Un jour, le directeur m'adressait un courrier me demandant de chercher un autre poste. Avec deux enfants, ce Directeur estimait qu'il me serait compliqué de continuer à assurer mes responsabilités de l'époque...

Le pire, c'est que même les femmes de mon entourage ont trouvé ce courrier assez légitime et ne m'ont pas apporté de soutien.

## **3- Pensez-vous que d'avoir été ancienne athlète de haut niveau, aide une femme à obtenir un poste à responsabilités ?**

Il est vrai que d'être / d'avoir été sportive de haut niveau est un facteur important et favorable dans l'insertion d'une instance sportive. D'ailleurs, on retrouve beaucoup de femmes sportives aux postes de responsabilité (et pas que dans le sport). Les femmes qui ont été confrontées à la compétition, n'ont pas peur de surmonter des obstacles et de faire face aux difficultés.

A ce sujet, le sport est loin d'être mis à sa juste valeur au sein du système éducatif (au sein de la famille comme à l'école). Je milite activement pour qu'en France, le sport soit davantage valorisé dans l'éducation et ce, depuis le plus jeune âge. On doit saisir en particulier la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour faire passer ce message.

## **4- Que pensez-vous de la « féminisation du sport », des plans de féminisations ? Selon vous, sont-ils positifs ou négatifs ?**

Au départ, les idées de quotas je n'étais pas pour. Mais aujourd'hui, c'est l'inverse. Sans eux, je constate que rien ne bougerait !

En tant que DTN du triathlon, au début des années 2000, je pense avoir fait partie, toutes fédérations confondues, des DTN pionniers dans la création d'une mission en lien avec le développement de la pratique féminine. Dans cette fédération, les femmes étaient très peu nombreuses à pratiquer à cette époque. J'ai confié cette mission à l'une de mes cadres qui est devenue depuis une experte de la question. Aujourd'hui, le plan de féminisation de la FF de Triathlon est montré en exemple.

A ce titre, je voudrais citer la forte implication de deux femmes qui ont mené une politique déterminante en faveur de l'égalité femme/homme dans le sport : Marie-George Buffet, ministre des sports qui a organisé en 1999 les 1ere assises nationales du sport féminin, puis

durant le quinquennat Hollande, Najat Vallaud-Belkacem à qui on doit la loi du 4 août 2014 sur l'égalité parfaite entre les femmes et les hommes et son article 63 qui concerne la gouvernance des fédérations sportives.

A partir de 2012, le ministère des sports a rendu obligatoire, dans la convention d'objectifs passée avec chaque fédération, la mise en place d'un plan de féminisation.

Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron (2017), on n'impose plus les plans de féminisation aux fédérations et malgré la mise en place de la conférence permanente du sport féminin, plus rien n'est vraiment impulsé pour les femmes dans le sport...

#### **5- Pensez-vous que la répartition des femmes dans les instances sportives est toujours sexuée ? Une division sexuelle du travail, persistante ?**

Effectivement au sein des organes de direction des fédérations, on remarque cette division mais surtout ce fameux plafond de verre où la femme disparaît des sommets. On constate, qu'il n'y a qu'une seule femme présidente de FF olympiques (escrime) et que plus l'on redescend dans la hiérarchie, vers les postes d'adjointes, plus on trouve de femme. Le collectif que j'ai co-créé EGAL SPORT a fait une étude très intéressante sur l'évolution de la gouvernance des fédérations (en ligne sur le site EGAL SPORT).

Il y a deux raisons :

→ L'homme ne veut pas laisser sa place

→ La femme ne se sent pas assez compétente et ne trouve pas les disponibilités

C'est pour ça qu'il est important de rajeunir les FF car ses questions se poseront de moins en moins.

#### **6- Pensez-vous que les instances sont de plus en plus vieillissantes ? Pourquoi ?**

Tout à fait. Tant qu'on aura des têtes blanches à la tête des fédérations, on aura du mal à faire bouger les choses... Je prends l'exemple du président de la fédération de la FF de Triathlon qui est toujours en poste, ceci depuis 2001.

Aujourd'hui la mentalité chez les jeunes évolue et on constate moins de discrimination sexuée. Les stéréotypes sexués ont toutefois la vie dure et il faut absolument agir sur leur déconstruction dès le plus jeune âge. Mais l'arrivée de jeunes dirigeants à la tête des fédérations pourrait sans aucun doute faire changer les mentalités. C'est pourquoi il faudrait que la loi limite le nombre de mandats des présidents à deux maximums.

## **7- Pensez-vous que le poste de ministre des Sports, est représentatif de la place des femmes dans les instances sportives ?**

Le ministère des Sports, est le plus petit ministère. Mais le fait qu'on trouve autant de femmes ministres au sein du ministère des Sports a permis de communiquer en faveur d'une féminisation du gouvernement : « vous voyez qu'il y a des femmes ministres ! »

Ceci dit, il faut souligner toutefois que les gouvernements Hollande et Macron sont très paritaires.

De nouveau ce clin d'œil à Marie-George Buffet qui a été déclencheur de tout ce qui se passe à présent, dans le sport ! Elle a été pionnière et a joué un rôle extrêmement important.

## **8- Enfin, comment selon vous, pourrait-on attirer plus de femmes aux postes de responsabilité (clubs, ligues, fédérations) ?**

Il faut des modèles :

Avec la Coupe du monde féminine de football, la fédération française de football a mené une politique en faveur des femmes. Même si les progrès sont indéniables...comparé aux hommes on est quand même encore à des années lumières en termes d'égalité de moyens. Et les joueuses françaises sont très reconnaissantes envers leur fédération. On a l'impression qu'elles se suffisent de cela en bonnes petites filles.

Alors que vous prenez une joueuse américaine (Megan Rapinoe) qui déclare que même si son équipe gagne le titre (Ce qui est fort probable...), elle n'ira pas le célébrer à la maison blanche. Et ceci, pour montrer son désaccord avec la politique américaine quant à l'égalité femme/homme.

Ce qui nous manque en France ce sont des modèles engagés ! nos grandes sportives sont souvent trop discrètes. Mais tout est question d'éducation. Affirmer sa légitimité ça se construit.

Et quand ces modèles existent, car il y en a quelques-uns tout de même, dont je pense d'ailleurs faire partie, il faut leur donner de la visibilité. Il faut que les femmes qui prennent des responsabilités puissent en parler, montrer que c'est possible et que ça existe, ce qui n'est pas encore suffisamment fait.

Enfin, il faut de l'accompagnement. La mise en place de tutorat voire de mentoring, exercé par des hommes ou des femmes expérimentées qui seraient en mesure d'accompagner les femmes dans l'exercice de la prise de responsabilité. Pourquoi ne pas mettre en place davantage de co-présidence ?

## ANDRE LECLERCQ

Président de l'association Pierre de Coubertin.  
Le 4 juin 2019 au CNOSF (75013)



### Bilan du parcours professionnel de André LECLERCQ :

- Licencié à la section Volley-Ball du *Lille Université Club* depuis 1963.
- Président de la *Ligue des Flandres de Volley-Ball* de 1975 à 1980.
- Président du *Comité Régional Olympique et Sportif Nord-Pas-de-Calais* de 1978 à 1984.
- Président de la *Fédération Française de Volley-Ball* de 1984 à 1994  
→ Président du Comité d'organisation du Championnat du monde masculin en France en 1986.
- Membre du Conseil d'administration de la *Fédération Internationale de Volley-Ball* de 1986 à 2012.
- Président de l'*Académie Nationale Olympique Française* de 2001 à 2009.
- Président du *Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie en Sport et Loisirs de Poitou-Charentes* de 1989 à 2011.
- Membre du conseil d'administration et du bureau directeur (vice-président) du *Comité National Olympique et Sportif Français* de 1985 à 2013.
- Membre du *Conseil Économique, Social et Environnemental* (du 01/09/2004 au 15/11/2015).  
→ Auteur du rapport *Le sport au service de la vie sociale* en 2007.
- Président du *Comité Français Pierre de Coubertin* (depuis le 14 juin 2017).

### 1- Pouvez-vous me raconter votre implication pour les femmes dans le sport ?

J'ai créé le pôle "Femmes et sport" au sein du CNOSF avec ma collaboratrice Dominique Petit (elle avait été mon DTN au sein de la FF de Volley, premier DTN féminin d'une fédération olympique). Nous avons mis en place une commission mixte paritaire - 6 hommes et 6 femmes – pour prévoir l'obligation de mixité pour la composition du conseil d'administration et élaborer un plan d'action. Les actions ont été nombreuses : participation au Forum mondial "Femmes et sport" du CIO, organisation du Forum européen, journées nationales, journée pour les femmes en situation de handicap, aide à des travaux de recherche, aide à la formation (notamment pour l'accès à des responsabilités internationales) ...

## **2- Selon vous, la vie de famille est-elle un obstacle pour la prise de responsabilités d'une femme ?**

Oui, mais surtout parce que le mode de fonctionnement de nos institutions ne s'est pas adapté à l'évolution de la place de la femme dans la société.

De plus, dans la pratique, trop peu de lieux se sont organisés pour accueillir les familles en offrant différents types de pratique simultanés. D'une manière générale, les équipements sont trop peu adaptés à la sociabilité du sport (clubs house par exemple).

## **3- Quels sont les obstacles qu'une femme peut rencontrer pour la prise de responsabilités ?**

Premièrement, le système des mandats dans les instances représente un frein. Les présidents actuels sont bien ancrés, ils ne laissent pas leur place facilement quand le nombre de mandats n'est pas limité.

Les élections ressemblent parfois à de la cooptation au sein d'un cercle très fermé. Il est alors difficile pour une femme (comme pour un jeune) de rentrer.

Au lieu de vouloir transmettre le savoir, des anciens ne sont pas « ouverts » et rendent difficile l'accès à des nouveaux non cooptés. Au contraire, il faut prévoir la relève en préparant des femmes (comme des jeunes) et en les accompagnant.

L'indispensable bénévolat présente des avantages mais aussi des dangers. L'empathie peut déboucher sur une sclérose. Le chantage à la démission : « si vous n'êtes pas d'accord, je pars et vous vous débrouillerez avec le travail que j'accomplissais ». La responsabilité offre parfois une position sociale qu'il est difficile d'abandonner....

## **4- Pensez-vous que la répartition des femmes dans les instances sportives est toujours sexuée ? Une division sexuelle du travail, persistante ?**

Effectivement, la plus grande difficulté des femmes est d'abolir cette vision archaïque. Pour le moment, si davantage de femmes accèdent aux responsabilités, on les trouve surtout aux postes de secrétaire ou d'adjointe.

Elles s'impliquent mais de là à occuper un poste de présidente, il y a encore de la route à faire bien qu'elles soient compétentes mais peut-être n'ont-elles pas toujours suffisamment confiance en elles-mêmes (d'où l'intérêt de les accompagner)..

**5- Pensez-vous que les instances sont de plus en plus vieillissantes ?  
Pourquoi ?**

J'ai accédé très tôt à des responsabilités (parce que l'on m'y a accompagné) j'étais de loin le plus jeune et donc mal venu pour un certain nombre de « vieux mâles ». Finalement, j'ai dû faire face aux mêmes types de difficultés que peuvent avoir les femmes.

Les idées évoluent cependant, par exemple il y a une limite d'âge pour être élu au CNOSF (70 ans). Mais il faut du temps : le président du CNOSF est élu par les présidents de fédérations, il faut donc une évolution dans la pyramide des institutions, de la base au sommet.

**6- Pensez-vous que d'avoir été ancienne athlète de haut niveau, aide une femme à obtenir un poste à responsabilités ?**

Pas forcément. Les compétences d'un dirigeant sont différentes de celles d'un athlète, cependant la notoriété peut jouer (mais la question de l'accompagnement est encore plus importante pour acquérir rapidement les compétences que d'autres possèdent par expérience).

**7- Pensez-vous alors qu'elles ont certaines prédispositions ?**

Les femmes que je connais ont fait beaucoup d'efforts pour surmonter la difficulté d'obtenir des responsabilités. Beaucoup d'entre elles ont dû faire leurs preuves pour accéder à leur poste, ainsi elles sont devenues très compétentes. Finalement leurs prédispositions se résument dans leur combat.

**8- Que pensez-vous des plans de féminisations ?**

Le système des quotas est intéressant. Ce n'est pas un but mais un moyen. La question de la féminisation de la pratique et de l'accessibilité aux responsabilités est une bonne question.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans le sport donc il est tout à fait normal d'avoir une préoccupation sur leur place. Certaines fédérations ont fait un travail remarquable, notamment la FFF pour la pratique féminine de haut-niveau. Les préjugés sur la pratique féminine, encore très présents il y a une vingtaine – voire une dizaine - d'années, s'estompent. Le sport appartient désormais (presque) autant aux femmes qu'aux hommes, donc il doit être dirigé autant par les femmes que par les hommes.

### **9- Enfin, comment selon vous, pourrait-on attirer plus de femmes aux postes de responsabilités (clubs, ligues, fédérations) ?**

Pour les femmes le sport est un atout. C'est devenu un moyen d'affirmer leur égalité.

On assiste actuellement à une augmentation du nombre de femmes dans la prise de responsabilités. Pour en attirer de nouvelles, il ne faut pas attendre qu'elles arrivent mais il faut aller les chercher (comme on est venu me chercher moi-même).

L'acquisition de compétences n'est pas sexuée, quand on recherche des compétences on les trouve (homme ou femme, jeune ou non). Si on veut que des femmes accèdent aux responsabilités, il suffit de les leur offrir et de les accompagner.

L'important est de toujours chercher de nouvelles compétences (chez les hommes comme chez les femmes) pour un mouvement associatif sportif ouvert et dynamique. Pour cela les responsables doivent mettre leur expérience au service de l'autre, non pour que l'autre reproduise cette expérience mais pour que l'autre développe sa propre compétence dans une société en constante évolution. Il faut transmettre son savoir pour que d'autres développent leur propre savoir-faire !

## VERONIQUE MOREIRA

Présidente de l'USEP

Le 14 Juin 2019 – 3 rue Récamier, Paris (75007)



### **Bilan du parcours professionnel de Véronique MOREIRA :**

Il faut rappeler que l'USEP est le sport scolaire des écoles maternelles et élémentaires donc, j'ai débuté ma carrière professionnelle en tant qu'enseignante. Par la suite, j'ai été formatrice - conseillère pédagogique spécialisée en EPS et c'est de cette façon que j'ai découvert l'USEP.

A ce moment j'avais une implication dans l'éducation nationale en EPS et une implication au sein de l'USEP. Après ça, j'ai intégré l'USEP en tant qu'adjointe à la direction nationale, pendant 6 ans.

Après un refus d'évolution de poste à l'USEP, j'ai obtenu le concours d'inspectrice dans l'éducation nationale et je suis partie de la direction nationale USEP tout en poursuivant mon engagement militant en tant que formatrice USEP.

Plus tard, c'est donc naturellement que je suis revenue en tant qu'élue au sein du comité directeur national de l'USEP, pendant 4 ans avec la perspective de candidater à la présidence à la prochaine mandature.

Mais le président qui avait pourtant annoncé son départ m'a soudainement dissuadée de postuler au prétexte que je ne disposais pas des compétences nécessaires.

Je n'ai pas cédé et malgré toutes les formes de découragement, j'ai décidé de candidater contre lui et j'ai été élue.

Je me suis entourée d'une bonne équipe, j'ai monté en compétence et tout se passe très bien.

Après 1 an au sein de la Présidence de l'USEP, le Président du CNOSF recherchait une personne qui connaissait bien l'éducation nationale. J'ai été élue et j'ai intégré le bureau exécutif du CNOSF en tant que vice-présidente chargée de l'éducation.

**→ POUR DES RAISONS PERSONNELLES, MME MOREIRA A SOUHAITÉ QUE CET ENTRETIEN RESTE CONFIDENTIEL (VOUS POURREZ TOUT DE MÊME RETROUVER QUELQUES UNES DE SES IDÉES DANS LA PARTIE 3).**

# MARIE-AMELIE LEFUR

Présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF)  
Le 21 juin 2019 – Entretien téléphonique.



## **Bilan du parcours sportif et professionnel de Marie-Amélie LEFUR :**

Marie-Amélie LEFUR est triple championne paralympique en athlétisme.

Elle est détentrice de 8 médailles : deux médailles d'argent aux jeux paralympiques de Pékin en 2008, trois médailles aux jeux paralympiques de Londres en 2012 et trois médailles, dont deux d'or, aux jeux paralympiques de Rio en 2016.

Elle est également pilote d'affaires en charge de la relation écoles/entreprise au CNPE de Saint-Laurent-des-Eaux et membre du team EDF

Et depuis décembre 2018, elle est élue **présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF)**

### **1- Comment vous ai venu l'ambition d'intégrer le Comité paralympique sportif français ? Pensez-vous que d'avoir été ancienne athlète de haut niveau, aide une femme à obtenir un poste à responsabilité ?**

Lorsque l'ancienne présidente (Emmanuelle Assmann) a annoncé son départ, elle m'a dit qu'elle aimerait bien que je présente ma candidature. Les autres personnes qui auraient pu prendre cette fonction, n'avaient pas ma disponibilité d'un point de vue personnel ou professionnel. C'est ainsi que je me suis mise à y penser.

Et effectivement, le fait d'avoir été athlète de haut niveau paralympique a été un tremplin pour occuper ce poste. Tout simplement parce que mes titres me donnent une forme de légitimité et de connaissance du mouvement. De plus, j'avais déjà des engagements associatifs et une présence dans certaines instances sportives.

Finalement, cette prise de présidence a été une évolution mais surtout, une continuité dans un processus qui avait déjà été engagé depuis pas mal d'années.

### **2- Aujourd'hui, continuez-vous de pratiquer l'athlétisme ou vous vous consacrez à 100% dans vos fonctions de dirigeante ?**

Malheureusement mais c'est aussi un choix, puisque nous avons construit ma candidature autour de ma carrière sportive, je suis encore athlète en parallèle de la présidence. Lorsque Emmanuelle Assmann m'a annoncé son départ, j'étais déjà engagé dans un projet pour les jeux Olympiques de Tokyo (2020).

Mon plan d'entraînement avec mes coachs, mon entourage et mes partenaires étaient déjà en place et c'était très compliqué de faire marche arrière.

Cette année et demi, va être un peu plus compliqué car je serai moins disponible que l'était Emmanuelle. Mais je m'adapte et l'idée est de m'investir à temps plein après les jeux de Tokyo.

### **3- Comment gérez-vous votre vie professionnelle, vie d'athlète et vie privée ?**

J'ai toujours eu une activité professionnelle à côté de ma carrière sportive. Il y qu'une seule année ou j'ai stoppé mes fonctions professionnelles (JO de Londres).

C'est une question d'habitude pour moi, même si ce n'est pas forcément l'idéal pour les 3 vies que je mène. C'est beaucoup de temps, beaucoup d'investissement et forcément beaucoup de fatigue qui peut se ressentir sur les performances sportives.

Mais c'est aussi une forme d'équilibre qui me permet d'être heureuse. Tout est une question d'organisation et de structuration. Pour le poste de présidente, il faut accepter de déléguer mais aussi de mettre de côtés certaines choses. Et d'un point de vue sportif, il suffit de bien doser les phases de repos et les phases de travail. L'essentiel est de ne pas faire de travail inutile.

### **4- La vie de famille vous paraît-elle comme un obstacle à la prise de responsabilité ?**

C'est une grande question que je me suis posée. Puisqu'au moment de ma prise de présidence, nous avons à ce moment avec mon mari, l'intention de fonder une famille. On a continué a posteriori ce projet et nous accueillerons très prochainement un enfant. Cela ne sera pas simple mais nous n'avons jamais voulu que le fait de fonder une famille soit une contradiction avec nos ambitions professionnelles.

Si on s'organise et si on s'entoure des bonnes personnes, on peut y arriver. Et on se dit que si on est heureux dans notre vie et bien l'enfant le sera aussi.

Il est certain que j'ai la chance d'avoir un mari aussi passionné par son métier et qui me comprend totalement.

### **5- Avez-vous déjà fait face à du sexisme dans votre carrière ?**

De temps en temps, je peux le ressentir sur le poste de présidente. Après est-ce que c'est le fait d'être une femme, d'être jeune ou de porter un mouvement minoritaire, je ne sais pas et je ne pourrais pas le dire.

Pour ma part, je n'ai pas forcément la même manière de fonctionner qu'un homme. Je suis plus dans la négociation et dans la compréhension. Et dans la mesure du possible, de trouver un compromis pour ne pas imposer des choses.

C'est une façon de travailler différente et petit à petit, je compte bien l'imposer pour permettre de faire avancer le mouvement paralympique.

## **6- Comment est la parité au sein du CPSF ?**

La parité est bien. Dans nos effectifs salariés, nous tachons également d'appliquer la parité dans nos instances, mais ce n'est pas simple.

Il faut noter que la façon de diriger le sport en France est majoritairement masculin. Mais petit à petit, on voit bien que les conseils d'administrations se féminisent. Je pense tout de même que si on veut que le sport fédéral parle, il faut écouter les femmes. Elles ont une sensibilité et une façon de voir les choses différemment des hommes. Et elles peuvent comprendre pourquoi certaines personnes se détournent de clubs pour aller chercher un autre type de pratique.

## **7- Que pensez-vous des plans de féminisations ? Selon vous, sont-ils positifs ou négatifs ?**

Sur la notion de quotas, mon avis reste partagé. On a toujours peur que les personnes soient placées sur certains postes pour les quotas et non pas pour leurs compétences. J'ai envie de dire, qu'il faut ça pour que le déclic ait lieu... Mais toujours avec méfiance. Ne pas penser plus quotas que compétences.

## **8- Pensez-vous que la répartition des femmes dans les instances sportives est toujours sexuée ? Une division sexuelle du travail, persistante ?**

Oui, le monde du sport a encore besoin de se féminiser. Même si on voit de plus en plus de femmes arriver dans les conseils d'administrations, on a très peu de femmes élues au poste de présidente.

Avons-nous un frein au niveau du vote des organisations ? Est-ce qu'on a très peu de femmes qui se présentent ? Je ne saurais dire ... même si je pense que c'est un peu des deux.

## **9- Pensez-vous que les instances sont de plus en plus vieillissantes ? Pourquoi ?**

Je ne pense pas. Je trouve que petit à petit les jeunes arrivent au sein des instances dirigeantes.

Après, il y a forcément des personnes qui restent longtemps dans leurs positions et c'est aussi à ces conseils d'administrations d'avoir la volonté d'impulser une nouvelle dynamique. Peut-être que Paris 2024 va enclencher de nouvelles choses.

Mais comme tout système, cela prend du temps...

**10- Pensez-vous que le poste de ministres des Sports, est représentatif de la place des femmes dans les instances sportives ?**

Je trouve ça plutôt positif, puisque ça reste des personnes dynamiques et donc, renvoie une image positive vis-à-vis des femmes. Après il faudrait que cette féminisation du gouvernement se fasse sur l'ensemble des postes et également sur des ministères à hautes responsabilités.

**11- Enfin, comment selon vous, pourrait-on attirer plus de femmes aux postes de responsabilités (clubs, ligues, fédérations) ?**

Le plus gros des problèmes c'est que les femmes qui arrivent à des postes à responsabilité c'est bien parce qu'elles s'estiment légitimes et sentent qu'elles ont les compétences.

Pour être honnête avec vous, lorsque Emmanuelle m'a appelé, je me suis dit : « Je suis trop jeune, je n'ai pas les compétences, je ne connais pas tout... ». Lorsque les hommes prennent des responsabilités, ils ne connaissent pas tout mais eux, ils n'ont pas peur.

Je pense que les femmes doivent se mettre sur la même vision. Il ne faut pas être à 100% le premier jour, mais faire sa place progressivement.

Ce qui va vraiment aider, c'est l'exemple. On voit de plus en plus de femmes réussir et diriger de grand groupe. Si elles y arrivent alors, pourquoi pas moi ?

Les médias devraient jouer un rôle un peu plus important dans cette valorisation mais je ne voudrais pas qu'on se retrouve dans une hyper valorisation ou une forme de stigmatisation. Il faut utiliser cette communication mais à juste titre, pour les profils qui le méritent.

Le plus important c'est de croire en soi.